

Emploi : les signes d'embellie se multiplient

- Le taux de chômage est revenu à 9,5 % au deuxième trimestre en France, soit un point de moins en deux ans.
- Le taux d'emploi des seniors a beaucoup progressé, du fait des réformes des retraites.

Lentement, mais sûrement. Grâce à l'amélioration de la conjoncture, riche en créations d'emplois, le taux de chômage a poursuivi sa décrue au deuxième trimestre en France pour atteindre 9,5 % de la population active (hors Mayotte). Même si le nombre de demandeurs d'emploi reste très élevé, il a retrouvé son niveau de début 2012. L'Hexagone fait toutefois toujours moins bien que la moyenne des pays de la zone euro en la matière et reste très loin des meilleurs de la classe, Allemagne, Pays-Bas ou République tchèque.

Néanmoins, le gouvernement bénéficie d'un environnement porteur pour sa réforme du Code du travail, qui sera dévoilée la semaine prochaine. Le redressement du marché de l'emploi se double d'une évolution structurelle marquée par un taux d'emploi au plus haut depuis 1980. Cette évolution est surtout visible chez les seniors : recul de l'âge légal de départ à la retraite aidant, les 50-64 ans travaillent plus longtemps, même si c'est souvent à temps partiel.

// PAGE 3

Barcelone sous le choc après un attentat meurtrier



TERRORISME Barcelone, l'une des principales destinations touristiques d'Europe, a été visée par un attentat meurtrier jeudi. Le chauffeur d'un camion bélier a foncé dans la foule du quartier des Ramblas avant de s'enfuir, une technique qui semble signer une attaque de djihadistes. Ce serait le premier attentat djihadiste en Espagne depuis 2004. En début de soirée, le gouvernement catalan faisait état de 13 morts et de 50 blessés, dont dix graves. Un bilan provisoire. // PAGE 10

**ILS ONT CHANGÉ
LE DESTIN
DE LEUR ENTREPRISE**IVAN HIRST
PAGE 9**nos séries
d'été**● LES VACANCES
DANS TOUTES LEURS DATAS
PAGE 8● UTOPIES BALNÉAIRES
PAGE 8● LES GRANDES
DÉCOUVERTES
ARCHÉOLOGIQUES PAGE 18**L'ESSENTIEL****DÉPENSE PUBLIQUE : L'ÉCART
FRANÇAIS DÉCRYPTÉ**

Le poids plus important des dépenses publiques en France par rapport à l'Allemagne s'explique notamment par les dépenses de protection sociale. // P. 2

**VOITURE AUTONOME : DE
PLUS EN PLUS D'ALLIANCES**

Fiat Chrysler rejoint l'alliance entre BMW, Intel et Mobileye. Les accords entre constructeurs et géants du numérique se multiplient. // P. 12

**LES BANQUES CHALLENGERS
POURSUIVENT LEUR PÉRCÉE**

Les nouveaux acteurs viennent marcher sur les plates-bandes des grandes banques, notamment au Royaume-Uni. // P. 19

CARNET // P. 25**Yearlings**
Deauville prêt
pour le grand
rendez-vous // P. 14

L'extrême droite américaine est de plus en plus visible.
Ci-dessus : une manifestation en Virginie. Photo Mark Peterson/Redux-RÉA

Les géants du Net face au défi de l'extrême droite

CHARLOTTESVILLE Google, Facebook ou Airbnb ferment leurs portes aux suprémacistes, mais ceux-ci ripostent en créant leurs propres infrastructures.

De plus en plus visible, l'extrême droite américaine, l'« alt-right », est en train de se constituer son propre écosystème sur Internet. De Google à Facebook en passant par PayPal, les grandes plates-formes les bannissent, en particulier depuis les événements dramatiques de Charlottesville, et malgré le sacro-saint premier amendement de la Constitution américaine, qui porte aux nues la liberté d'expression. Ces derniers jours, plusieurs suprémacistes ont ainsi vu leur compte Twitter supprimé. Avant la manifestation de Charlottesville, Airbnb avait

aussi annulé des réservations de logements dans la région. Mais les extrémistes se replient vers des plates-formes moins populaires et plus permissives. Et ils créent même leurs propres infrastructures. Des sites à l'audience restreinte, mais qui leur permettent de communiquer, de mobiliser des ressources, dans un environnement moins surveillé. Pendant ce temps, Donald Trump est de plus en plus isolé. Mais Gary Cohn, son conseiller économique, a démenti tout départ. // PAGE 17 ET L'ÉDITORIAL DE DANIEL FORTIN PAGE 6

La BCE et la Fed hésitent sur l'évolution de leur politique monétaire

INFLATION Les comptes rendus des réunions de juillet de la Fed et de la Banque centrale européenne le montrent : l'une et l'autre hésitent sur l'évolution de leur politique monétaire. A quelques jours de la réunion des banquiers centraux, les 24 et 25 août à Jackson Hole, aux États-Unis, les représentants de la Fed se montrent préoccupés par la faible inflation, tandis que, du côté européen, c'est aussi la hausse de l'euro qui inquiète. La priorité de la BCE est d'éviter toute surréaction de la monnaie unique en cas de resserrement de la politique monétaire. // PAGE 4

**Le jeu vidéo, une
réussite française**Point de vue
de Romain Poirot-Lellig

En grande difficulté au début des années 2000, l'industrie française du jeu vidéo est aujourd'hui en pleine forme : elle crée de nouveaux emplois et exporte massivement. Un rebond dû au soutien des pouvoirs publics et à la détermination de plusieurs acteurs de la filière, estime Romain Poirot-Lellig, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris. // PAGE 6



Le réchauffement climatique menace la production de café

PRIX Sur les marchés, les cours de l'arabica continuent de chuter, tandis que ceux du robusta résistent.

Alors que la planète boit de plus en plus de café, la production cale. Plusieurs études tirent la sonnette d'alarme sur les conséquences du réchauffement climatique sur

cette plante très sensible aux températures. Le déficit d'offre par rapport à la demande devrait s'accroître de manière dramatique. // PAGE 22

Les Echos

SUR

« L'ÉDITO ÉCO »
À 7H45
DU LUNDI AU VENDREDI

M 00240 - 818 - F: 2,50 €

ISSN0153-4831 109. ANNÉE
NUMÉRO 22510 26 PAGESAntilles Réunion 3,50 €. Guyane-St Martin
4,60 €. Belgique 3,10 €. Espagne 3,80 €. Grande-Bretagne 3€20. Grèce 3,50 €. Italie
3,80 €. Luxembourg 3,30 €. Maroc 27 DH.
Suisse 5,20 FS. Tunisie 4 TND. Zone CFA
2,700 CFA.

FRANCE

Augmentation préoccupante de la dette privée

CONJONCTURE

L'endettement des entreprises et des ménages représentait 130 % du PIB début 2017.

Alors qu'à l'heure de la reprise, beaucoup d'indicateurs macroéconomiques sont au vert en France, il en est un qui vire à l'orange. Il s'agit de l'endettement du secteur privé, c'est-à-dire des entreprises et des ménages. Selon les statistiques publiées jeudi par la Banque de France, l'endettement du secteur privé atteignait 129,6 % du PIB à la fin du premier trimestre de cette année. C'est moins qu'en Espagne et au Royaume-Uni, mais plus qu'en Allemagne et en Italie. Surtout, l'Hexagone est la seule grande économie européenne dans laquelle l'endettement des ménages et des entreprises augmente aussi rapidement. Ainsi, en dix ans, la dette privée hexagonale a augmenté de 34 points de PIB. La hausse est comparable à celle enregistrée par la dette publique, passée de 65,5 % du PIB début 2007 à 98,8 % au premier trimestre de cette année.

Dans le détail, l'endettement des ménages français paraît contenu : calculé en fonction du revenu disponible ou du PIB, il n'est pas supérieur à la moyenne de la zone euro. En revanche, la progression de la dette des entreprises est inquiétante. A 72,1 % du PIB, elle est deux fois supérieure à celle des sociétés non financières allemandes et est plus élevée que les britanniques et les italiennes. Elle est désormais à peine inférieure à la dette des entreprises espagnoles. En dix ans, la dette des sociétés françaises a augmenté de 750 milliards d'euros. Cette hausse de l'endettement s'explique par les taux d'intérêt bas. Le prix payé par les entreprises françaises pour s'endetter atteignait 1,25 % en juin dernier, soit 350 points de base en moins par rapport à juin 2007. Pour les économistes du Crédit Agricole, « du fait d'une faible croissance et du niveau

élevé des impôts et charges, l'auto-financement des sociétés ne suffit pas à couvrir les dépenses d'investissement et de stocks. Les mesures récentes de soutien (CICE, pacte de responsabilité) n'ont permis qu'une réduction très graduelle de ce besoin de financement. D'où un recours constant à la dette », écrivent-ils dans une étude publiée au mois de juillet.

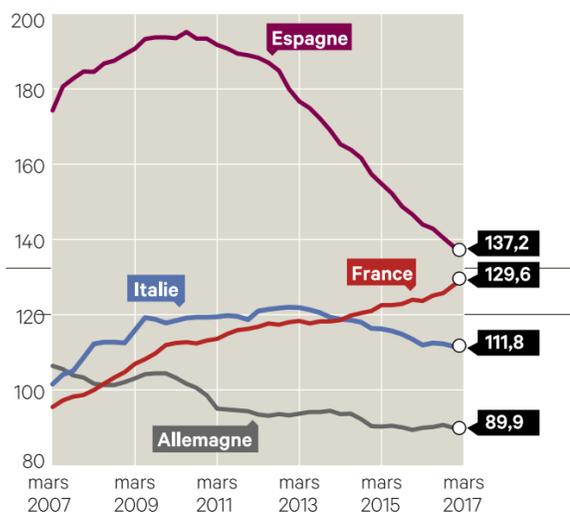
Le risque de la remontée des taux d'intérêt

Selon eux, le recours à l'endettement serait d'abord le fait des grandes entreprises, ayant un accès privilégié aux marchés financiers. Ces dernières utiliseraient les crédits pour des prises de participation dans des entreprises étrangères. Mais il s'agit aussi pour elles d'investir pour répondre à une demande intérieure et extérieure qui s'est raffermie depuis deux ans. Ainsi, pour les économistes du Crédit Agricole, « plusieurs éléments invitent à relativiser cette forte hausse de l'endettement des entreprises françaises ». D'abord, la reprise se traduit maintenant dans les carnets de commandes, améliorant mécaniquement leurs comptes. Ensuite, les entreprises pourraient profiter de nouvelles baisses de prélèvements obligatoires, ce qui limiterait leur besoin de financement. Enfin, selon d'autres critères de mesures, l'endettement paraît « maîtrisé », assurent-ils. Ainsi, le taux d'endettement financier rapporté aux capitaux propres se situait en 2015 à un niveau similaire à celui atteint en 2008, c'est-à-dire 85 %.

Toutefois, il existe un risque : la remontée des taux d'intérêt. Un tel événement augmenterait la charge financière des entreprises, leurs profits et donc leur capacité de remboursement. Comme la majorité de la dette des entreprises a été contractée à taux variable – environ 65 % de l'encours total –, le danger est réel que beaucoup d'entre elles connaissent alors des difficultés. Selon la Banque de France, une hausse de 100 points de base des taux accroîtrait à l'horizon d'un an de 5 milliards d'euros la charge financière des entreprises. — G.C.

Evolution de la dette privée*

En % du PIB



* Ménages et entreprises

« LES ÉCHOS » / SOURCE : BANQUE DE FRANCE

Pourquoi les dépenses publiques sont plus élevées en France

FINANCES PUBLIQUES

Une partie de la différence avec l'Allemagne provient des dépenses de retraite, montre une étude de la Banque de France.

Guillaume de Calignon
@gcalignon

C'est l'un des grands objectifs du quinquennat d'Emmanuel Macron : baisser le taux de dépenses publiques de 3 points de PIB d'ici à 2022. La France est aujourd'hui en tête des Etats de l'Union européenne pour le poids des dépenses publiques. Et, avec un ratio de 57 % du PIB en 2015, elle devance de très loin en la matière l'Allemagne, qui affichait un taux de 44 % à la même époque. Une différence de 13 points qui ne manque pas d'inquiéter les économistes, car, en 2002, cet écart n'était que de 5 points de PIB. Dans une étude publiée cet été, les économistes de la Banque de France se sont donc intéressés aux raisons de cette divergence croissante. Pour eux, « le moindre dynamisme de la croissance du PIB par habitant en France sur la période 2002-2015 explique pour moitié la divergence du ratio de dépenses par rapport au PIB entre les deux pays. Contrairement à l'Allemagne, le dynamisme des dépenses publiques par habitant n'a pas été freiné, alors que le contexte économique peu favorable limitait la croissance des recettes. » Décomposées par secteur, les dépenses publiques ont constamment été plus importantes dans l'Hexagone dans la santé, l'enseignement et la défense.

Mais, récemment, l'écart entre les deux pays s'est creusé du fait des dépenses de protection sociale et,

dans une moindre mesure, des dépenses liées au logement. Le mode de comptabilisation des crédits d'impôts, très utilisés en France et quasi inexistantes en Allemagne, explique aussi l'écart à hauteur de 1,5 point de PIB. Ces crédits d'impôts sont en effet considérés comme étant des dépenses publiques.

Trouver des sources d'économies

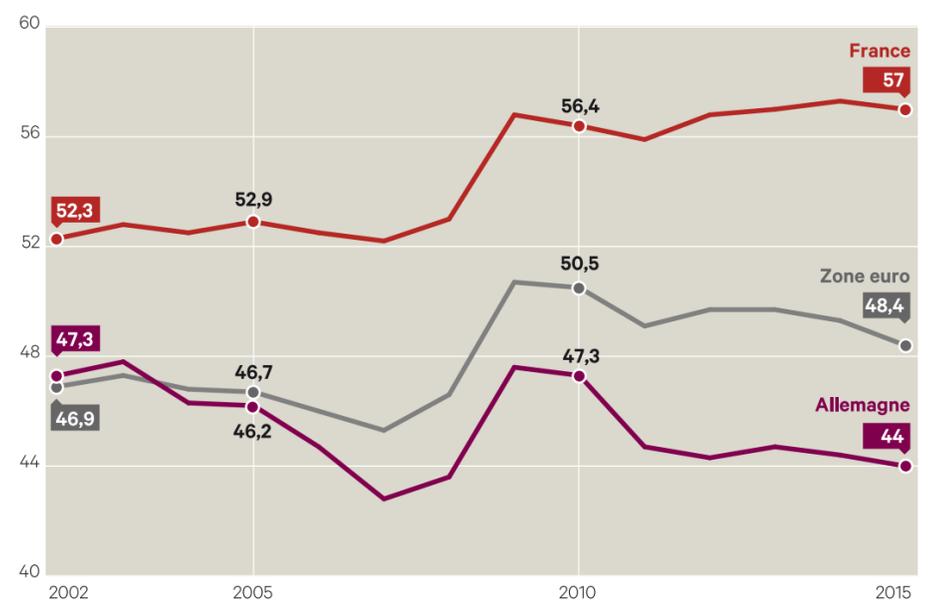
Au-delà, les choix de prise en charge de dépenses de santé et de retraite, soit par le secteur public, soit le privé, sont à l'origine d'un écart de 2 points de PIB entre les deux pays. Les ménages allemands peuvent en effet être couverts par un régime d'assurance-maladie

privé, ce qui n'est pas le cas en France. Et la prise en charge du privé est plus importante dans les retraites en Allemagne. Ensuite, si la France dépense plus globalement dans l'enseignement, cela est dû à une démographie plus dynamique et à l'existence de l'école maternelle publique. Dans la défense aussi, l'Hexagone dépense plus que son voisin pour des raisons historiques. Quant au coût de la politique du logement, entre les subventions au secteur privé et les allocations logement, il est supérieur de 1 point de PIB en France. Les conditions d'indemnisation du chômage, elles, ont été durcies en Allemagne, qui compte beaucoup moins de chômeurs qu'en France.

Résultat : les prestations chômage sont moitié moindres outre-Rhin. Enfin, en matière de retraite, « les réformes menées en Allemagne dans les années 2000 ont abouti à une diminution de 1 point de PIB des dépenses publiques liées aux retraites entre 2002 et 2014, alors qu'elles ont progressé de 3 points de PIB en France », soulignent les économistes de la Banque de France. Pour eux, c'est dans ce domaine que l'Hexagone peut trouver des sources d'économies, notamment en relevant le taux d'activité des plus de 60 ans. Mais, notent-ils, la réforme des retraites en Allemagne « s'est accompagnée d'une baisse du niveau de vie des plus de 60 ans relativement au reste de la population ». ■

Dépenses publiques : la France toujours devant l'Allemagne et la zone euro

En % du PIB



« LES ÉCHOS » / SOURCE : EUROSTAT

Une direction collégiale pour En marche

POLITIQUE

Les statuts du mouvement ont été adoptés avec 90 % des voix, mais la participation n'a atteint qu'un tiers des adhérents.

Grégoire Poussielgue
@Poussielgue

Ils seront trois à incarner La République En marche (LREM), le mouvement fondé en avril 2016 par Emmanuel Macron. L'ancien député PS Arnaud Leroy, soutien de la première heure du président, la directrice générale d'Unibail-Ro-

damco Astrid Panosyan, ancienne conseillère du chef de l'Etat quand il était à Bercy, et la sénatrice de Paris Bariza Khiari ont été nommés à la direction transitoire de LREM à l'issue de la consultation des adhérents sur les nouveaux statuts du mouvement qui s'est achevée mercredi. Ceux-ci ont été adoptés avec un score « soviétique » de 90,6 % des voix, mais la participation n'a atteint que 32,1 %. Soit 72.066 votants sur les 224.640 adhérents remplissant les conditions requises (ancienneté de trois mois). Ceux qui à LREM dénoncent depuis des semaines des statuts trop centralisateurs voient le verre à moitié vide pour la direction. « C'est un échec de ne pas avoir réussi à mobiliser plus sur une échéance aussi importante », estime Rémi

Bouton, du collectif La démocratie En marche. La nouvelle direction voit pour sa part le verre à moitié plein, avec un score plébiscitant la nouvelle organisation. « Il y a des personnes mécontentes, c'est naturel, mais il faut qu'elles restent à leur juste mesure », estime Arnaud Leroy.

Aller vite

Les nouvelles instances – le comité exécutif et le conseil, parlement du mouvement – seront mises en place dans les prochaines semaines. Les trois nouveaux dirigeants veulent aller vite, d'ici à la fin du mois d'octobre si possible, pour accompagner au mieux l'exécutif et la majorité pour cette rentrée qui s'annonce compliquée. Après, la question reste celle de la direction définitive du

mouvement. Les statuts laissent la porte ouverte, prévoyant de un à trois délégués généraux, nommés par le conseil. La pérennisation de la nouvelle direction provisoire est une option, mais rien n'est encore arbitré.

D'ici là, les trois nouveaux dirigeants ont commencé à se répartir les rôles : l'extérieur pour Arnaud Leroy, très présent dans les médias pendant la campagne présidentielle ; les affaires internes du mouvement pour Astrid Panosyan, et la préparation des élections sénatoriales du 24 septembre pour Bariza Khiari. Après la double victoire de la présidentielle et des législatives, elles constitueront le prochain test pour LREM. Le groupe macroniste compte déjà 29 sénateurs. ■

Trois nouveaux dirigeants



Bariza Khiari Elle a été élue sénatrice PS en 2004. Vice-présidente un temps de la Haute Assemblée, elle vient de rejoindre le nouveau groupe LREM. Elle a adhéré à En marche en 2016 et a été désignée déléguée nationale par Emmanuel Macron.



Astrid Panosyan Après une carrière dans le secteur de l'assurance, elle a été conseillère en charge de l'attractivité économique d'Emmanuel Macron quand il était ministre. Membre fondatrice d'En marche, elle est depuis 2015 directrice générale d'Unibail-Rodamco.



Arnaud Leroy Chez les Verts jusqu'en 2005, ce proche d'Arnaud Montebourg a rejoint ensuite le PS. Il a été élu député en 2012. Parmi les premiers cadres PS à rejoindre Emmanuel Macron, il a été le porte-parole du candidat pendant la campagne.

Le taux d'emploi au plus haut depuis 1980

- Tombé à 9,5 % au deuxième trimestre, le taux de chômage poursuit sa décrue entamée il y a deux ans.
- Le taux d'emploi des seniors se redresse fortement sous l'effet du recul de l'âge légal de départ en retraite.

EMPLOI

Alain Ruello
@AlainRuello

La décrue se confirme. L'amélioration de la conjoncture économique aidant, le taux de chômage mesuré par l'Insee au sens du Bureau international du travail (BIT) est revenu à 9,5 % de la population active hors Mayotte au deuxième trimestre (9,2 % pour la seule métropole, estimations provisoires). La baisse n'est que de 0,1 point par rapport au premier trimestre, mais de 0,5 point sur un an. Surtout, elle ne se dément pas depuis deux ans. Le taux de chômage est revenu à son niveau du début 2012, la France se situant dans la moyenne européenne (lire ci-dessous).

Signe que les planètes sont bien orientées, les statistiques publiées ce jeudi laissent aussi entrevoir une amélioration du marché du travail, plus structurelle celle-ci. Il en ressort en effet que le taux d'activité des 15-64 ans, c'est-à-dire le nombre d'actifs – occupés ou non – rapporté à la population correspondante, poursuit sa progression. Lentement mais sûrement, au point

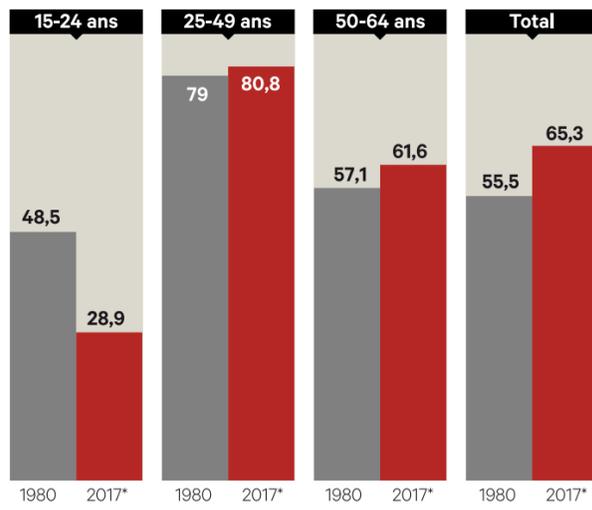
d'avoir atteint la barre des 72 % au deuxième trimestre. Un plus haut depuis... 1975. Le taux est légèrement en deçà de la moyenne des pays de l'Union européenne. Dans le détail, ce sont les 50-64 ans et, parmi eux, les 55-64 ans qui affichent les progressions de leurs taux d'activité les plus fortes.

Outre-Rhin, le taux d'emploi des 60-64 ans est près du double de celui mesuré dans l'Hexagone.

En parallèle, le taux d'emploi de la population active (rapport du nombre de personnes ayant un emploi et la population totale correspondante) grimpe à 65,3 %, au plus haut depuis 1980. Là encore, les deux mêmes tranches d'âge se distinguent par des fortes progressions depuis le début des années 2000. Pour les seniors, le travail est de moins en moins synonyme de rareté. S'ils profitent comme les plus jeunes des fortes créations d'emplois récentes, c'est surtout la

Evolution du taux d'emploi

Par tranche d'âge, en France métropolitaine, en %



* Au 2^e trimestre

conséquence des réformes des retraites engagées ces dernières années qui fournit la principale explication à cette tendance, analyse Anne-Juliette Bessone, chef de la division synthèse et conjoncture

du marché du travail de l'Insee. « Entre les deuxièmes trimestres 2016 et 2017, le taux d'activité des 55-64 ans a progressé de 1,6 point, c'est assez fort », constate-t-elle, rappelant au passage que l'âge légal de



* LES ÉCHOS / SOURCE : INSEE / PHOTO : SHUTTERSTOCK

les 25-49 ans. Mais pas encore au point de faire jeu égal avec l'Allemagne. Outre-Rhin, le taux d'emploi des 60-64 ans est près du double de celui mesuré dans l'Hexagone, selon une étude de la Banque de France. La comparaison, toutefois, a ses limites, car elle ne dit rien des motivations d'occupation de ces emplois ni de leur nature. A ce titre, une récente étude du ministère du Travail montre que l'allongement du temps de travail va de pair avec un recours accru au temps partiel. En cause bien souvent, des raisons personnelles ou de santé.

2,8 millions de personnes concernées par le chômage
Reste que, tous âges confondus, ce sont encore 2,8 millions de personnes qui sont concernées par le chômage, auxquelles il faut ajouter 1,5 million dans ce que l'Insee appelle le « halo autour du chômage ». Ces chiffres, mais aussi ceux des inscrits à Pôle emploi, montrent que la privation d'emploi reste un phénomène de masse que le gouvernement espère éradiquer grâce, notamment, à la réforme du Code du travail, dont les grandes lignes seront arrêtées la semaine prochaine. ■

DÉCRYPTAGE // En un an, le nombre de chômeurs a reculé de 1,6 million de personnes sur le Vieux Continent.

Baisse du chômage : la France reste à la traîne en Europe

Guillaume de Calignon
@gcalignon

Avec un taux de chômage à 9,5 % au deuxième trimestre, la France fait moins bien que la zone euro. En effet, selon Eurostat, l'Institut européen de statistiques, les personnes sans emploi représentaient 9,1 % de la population active de la zone euro à la fin juin. Dans plusieurs pays durement touchés par la crise financière, même s'il reste élevé, le nombre de sans-emploi a rapidement baissé ces derniers mois. Ainsi, en Espagne, le taux de chômage a reculé de plus de 2,5 points en un an.

Le constat est le même au Portugal et à Chypre. Dans d'autres pays, plus prospères, le chômage recule aussi. Il est par exemple passé sous la barre des 5 % aux Pays-Bas. Dans les pays d'Europe de l'Est, il est

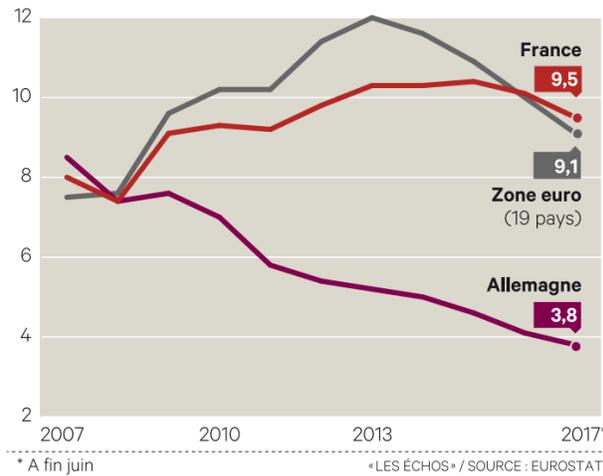
désormais inférieur à 3 % en République tchèque. Depuis juin 2016, le nombre de chômeurs dans la zone euro a diminué de 1,6 million de personnes. La reprise, soutenue par

L'Organisation de coopération et de développement économiques estime que le taux de chômage structurel est de 9,2 % dans l'Hexagone.

la politique monétaire ultra-accommodante de la banque centrale européenne (BCE) est bel et bien là. Toutefois, les écarts entre pays du Vieux Continent restent très élevés : l'Allemagne peut se targuer d'un

Chômage : la France fait moins bien que la zone euro

En %



* A fin juin

* LES ÉCHOS / SOURCE : EUROSTAT

taux de chômage de seulement 3,8 % quand, à l'autre extrémité, la Grèce, elle, accuse un taux de 21,7 %. C'est la preuve que les économies européennes ne se rapprochent que lentement. La divergence reste importante.

La précarité reste importante en zone euro
Surtout, le taux de chômage d'un pays doit être apprécié au regard de son chômage structurel, c'est-à-dire le taux en dessous duquel il n'est possible de descendre que de façon temporaire, en créant des tensions inflationnistes dans l'économie. Il dépend largement de la flexibilité du marché du travail et donc des réformes engagées par les pays concernés.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estime ainsi que le taux de

chômage structurel est de 9,2 % dans l'Hexagone, qui s'en rapproche donc petit à petit. En Espagne, il serait de 15,4 %. En revanche, outre-Rhin, il est estimé à 4,7 %. L'Allemagne serait donc proche de la surchauffe.

Toutefois, malgré cette baisse du chômage dans la zone euro, la précarité reste importante. Quand on ajoute le nombre de personnes au chômage, celles qui travaillent à temps partiel subi et celles qui ne cherchent plus de travail, alors les personnes sous-utilisées dans la zone euro représentaient moins de 15 % de la population active en 2008 selon les calculs de la BCE. Fin 2016, elles comptaient pour 19 %. Et la moitié des chômeurs européens sont sans emploi depuis plus d'un an. Le chemin qui reste à parcourir pour revenir à une situation satisfaisante est encore très long. ■

Cumul allocations chômage et emploi : des effets pervers limités

Une étude que vient de publier le ministère du Travail relative à l'ampleur et le coût de recours à ce dispositif décrié.

Leïla de Comarmond
@leiladeco

Cumuler chômage et emploi, et gagner ainsi un peu plus que son allocation ou son salaire seul, c'est possible depuis le début des années 1990. La mesure avait été motivée, à l'époque, par la perspective d'offrir aux demandeurs d'emploi un tremplin pour revenir sur le marché du travail. Son utilisation s'est fortement développée au point de concerner aujourd'hui la moitié des chômeurs indemnisables. Le dispositif étant accusé désormais de favoriser l'utilisation des contrats courts par les entreprises et le sous-emploi pour les chômeurs, au détriment des finances de l'assurance-chômage. Un document d'étude que vient de mettre en ligne la direction de la recherche du ministère du Travail (Dares) montre que la réalité est plus complexe. Son originalité par rapport aux nombreux travaux antérieurs est de s'appuyer sur

l'examen de la situation de 10.000 demandeurs d'emploi en activité réduite entre 2012 et 2014.

Les trois quarts d'entre eux ont eu faiblement recours à l'activité réduite sur la période, constatent les auteurs de ces travaux, Pauline Gonthier et Klara Vinceneux. Ils appartiennent à trois groupes distincts : des personnes retrouvant rapidement un emploi ou n'ayant droit qu'à une faible durée d'indemnisation ; d'autres qui alternent emploi et chômage ; et, enfin, des chômeurs inscrits depuis longtemps, parmi lesquels les personnes de plus de 40 ans et celles peu ou pas diplômées sont surreprésentées.

Le dernier quart de l'échantillon, qui a, lui, fréquemment voire intensivement recours à l'activité réduite, concentre trois autres types de profils. Il y a les personnes exerçant un petit temps partiel, avec une surreprésentation des intermittents du spectacle, des assistantes maternelles et des intérimaires, pour qui l'allocation est un complément durable. A l'inverse, le document d'étude pointe les personnes au chômage depuis un certain temps à la recherche d'un complément de revenu. Enfin, il y a les personnes

qui occupent un emploi trop payé pour cumuler avec leur allocation, mais pas forcément satisfaisant et qui restent inscrites pour « bénéficier de mesures d'accompagnement », rester éligibles à certaines aides et voir certaines démarches administratives facilitées.

Un coût certain pour l'assurance-chômage

Le résultat est un coût certain pour l'assurance-chômage, montré du doigt, compte tenu de son déficit record. Mais il doit être relativisé, car le dispositif d'activité réduite diminue aussi d'autres dépenses sociales. « 60 % du surcroît de dépenses d'assurance-chômage lié au cumul allocation/salaire [est] contrebalancé par une diminution des prestations sociales de solidarité », notent les chercheuses. Elles confirment par ailleurs que l'activité réduite incite certains employeurs à multiplier les CDD de très courte durée entrecoupés de brèves périodes de chômage chaque mois pour faire supporter à la collectivité le coût de leurs variations d'activité. « Il est possible que certaines entreprises utilisent l'activité réduite de façon stratégique comme une subvention publi-

que aux emplois de très courte durée ou comme une forme de chômage partiel intégralement financé par l'assurance-chômage », indique l'étude.

Le dispositif à un coût certain pour l'assurance-chômage. Mais celui-ci doit être relativisé car il va de pair avec la baisse d'autres dépenses sociales.

Mais ces pratiques, encouragées jusqu'à la dernière convention d'assurance-chômage par le mode de calcul du nombre de jours d'indemnisation, qui vient d'être réformé, « ne concerne[nt] qu'une part marginale des demandeurs d'emploi en activité réduite », note le document d'étude. Ces trajectoires de chômeurs « ne représentent [...] que 6 % des personnes en activité réduite, soit environ 94.000 personnes, avec une part non négligeable d'intermittents, d'intérimaires et d'assistantes maternelles ». ■



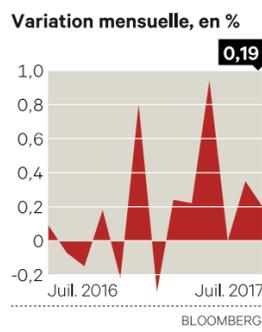
Le cumul chômage et emploi, possible depuis le début des années 1990, s'est fortement développé et concerne aujourd'hui la moitié des chômeurs indemnisables. Photo Philippe Huguen/AFP

MONDE

en chiffres

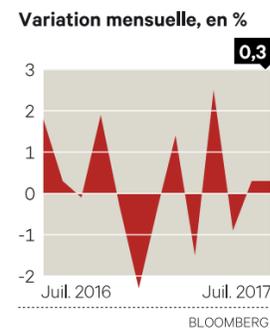
ÉTATS-UNIS : PROGRESSION DE L'INDUSTRIE EN JUILLET

La production industrielle aux Etats-Unis a progressé de 0,19 % en juillet, légèrement moins que ne s'y attendaient les analystes, a indiqué la Fed jeudi. Les analystes s'attendaient à 0,3 %, après une hausse de 0,4 % en juin (chiffre non révisé). Sur un an, la production industrielle est en hausse de 2,2 %.



AUGMENTATION DES VENTES DE DÉTAIL AU ROYAUME-UNI

Les ventes de détail britanniques ont augmenté plus que prévu en juillet, selon des données diffusées jeudi par l'office national des statistiques. La hausse a atteint 0,3 %, contre une prédiction de 0,2 %, et s'expliquerait par une progression sans précédent depuis deux ans des achats alimentaires.



+6,5 %

LA HAUSSE DU PIB DES PHILIPPINES D'AVRIL À JUIN

Après +6,4 % au premier trimestre, la croissance continue d'être dynamique aux Philippines. Les dépenses publiques ainsi que la consommation des ménages expliquent ce résultat.

Trump affaibli, les réformes économiques menacées

- Lâché par les patrons, le président américain est de plus en plus isolé.
- Rumeurs de démission de son conseiller économique, Gary Cohn.

ÉTATS-UNIS

Nicolas Rauline
@nrauline
— Bureau de New York

L'avenir des projets économiques de Donald Trump s'assombrit encore. Le président américain n'a pas pu mettre en place son programme depuis son arrivée au pouvoir et cela ne risque pas de changer si son isolement se confirme.

Après ses propos sur Charlottesville, de nombreux chefs d'entreprise l'ont lâché. Et les deux conseils consultatifs dans lesquels ils siégeaient ont été dissous. Les efforts pour tisser des liens avec les milieux économiques, très critiqués à l'encontre de Trump durant la campagne, sont donc anéantis.

Et c'est désormais Gary Cohn qui est au cœur des conversations. Le conseiller économique de la Maison-Blanche, ancien dirigeant de Goldman Sachs, est la cible d'attaques permanentes au sein même de l'administration Trump, en particu-

lier de Steve Bannon, l'ancien président du site d'informations d'extrême droite Breitbart News, devenu conseiller de la Maison-Blanche. Gary Cohn, présent lors de la conférence de presse de mardi durant laquelle Trump a refusé de condamner explicitement les groupes suprémacistes, se déclarerait en privé « dégoûté » par ces propos, selon le « New York Times ».

Les rumeurs sur sa démission se sont multipliées ces dernières heures. « Gary a l'intention de rester à son poste en tant que directeur NEC (conseiller économique national) à la Maison blanche. Rien n'a changé », a cependant déclaré un de ses proches, interrogé jeudi par Reuters. Son départ serait un véritable séisme : Cohn ferait alors une croix sur la Fed, alors qu'il était pressenti pour présider la Réserve fédérale américaine, le mandat de Janet Yellen arrivant à son terme en février. Et, surtout, il représente pour beaucoup le dernier lien entre la Maison-Blanche et les marchés. « S'il part, les marchés vont s'effondrer », a ainsi prédit sur CNBC Jeffrey Sonnenfeld,

« Gary Cohn est l'un des meilleurs aujourd'hui, dans l'administration. Il est essentiel dans les projets d'infrastructures et de réforme fiscale. »

JOHN ENGLER
Membre du Parti républicain

professeur à Yale. Gary Cohn est en effet vu comme le seul à même de mener la grande réforme fiscale promise par Donald Trump. Celle-ci doit notamment baisser le taux de l'impôt sur les sociétés de 35 à 15 %, y compris pour les commerçants et les professions libérales, imposés aujourd'hui jusqu'à 40 %. « Gary Cohn est l'un des meilleurs aujourd'hui, dans l'administration. Il est essentiel dans les projets d'infra-

structures et de réforme fiscale », juge pour sa part le républicain John Engler.

Juste après la conférence de presse de mardi, Gary Cohn assurait encore à des journalistes que la réforme fiscale pourrait être présentée cet automne. Mais celle-ci fait débat dans l'entourage du président, notamment en raison de son coût. Pour de nombreux observateurs, la promesse de cette grande réforme est la principale raison de la bonne forme des marchés depuis la prise de fonctions de Trump. Si elle échoue, la tendance pourrait se retourner violemment. Enfin, au niveau politique, la cassure avec le Parti républicain pourrait être définitive en cas d'échec dans ce domaine, alors que les soutiens de Trumpy sont de plus en plus rares.

Les autres projets de la Maison-Blanche sont aussi dans l'impasse. Les chantiers concernant les infrastructures, objet, à l'origine, de la fameuse conférence de presse de mardi, ont été relégués au second plan. Les annonces qui y ont été faites étaient de toute façon mineures. ■



L'avenir des projets économiques de Trump s'assombrit encore.

La BCE inquiète de la montée de l'euro, la Fed préoccupée par la faible inflation

Les comptes rendus des réunions de juillet montrent que les banques centrales sont hésitantes sur l'évolution de leur politique monétaire.

A quelques jours de la réunion des banquiers centraux qui doit se tenir à Jackson Hole aux Etats-Unis les 24 et 25 août, les représentants de la Fed comme de la BCE vont pouvoir échanger sur la faiblesse de l'inflation à laquelle ils sont l'un et l'autre confrontés. Lors de la réunion de juillet de la Fed, certains responsables se sont montrés de plus en plus préoccupés par la faiblesse de l'inflation et ont appelé à interrompre la hausse des taux tant qu'il n'y

aura pas de signes clairs que cette tendance est passée.

Mario Draghi, le patron de la Banque centrale européenne, aurait sans doute aimé venir à Jackson Hole avec un chiffre d'inflation en hausse. Las, les prix en juillet dans les dix-neuf pays partageant l'euro sont restés stables à +1,3 %. Hors énergie et produits alimentaires non conditionnés, l'inflation a toutefois très légèrement augmenté, passant de +1,2 % à +1,3 %. Un petit satisfecit pas suffisant pour redonner du baume au cœur de la BCE. Le dilemme de l'institution de Francfort est bien là : alors que la zone euro a connu d'avril à juin un dix-septième trimestre de croissance d'affilée et que l'emploi pro-

Les taux d'inflation restent en dessous de 2 %

Glissement annuel, en %



gresse plus vite que prévu, l'économie reste pénalisée par la faible croissance des salaires, ce qui freine la remontée attendue de l'inflation.

Le tout sur fond de fermeté de l'euro qui rend les exportations européennes moins attractives et les importations moins chères. Ce niveau est perçu par les investisseurs comme la plus grande menace aux efforts de la BCE pour relancer l'inflation en zone euro.

Eviter toute surréaction

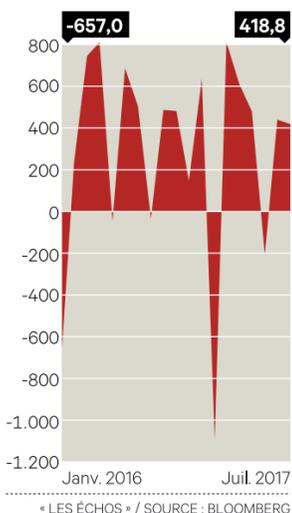
C'est tout le sens de la discussion qu'ont eue les responsables de la BCE fin juillet, inquiets de toute surréaction de la monnaie européenne en cas de resserrement de la politique monétaire. Les minutes de la

réunion de juillet, rendues publiques jeudi, montrent que la BCE est très consciente de ce risque, d'où la décision de ne pas modifier l'engagement à poursuivre la politique monétaire de soutien à l'économie.

Un taux de change de l'euro trop élevé compliquerait alors la tâche de la BCE, car il reviendrait à baisser le prix des importations, faisant du coup diminuer l'inflation. Dans l'autre sens, il rendrait les produits à exporter plus chers, pesant alors sur la compétitivité de la zone euro. Et comme aucune discussion sur le changement de cap monétaire n'a été lancée, rendez-vous est pris à l'automne. La publication des minutes de la BCE a fait baisser l'euro sur les marchés. — M. G.

La balance commerciale du Japon

En milliards de yens



Le Japon engrange des résultats encourageants

ASIE

Excédent commercial, PIB en forte hausse, le Japon connaît une embellie conjoncturelle.

Michel De Grandi
@MdeGrandi

Pour le deuxième mois d'affilée, le Japon a dégagé un excédent commercial. A 418,8 milliards de yens (3,2 milliards d'euros) en juillet, il est inférieur de 17 % à celui de juin. Cela s'explique par une hausse des importations (+16,3 %) supérieure aux exportations (+13,4 %). Le Japon continue d'exporter principalement des voitures et des semi-conducteurs. Les ventes de l'archi-

pel ont été particulièrement dynamiques avec la Chine, son premier partenaire. L'archipel a également été avantagé par des effets de change favorables en direction de l'Europe, avec des expéditions en hausse de 8,3 % en valeur, mais en recul de 1 % en volume.

Avec le commerce extérieur, le Japon vient ajouter un nouveau résultat encourageant à son tableau de bord économique. Quelques jours plus tôt, le PIB du deuxième trimestre a affiché +1 % par rapport aux trois mois précédents, selon les données préliminaires du gouvernement. Du jamais-vu depuis onze ans ! Il faut effectivement revenir à la période où le Premier ministre était Junichiro Koizumi (mi-2005-fin 2006) pour retrouver pareil dynamisme. Dans le détail, les

données mettent en lumière un redressement de la demande intérieure, avec une consommation des ménages (environ 60 % du PIB) qui rebondit après plus d'un an dans le rouge, et de solides investissements des entreprises. A noter aussi, l'apport des dépenses publiques amenées à se renforcer à l'approche des Jeux Olympiques de Tokyo 2020.

Gouvernement remanié

Ces statistiques arrivent à point nommé pour le chef de l'exécutif Shinzo Abe, dont la popularité est au plus bas. Pour tenter de restaurer la confiance, il a remanié début août son gouvernement et promis de remettre au premier plan les Abenomics, sa stratégie de relance. Sa démarche est corroborée par

Ces statistiques tombent à point nommé pour Shinzo Abe.

un rapport du FMI demandant au gouvernement d'aller plus loin dans les réformes. Dans les mois à venir, cette tendance au développement pourrait se poursuivre grâce à « une amélioration de la rémunération totale des salariés constatée ces derniers temps », pronostique Junko Nishioka, de Sumitomo Mitsui Banking Corporation. Mais l'analyste se montre en même temps prudent sur l'avenir : « Ce que nous avons observé jusqu'à présent relève d'une amélioration

cyclique de l'activité, plutôt que des Abenomics. »

Les maux de l'archipel sont connus : pour doper réellement le taux de croissance, il faut s'attaquer au déclin démographique. Or, malgré les promesses de Shinzo Abe, peu de mesures ont été prises jusque-là pour augmenter la natalité dans un pays où maternité et emploi demeurent difficilement conciliables. Le FMI ne dit rien d'autre. Il appelle le gouvernement à saisir l'occasion de l'embellie actuelle « pour faire avancer un ensemble de réformes complet et coordonné. A cette fin, le travail à temps plein, la participation des femmes et des seniors au marché du travail et l'utilisation de la main-d'œuvre étrangère devraient être facilités. » Le chantier reste ouvert. ■

Mise en œuvre chaotique de la TVA en Arabie saoudite

- Un taux quasi uniforme de 5 % au 1^{er} janvier doit pallier la chute du pétrole.
- Toutes les entreprises devront être enregistrées d'ici au 26 août.

GOLFE PERSIQUE

Yves Bourdillon
@yvesbourdillon

L'introduction de la TVA dans les monarchies pétrolières du golfe Persique se précise. Les entreprises saoudiennes n'ont plus que quelques jours pour s'enregistrer auprès de l'administration chargée de collecter cette taxe sans précédent dans un pays où jusqu'ici la quasi-totalité des recettes publiques dérivait des ventes de pétrole. Riyad a décidé d'avancer l'échéance, initialement prévue fin septembre, au 26 août. Une annonce, fin juillet, qui a provoqué la panique parmi des dirigeants d'entreprises saoudiennes, qui se sont précipités aux bureaux de l'administration. Pour ajouter à la confusion, des informations contradictoires ont circulé sur la nouvelle échéance.

L'Arabie saoudite est, avec les Emirats arabes unis, le premier pays où sera appliquée, à partir du 1^{er} janvier prochain, la décision prise en début d'année par les membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG : Arabie saoudite, EAU, Bahreïn, Oman, Koweït et Qatar) pour pallier la chute du prix du pétrole. Cette mesure est aussi censée s'insérer dans une stratégie con-



Les aliments de base et les soins de santé seront vraisemblablement soumis à une TVA à taux zéro.

certée de diversification des économies locales et de transparence. Le taux de TVA sera de 5 %, sauf pour le tabac, où il atteindrait 100 %, et les boissons sucrées, où il serait fixé à 50 %. Les aliments de base et les soins de santé seront vraisemblablement soumis à une TVA à taux zéro.

Cette mesure s'appliquera aux entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 375.000 riyals, soit l'équivalent de 100.000 dollars. Les non-résidents seront tenus de s'enregistrer s'ils fournissent des biens et services soumis à TVA, quel que soit leur chiffre d'affaires, selon l'administra-

tion fiscale. Les 250 plus grandes entreprises du royaume paient déjà un impôt spécifique et seront donc enregistrées automatiquement auprès du bureau en charge de la TVA. La firme de consultants EY estime que cette mesure permettrait de collecter 25 milliards de dollars dans l'ensemble des pays du GCC l'an prochain.

Un défi administratif

L'instauration de cette taxe risque d'être quelque peu chaotique, car nombre de dirigeants d'entreprise s'estiment ni prêts ni bien informés. Notamment, les firmes saoudiennes

n'archivaient pas toutes leurs factures. Shiraz Khan, fiscaliste chez Al Tamini à Dubaï, estimait auprès de Bloomberg que « la transition ne va pas être fluide. Des entreprises comprennent le nouveau système et disposent de systèmes de comptabilité ou informatique sophistiqués, d'autres pas du tout ». « Une taxe est un concept nouveau dans la région », reconnaît Khalid Ali Al Bustani, patron de l'administration fiscale des EAU. Un défi administratif mais aussi politique ; historiquement l'instauration d'une fiscalité s'accompagne d'une demande de transparence... ■

Le gouvernement algérien remanié

MAGHREB

La politique des quotas d'importation est désavouée.

C'est un remaniement portant sur seulement trois ministres qu'a opéré, jeudi, le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, mais qui n'est pas dénué de signification. Ce remaniement survient deux jours après le limogeage du chef du gouvernement, Abdelmadjid Tebboune, un poids plume politique, dont la nomination à ce poste avait surpris après les législatives de mai dernier. Il a été remplacé par le très loyal chef de cabinet du chef de l'Etat, Ahmed Ouyahia.

Ce dernier, à la tête du 18^e gouvernement d'Abdelaziz Bouteflika en dix-neuf ans, a reconduit vingt-quatre ministres mais a remercié jeudi ceux qui occupaient les portefeuilles de l'Industrie, du Commerce et de l'Habitat. Le premier, Mahdjoub Bedda, est remplacé par Youcef Yousti, ancien ministre de l'Energie. Le ministre du Commerce, Ahmed Saci, cède la place à Mohamed Benmeradi, jusqu'ici conseiller économique du président. Et le ministre de l'Habitat, Youssef Chorfa, est remplacé par le préfet de Mostaganem,

Abdelwahid Temmar. Ce remaniement peut s'interpréter comme une victoire du lobby de l'import-export. Selon la presse algérienne, le chef de l'Etat avait adressé un sévère recadrage à Abdelmadjid Tebboune la semaine dernière, critiquant notamment l'élargissement de la liste des produits soumis à des quotas d'importation pour lutter contre le déficit commercial.

« Déclarer la guerre au pouvoir de l'argent »

Mahdjoub Bedda avait accusé les acteurs du secteur automobile d'« importations déguisées » alors qu'ils empêchent d'importantes subventions. Les ministres qui avaient appliqué cette politique ont été remerciés, soulignait jeudi Rachid Tlemçani, enseignant en sciences politiques à Alger. Peu auparavant, le quotidien « El Watan » avait prévu « la mise à l'écart des ministres ayant déclaré la guerre au pouvoir de l'argent ». Ou du moins au pouvoir des importateurs, dans un pays où l'industrie est marginale et où plus de 95 % des recettes à l'exportation sont tirées des hydrocarbures.

Ahmed Ouyahia avait déjà été à la tête du gouvernement algérien à plusieurs reprises, avant d'être limogé deux fois, en 2006 et en 2012. — Y. B.

Ebauche de détente dans la crise entre le Qatar et ses voisins du golfe Persique

L'Arabie saoudite a fait un geste d'ouverture, salué par le Qatar, à deux semaines du grand pèlerinage de La Mecque.

Riyad a fait un petit geste d'ouverture vers le Qatar, le premier depuis la rupture de ses relations avec le petit émirat gazier le 5 juin. Il a annoncé mercredi la réouverture de sa frontière terrestre pour permettre aux Qataris d'effectuer le pèlerinage annuel du Hadj en Arabie saoudite, fin août.

Une décision prise à l'issue d'une rencontre entre le prince héritier et homme fort du régime saoudien, Mohammed ben Salmane, et un émissaire de Doha, la première depuis le 5 juin. Le prince héritier, qui a évoqué pour la première fois depuis le début de la crise les « relations historiques et profondes » entre l'Arabie saoudite et le Qatar,

compte affréter des avions privés à ses frais pour faire venir des pèlerins depuis Doha. Le ministre qatari des Affaires étrangères, Mohamed ben Abderrahmane Al Thani a salué cette décision, tout en dénonçant la « politisation du pèlerinage » par Riyad. En tant que gardien des lieux saints, l'Arabie saoudite ne peut pas en principe s'opposer à la venue d'un pèlerin, mais aurait pu obliger les Qataris à le faire au prix d'un long détour aérien. Près de 5 millions de musulmans sont attendus du monde entier pour ce pèlerinage.

Dépolitiser le pèlerinage

D'autres gestes seront nécessaires pour initier une réconciliation entre le Qatar et la coalition constituée par l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Egypte et Bahreïn, qui l'accusent de soutenir l'extrémisme, les Frères musul-

mans et les djihadistes, ainsi que l'Iran.

Illustration de la difficulté à régler la crise, le régime du Bahreïn a remis de l'huile sur le feu en accusant mercredi le Qatar d'avoir cherché à le renverser en 2011 via le soutien à des manifestations de l'opposition. Ces dernières avaient réclamé une démocratisation du pays avant d'être réprimées par une intervention militaire saoudienne et émirati.

Si cette ouverture semble avoir pour but de dépolitiser le pèlerinage, elle peut aussi s'expliquer par le fait que Riyad se rend compte qu'il sera difficile d'imposer à Doha une reddition sans conditions. Le pays pourrait soutenir des sanctions « pendant plusieurs années », souligne Amy McAlister, d'Oxford Economics, grâce à sa position de numéro un mondial sur le gaz naturel liquéfié. Il dispose en outre du troisième fonds souverain de la planète, fort de 330 milliards de dollars. Certes, le Qatar devrait enregistrer cette année sa croissance la plus faible depuis 1995, à 2,5 %, selon un sondage de l'agence Bloomberg auprès d'économistes. Mais la croissance devrait rebondir à 3,2 % l'an prochain, même si le boycott de ses voisins arabes reste en place. Pied de nez, cette croissance devrait être... la plus élevée parmi les pays arabes du Golfe. — Y. B.



Le prince héritier et homme fort du régime saoudien, Mohammed ben Salmane. Photo Bandar Al-Jaloud/ AFP

Le pays pourrait soutenir des sanctions « pendant plusieurs années » grâce à sa position de numéro un mondial sur le gaz naturel liquéfié.

AMY MCALISTER
d'Oxford Economics

SÉRIE D'ÉTÉ À DÉGUSTER

ILS ONT CHANGÉ LE DESTIN DES ENTREPRISES
Genichi Kawakami, Yamaha
William L. McKnight
Roberto Olivetti
Mike Jeffries, Abercrombie & Fitch
Jorma Ollila, Nokia

À LIRE LA SEMAINE PROCHAINE

Les Echos

BIENVENUE DANS LA NOUVELLE ECHOSNOMIE

idées & débats

SOMMAIRE

Point de vue	A l'aube d'un état d'urgence numérique
Art et culture	Les vacances idéales de... Sonia Wieder-Atherton
Les vacances dans toutes leurs dates	Le budget des vacances
Utopies balnéaires	Tropical Islands, sous le hangar, la plage
Ils ont changé le destin de leur entreprise	Ivan Hirst, le sauveur de Volkswagen

L'ÉDITORIAL DES « ÉCHOS »

L'utopie de l'Internet libre



Par Daniel Fortin

Charlotteville est un défi au sacro-saint respect du « free speech » sur le Web.

C'est la mobilisation générale ! L'un après l'autre, les géants américains de l'Internet s'efforcent depuis plusieurs jours de juguler la poussée de haine raciale qui, sur leurs réseaux respectifs, a accompagné les violences provoquées par les manifestations de groupes d'extrême droite à Charlottesville, en Virginie. Après Facebook et Google en début de semaine, c'est au tour de Twitter, LinkedIn et Spotify de bannir de leur site les groupes suprémacistes ou néonazis qui tentent non sans succès de rallumer l'incendie identitaire aux États-Unis. On ne peut évidemment que saluer la réaction de ces agrégateurs d'opinions, quelles qu'en soient les réelles motivations. Elle rappelle l'initiative prise en décembre 2016 par les mêmes acteurs du Web pour lutter contre le terrorisme. Il s'agissait alors de mettre sur pied une base de données commune recensant les identifiants de plates-formes ou sites en

faisant l'apologie. A une année d'intervalle, ces deux événements pourraient laisser croire que l'on assiste à un tournant. Que l'utopie fondatrice d'un Internet libre et sans entraves, véritable zone de non-droit où la seule règle qui vaille est celle de la liberté d'expression, est en train de vaciller sur ses bases. Et que la malice de l'histoire fait que ce sont ses promoteurs de la Silicon Valley qui s'apprêtent à en signer l'arrêt de mort. Cette lecture est possible, mais elle n'est sans doute pas la bonne. Il ne faut pas se méprendre, en effet, sur les vraies raisons qui poussent les opérateurs du Web à ouvrir des brèches dans le sacro-saint respect du « free speech » sur Internet. La pression de l'opinion publique et le risque réel de défection des annonceurs jouent un rôle considérable dans ces décisions qui ne sont, de ce fait, que de circonstance. On remarquera en outre que, à l'heure de faire la police, les grands hébergeurs ne laissent à personne d'autre qu'eux le soin de décider qui tient ou non des propos haineux, racistes ou appelant à la violence. Cette attitude répond à un courant très profond dans nos sociétés modernes, où l'on refuse désormais de laisser à l'État le monopole de production de la cohésion sociale. D'où la popularité des réseaux sociaux, qui tient avant tout à la conviction que le renouveau démocratique se produira à l'initiative des individus. Cette vision, profondément ancrée chez les pionniers de la Silicon Valley, n'a pas disparu avec les tragiques événements de Charlottesville et le climat nauséabond qui en découle. D'autant qu'à Washington, au cœur d'une Maison-Blanche ressemblant de plus en plus à un bateau ivre, Donald Trump donne de solides arguments à ceux qui rêvent de substituer au pouvoir central défaillant le mythe d'une société autorégulée.

Lire nos informations
Page 17

DANS LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Ibiza à la recherche d'un nouveau modèle économique pour le tourisme

● A l'image de l'Espagne, Ibiza, l'une des îles des Baléares, cherche un modèle touristique viable et rentable. Selon « El País », l'augmentation du coût de vie a découragé les classes moyennes et les familles. Aujourd'hui, « un tourisme de luxe s'est développé, qui ne permet pas de faire vivre tous les commerçants », estime le quotidien. En cause, la politique pratiquée par l'île depuis 2010.

EL PAIS

Après avoir connu un immense succès, surtout auprès des jeunes, les autorités ont « lutté contre la consommation d'alcool et de drogues » et interdit certaines boîtes de nuit. Même si ces décisions ont été jugées nécessaires, l'économie locale a souffert d'un fort manque à gagner. A l'issue de cette « transformation », le nouveau modèle touristique s'est tourné vers une clientèle aisée. Ibiza a alors accueilli des hôtels cinq étoiles, comme Ushuaia et Hard Rock, ainsi que des discothèques de

luxe, telles que Nikki Beach et Blue Marlin. Il en résulte que « l'explosion de la bulle est imminente, après avoir augmenté en continu depuis une décennie », analyse le quotidien. A présent, la hausse du prix des loyers dissuade les jeunes et les familles modestes. Ces anciens fidèles de l'île ont désormais modifié leurs plans de vacances. De même, le tourisme gay s'est détourné d'Ibiza à cause des changements récents pour préférer d'autres destinations, en Grèce notamment. L'île espagnole est « à la recherche de l'équilibre entre ce qu'elle a été dans le passé et ce qu'elle a construit ces dernières années », résume le quotidien. Pour son nouveau modèle touristique, mieux cibler ses visiteurs ou permettre une conciliation des genres va être nécessaire. En attendant, Ibiza figure comme une destination favorite pour les riches Arabes et Russes. — A. G.



Le groupe Ubisoft inaugurerait en octobre un nouveau studio à Bordeaux. Photo Gérard Julien/AFP

LE POINT DE VUE

de Romain Poirot-Lellig

La France et le jeu vidéo, une politique publique en passe de réussir

En grande difficulté au début des années 2000, l'industrie française du jeu vidéo a su rebondir grâce au soutien des pouvoirs publics et à la structuration de la filière. Quelques mesures simples permettraient de consolider les succès actuels.

L'inauguration, en octobre, d'un nouveau studio du groupe Ubisoft à Bordeaux marque un tournant pour la jeune industrie du jeu vidéo en France : il s'agit de la première implantation majeure d'un grand acteur industriel du secteur depuis plus de quinze ans.

Dynamiques mais fragiles, les créateurs de jeux vidéo ont connu d'importants revers au début des années 2000. Les raisons en ont été multiples : des évolutions technologiques violentes, des coûts de production fortement haussiers, une consolidation désordonnée induisant une diminution des grands donneurs d'ordre et, enfin, un resserrement de l'accès au crédit provoqué par l'éclatement de la bulle Internet. De très nombreuses structures ont disparu pendant cette crise. Le jeu vidéo demeurait la première industrie culturelle de France en termes de vente, mais l'essentiel de la production provenait d'acteurs internationaux.

Lorsqu'ils se sont tournés vers les pouvoirs publics, les professionnels du secteur ont trouvé beaucoup de bonne volonté mais ont bien été obligés de constater l'absence d'outils à même de redonner du souffle à leur activité. Certes, Lionel Jospin, lors d'un discours ayant fait date à Cannes en 2001, avait évoqué le caractère stratégique de cette industrie culturelle pour la France et son cabinet avait invité les créateurs de jeux vidéo à se constituer en association. Mais le jeu vidéo demeurait considéré comme un objet bizarre, une industrie difficile à appréhender pour l'administration et par trop immatérielle au goût des banquiers.

Il a fallu toute la détermination d'un petit groupe de professionnels résolus et l'ouverture d'esprit de Jean-Pierre Raffarin et de son cabinet à partir de 2002 pour que soit esquissée une réelle politique de redressement. De ce

groupe de travail, que j'ai eu l'honneur de coprésider, sont sortis un volet d'incitation fiscale, un volet de formation ainsi qu'un volet d'aide à la création.

Aujourd'hui, le jeu vidéo en France se porte indéniablement mieux : selon le baromètre annuel du Syndicat national du jeu vidéo, 730 projets étaient en cours de production en France en 2016. De nombreuses petites sociétés émergent. Le secteur exporte massivement vers une audience mondiale, du simple jeu pour iPhone au géant Ubisoft, capable de vendre 15 millions d'exemplaires d'un « blockbuster ». Les recrutements progressent fortement, au point que les écoles ont parfois du mal à suivre, et la chasse aux talents est souvent tendue. D'après une étude de PwC, chaque euro de soutien rapporte 1,8 euro à l'État. Le jeu vidéo est désormais un loisir consensuel qui mobilise et inspire. La pratique de l'e-sport fait rage chez les adolescents — la France a d'ailleurs marqué les esprits en développant avec un réel esprit d'ouverture l'encadrement juridique de la pratique.

Un succès de développement industriel majeur pour la France est à portée de main. Comment peut-on transformer l'essai et à passer à l'étape supérieure ? Un premier élément de réponse consisterait à faire émerger un nombre plus important d'acteurs français de taille mondiale. Plutôt que de risquer de fragiliser par absorption des acteurs existants, l'émergence de nouveaux acteurs permettrait de créer une réelle dynamique de filière en France, dont les membres se spécialiseraient vers leur domaine de compétence : les jeux mobiles ou en ligne sont des marchés à part entière. La Caisse des Dépôts et la BPI, qui jouent déjà un rôle positif dans le secteur, pourraient y trouver une utilité supplémentaire.

En second lieu, la France pourrait bénéficier d'une politique d'attractivité

“

Le jeu vidéo a longtemps été considéré comme un objet bizarre, difficile à appréhender pour les investisseurs et l'administration.

C'est désormais un loisir consensuel qui mobilise et inspire.

sectorielle mieux assumée. La brillante réussite de la French Tech pourrait servir de modèle à cet égard. Les écoles pourraient être renforcées. La France dispose de l'ensemble des atouts nécessaires pour devenir le premier pôle européen dans ce secteur, destiné à croître de manière importante avec l'émergence de la réalité virtuelle et des autres usages innovants.

Une troisième amorce de réponse consisterait à continuer de prendre l'objet jeu vidéo pour ce qu'il est, tout en résistant à la tentation d'y plaquer des schémas de pensée qui lui sont étrangers. Le jeu vidéo est un média d'expérience : l'interactivité est son langage propre, comme le plan-séquence appartient à celui du cinéma. Elle lui permet de franchir les barrières culturelles et linguistiques. La prise en compte de cette dimension spécifique apparaît comme un élément important du développement serein du secteur.

Enfin, alors que Paris fait d'importants efforts pour bénéficier autant que possible du Brexit, une réelle attention devrait être portée à l'accès à la Bourse des entreprises innovantes et créatives au sens large. L'accès aux marchés financiers est non seulement une des clefs de l'innovation et de la créativité, mais également un moyen de s'assurer que cette créativité, et la croissance qui va avec, se développera en France. Il faut bien sûr se féliciter que des start-up françaises soient introduites au Nasdaq, mais il n'y a pas de raison que la France ne puisse devenir à terme un pôle d'attractivité comparable, toutes proportions gardées. Chaque jour, les nombreuses entreprises de création de jeux vidéo françaises démontrent que la France peut conduire le changement et l'innovation plutôt que de les suivre.

Romain Poirot-Lellig est maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.



LES ARTICLES LES PLUS LUS SUR LESECHOS.FR

1. Macron risque de rééditer l'erreur d'Obama
2. KPMG et PwC condamnés à de lourdes amendes
3. Luc Besson, qui avait misé gros sur « Valérian », rate son pari aux Etats-Unis
4. Pourquoi Bill Gates reste l'homme le plus riche du monde
5. L'ogre américain de l'e-commerce fait peur, même à Donald Trump

LE POINT DE VUE

de Jean-Noël de Galzain

A l'aube d'un état d'urgence numérique

L'attaque WannaCrypt, du nom de ce logiciel de rançon – « ransomware » –, a touché en mai 210.000 victimes dans 150 pays à travers l'Internet en quarante-huit heures. Ce sont des personnes chez elles, des hôpitaux, des universités, des entreprises petites et grandes comme l'usine Renault de Douai, 5.500 salariés, fermée au moins une journée.

Quelques jours plus tôt, c'était une attaque massive sur les serveurs de Cedexis, un champion français de la gestion des flux numériques, qui rendait indisponibles de nombreux sites médias français – « Le Monde », « L'Obs », « Le Figaro », « L'Equipe »... – des enseignes d'e-commerce ou de grandes entreprises.

Nous assistons à une montée en puissance des attaques informatiques, à la fois plus fréquentes et plus larges. Elles touchent des millions d'utilisateurs dans leur usage personnel et professionnel de l'informatique, à travers les usages du Web ou sans parfois même le savoir. Les entreprises publiques et privées sont particulièrement touchées. Il s'agit en particulier d'entreprises sensibles dans le secteur hospitalier et la santé, l'industrie, l'énergie, les transports, et le secteur finance-assurance. On l'a également vu, les médias ou les services Internet ne sont pas épargnés. Tout porte à croire que le phénomène continuera à s'amplifier avec le déploiement annoncé d'objets connectés peu sécurisés.

Les plates-formes Internet doivent faire face à des attaques d'une telle

ampleur qu'elles vont devoir être renforcées, les accès sécurisés et surveillés en temps réel. Il faut mener d'urgence la mise en œuvre des nouvelles réglementations européennes sur la protection des infrastructures vitales et des accès aux données sensibles (NIS et GDPR). Celles-ci sont destinées à relever le niveau global des entreprises et des Etats en matière de sécurité numérique. La France a été le premier pays en Europe à mettre en application une loi sur les OIV (opérateurs d'importance vitale). L'Allemagne, la Pologne et d'autres pays vont suivre. La coopération internationale est essentielle dans la lutte contre la cybercriminalité.

Au-delà des réglementations, les utilisateurs ont un retard important à combler dans leur équipement ; ce qui facilite le développement d'attaques massives à l'échelle mondiale. Les entreprises publiques et privées, les opérateurs de services et les plates-formes Internet ou encore les start-up, petites et moyennes entreprises, tout le monde a besoin de renforcer sa cybersécurité, dans l'urgence.

Cela ne pourrait-il pas conduire les Etats européens, et particulièrement la France, à envisager la mise en œuvre de mesures en faveur de l'investissement des utilisateurs dans l'équipement en moyens de sécurité numérique modernes ? Il faut favoriser des programmes d'investissements capacitaires pour les collectivités locales, l'éducation, l'université et les établissements de santé qui

ont peu de ressources et doivent s'en remettre à des prestataires extérieurs.

Les comptes à privilèges et les mots de passe doivent faire l'objet d'une gouvernance particulière pour éviter notamment la propagation des attaques de manière automatique et limiter les accès aux actifs sensibles, particulièrement les accès distants.

Pour les éditeurs de solutions, les intégrateurs et les fournisseurs de services aux entreprises ainsi que les hébergeurs d'applications, les chantiers

La coopération internationale est essentielle dans la lutte contre la cybercriminalité.

Il faut favoriser des programmes d'investissement pour la défense des entreprises.

sont considérables. Cette forte augmentation de la demande et celle de la cybercriminalité devront conduire nos entreprises à travailler ensemble, entreprises technologiques et industriels des services, pour apporter rapidement des remèdes à l'urgence numérique.

Jean-Noël de Galzain est PDG de Wallix et président d'Hexatrust.

LE POINT DE VUE

de Bertrand de Lacombe

La nouvelle majorité a la légitimité, elle doit agir

Il s'est fait entendre au lendemain des législatives une certaine musique contestant à la nouvelle majorité le droit de mettre en œuvre son programme, pour cause d'insuffisante participation des électeurs.

La partition en a été écrite par Jean-Luc Mélenchon, le 18 juin : « Notre peuple est entré dans une forme de grève générale civique dans cette élection. [...] Cette majorité boursouflée, qui est constituée à l'Assemblée nationale, n'a pas à nos yeux la légitimité pour perpétuer le coup d'Etat social qui était en prévision. » D'autres, hélas ! pleins de bons sentiments, se joignent à l'orchestre, tel le nouveau président de l'Assemblée nationale, déclarant lors de son installation : « Pour la première fois depuis le début de la V^e République, la représentation nationale n'est le fruit des choix que d'une minorité des Français. »

Pour l'électeur qui a accompli son devoir lors des quatre votes auxquels il était appelé, et quand bien même il n'aurait éventuellement pas soutenu la nouvelle majorité, ce discours est malhonnête. Sur le plan arithmétique d'abord, on ne peut dissocier les deux scrutins qui se sont succédé. Si le taux de participation aux élections législatives a été inférieur à 50 % (48,70 % au premier tour, 42,64 % au second), il avait atteint près de 78 % au premier tour de l'élection présidentielle et encore près de 75 % au second.

La deuxième malhonnêteté consiste, pour les populistes, à vou-

loir s'annexer l'abstention, qui serait signe d'une révolte au fond politiquement proche de leur programme. L'imposture est éclatante, puisque le choix de ne pas aller voter signifie la volonté de ne soutenir aucun des candidats en présence, y compris bien sûr ces populistes.

Naturellement, la chute de la participation entre les deux élections afflige, mais comment l'interpréter ? Les « affaires » ont certainement nourri cette désaffection vis-à-vis des parle-

Plus que tout, c'est l'absence d'action qui nourrit la défiance.

Il faut mettre en œuvre le programme du nouveau président.

mentaires, dont la fonction est par ailleurs mal connue ; il est également probable que nombre d'électeurs ont estimé que, le nouveau président étant élu, cette élection n'était que de second ordre ; on peut penser enfin que cette abstention représente l'autre face du « dégoût », qui a conduit une proportion sidérante d'électeurs à aller voter pour de parfaits inconnus tandis que d'autres restaient donc chez eux pour ne pas soutenir des élus vus depuis si longtemps.

Qu'il soit permis de considérer que nos concitoyens abstentionnistes ont commis une erreur et qu'il convient de le leur dire, d'autant plus qu'ils se voyaient offrir un choix plus large que jamais.

Cette erreur de jugement des abstentionnistes, nous devons la combattre : en améliorant l'information et la transparence vis-à-vis du rôle de nos parlementaires et de leurs pratiques, et en travaillant, pour mettre en œuvre le programme annoncé par le nouveau président et sa majorité.

Car plus que tout, c'est l'absence d'action qui nourrit la défiance. Des présidents se sont succédé sans que des mesures d'ampleur soient prises, pour lutter contre le chômage comme pour réduire nos déficits ; la nouvelle majorité a non seulement la légitimité mais aussi et surtout le devoir d'agir, quitte à se faire renvoyer dans cinq ans, si les résultats ne sont pas probants. Quant à tous les vrais défenseurs de la démocratie, même s'ils la rêveraient plus parfaite, qu'ils prennent garde de ne pas jouer les « idiots utiles », selon l'expression prêtée à Lénine, de tous ceux qui, de la répression de Caracas aux violences de Hambourg, nous montrent comment ils la pratiquent !

Bertrand de Lacombe est ancien conseiller municipal (UDI) à Issy-les-Moulineaux, ancien membre de cabinet ministériel.

art&culture

Les vacances idéales de... Sonia Wieder-Atherton

Marianne Bliman
@Marianne_Bliman

« C'est là que toujours je suis revenue. Chez elle. La nuit, assises face à face, à cette table, on parlait. De son enfance, de la végétation en Sibérie, de ce que veut dire tutoyer ou vouvoyer la musique, de Chostakovitch, des gens, des guerres... Jusqu'au petit matin. On fumait aussi. C'est là que je me reposais, me reconstruisais. Depuis peu, elle n'est plus là. Mais je continue à y aller, et à m'asseoir à la même place. » Bien plus que les vacances au sens où on l'entend d'ordinaire, Sonia Wieder-Atherton aime et a besoin de ces temps de « vacance, sans "s" » comme ceux qu'elle passait avec Natalia Shakhovskaya, concertiste de renom et sa professeure de violoncelle en Union soviétique. Des entre-deux de quelques minutes, plusieurs heures, des jours... Des « moments de repos profond » qui, explique-t-elle, permettent de « réorganiser le temps, introduire un rapport complètement différent à l'énergie, au faire, au ne pas faire ».

Cette relation si aigüe et singulière qu'elle a au temps, Sonia Wieder-Atherton la date des deux ans et demi passés à Moscou, alors jeune étudiante au Conservatoire Tchaïkovski. Une période fondatrice qui, trente-cinq ans après, « continue à garder une force absolument incroyable » en elle. Grâce, d'abord et avant tout, à Natalia Shakhovskaya : « Elle enseignait de manière unique la tenue d'archet, le rapport au son, et en même temps elle développait en nous l'art d'aller chercher au plus profond de soi pour donner vie à un texte musical. Un enseignement qui se déploie tout au long d'une vie. » Grâce, aussi, à la littérature et la langue russes, une passion toujours intacte.

Grâce, encore, à la découverte de cette « vie sous chape, avec ce qu'il y avait de terrible, mais aussi des forces de vie absolument extraordinaires ». Et de ce qu'est « comprendre la force des mots, la force du silence, la force de la confiance »...



Paysages sans fin

De tous ses moments de vacance(s), Sonia Wieder-Atherton garde une fascination pour les paysages sans fin. Ceux de son enfance aux Etats-Unis – où elle est née et a vécu jusqu'à huit ans. Ceux, aussi, qu'elle a découverts en Russie. « Les espaces, c'est presque un phénomène magique d'ouverture de l'imaginaire. Un peu comme quand on est couché dans l'herbe et qu'on regarde les nuages dans le ciel. Vous pouvez voir un port, avec des bateaux qui accostent. Moi, je me mets même à voir des gens qui courent, qui portent des paquets, des ponts... Et puis tout d'un coup, le nuage bouge. Alors le continent s'éloigne et tout se réorganise autrement », dit-elle comme elle raconterait une histoire, les yeux rieurs, l'imagination fertile.

Aujourd'hui, les « so-called vacances » idéales dont elle aurait envie, ce serait la Toscane. Une région à l'horizon si ouvert, où elle avait déjà choisi d'aller il y a un an : « Toutes ces collines, avec ces lignes d'arbres qui sont



Un temps suspendu, celui passé avec Natalia Shakhovskaya (photo), la professeure de violoncelle de Sonia Wieder-Atherton en URSS. Photo Sonia Wieder-Atherton

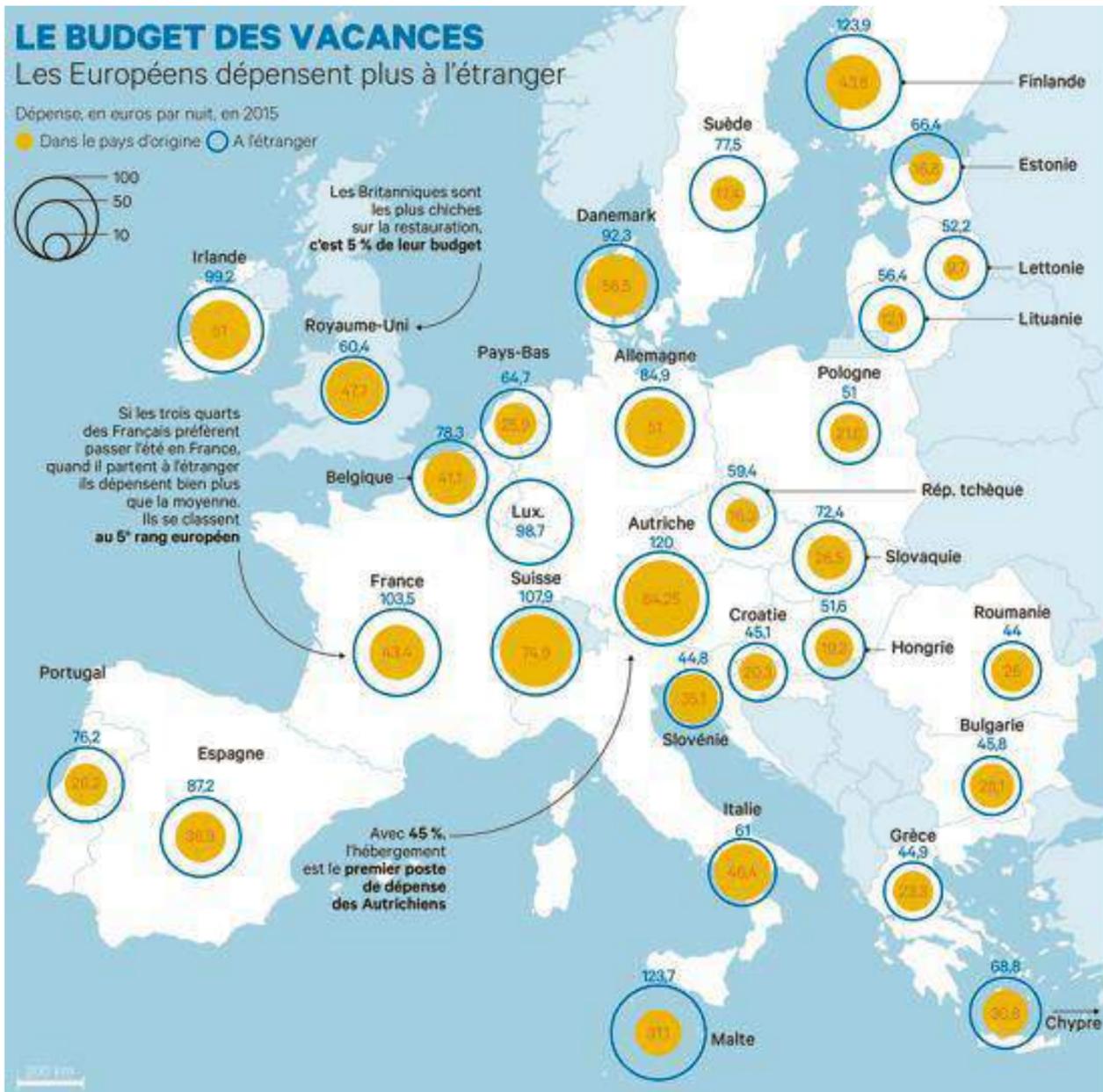
comme des dessins. J'ai senti une douceur dans ces paysages... Ça m'a fait tellement de bien. Je crois que c'est lié à une année assez violente, avec des événements très douloureux. Ça a été quelque chose de réparateur, de doux », glisse-t-elle, retenue. Mais, assure-t-elle, « dans trois mois, ça pourrait être différent ». Le programme estival de cette année l'a d'ailleurs été : la Corse chez des amis, la Russie avec sa « famille adoptive », et ailleurs, au gré d'un « je pars et on verra bien » quelle affection tant.

Où quelle soit pendant ses longs temps de vacance(s), Sonia Wieder-Atherton ne quitte en tout cas jamais son violoncelle. Parfois, elle s'accorde une coupure complète, parce que son programme de concerts le lui permet ou qu'elle a vraiment « très besoin d'arrêter tout ». Mais en général, elle « reste en doigts » avec des exercices tous les jours, trois quarts d'heure ou à peine plus. « Reprendre le violoncelle après un arrêt total est quand même assez pénible », lâche-t-elle.

De retour sur scène dès ce samedi, Sonia Wieder-Atherton entame sa saison 2017-2018 avec Bach, Dutilleux et Brahms, parmi ses compositeurs fétiches. Plus tard, on pourra la retrouver dans ses propres créations. Notamment « Exil », le 28 septembre au Festival Musica à Strasbourg, dans le cadre duquel elle participera aussi, le 6 octobre, à l'ouverture de l'exposition « Déflagrations, un siècle de dessins d'enfants sur territoires de guerre et crimes de masse ». Sûr que, d'ici là, cette musicienne éclectique autant qu'engagée aura mis à profit des temps de vacance pour lancer encore de nouveaux projets. ■

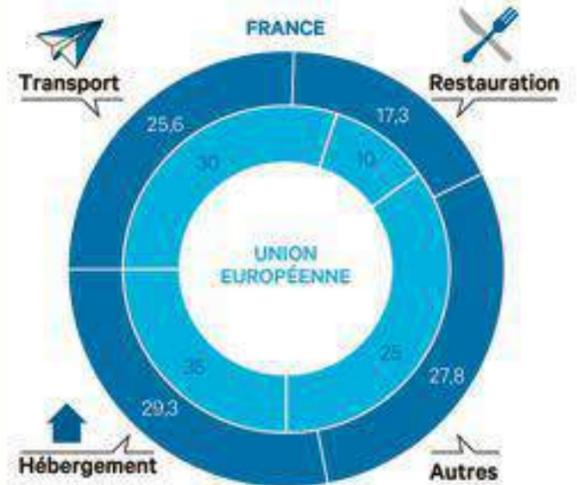


Aujourd'hui, les « so-called vacances » idéales dont la violoncelliste aurait envie, ce serait la Toscane. Une région à l'horizon ouvert. Photo Marthe Lemelle



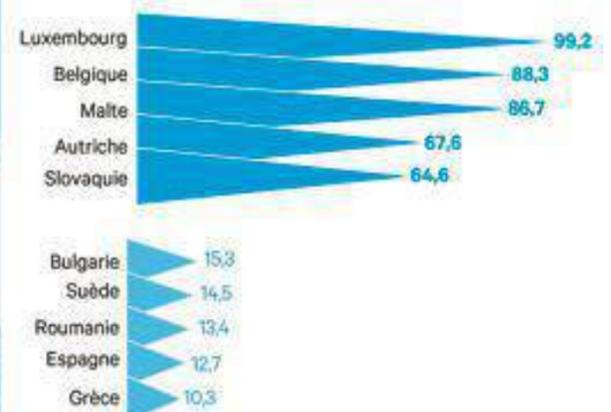
Les Français vont plus souvent au restaurant...

Part des dépenses par poste, en 2015, en %



... mais sont moins nombreux à partir à l'étranger

Part des nuitées à l'étranger de juin à septembre, en %



LES ÉCHOS • / SOURCE : EUROSTAT ; CMT, AVRIL 2017
INFOGRAPHIE : CYRIL LACHKAREFF - TEXTE ET DONNÉES : GENEVIÈVE MALERBE

UTOPIES BALNÉAIRES



Cet espace de 66.000 m² était à l'origine un hangar conçu pour fabriquer des dirigeables. Illustration Bernhard Ludewig

Allemagne

Tropical Islands, sous le hangar, la plage

Situé à une heure de Berlin sur une ancienne base aérienne soviétique, le parc tropical accueille 1,3 million de visiteurs par an.

Thibaut Madelin
@ThibautMadelin
— Envoyé spécial à Krausnick

En arrivant sur le parking après avoir traversé une grande forêt de pins, on hésite. La bulle géante posée sur le champ serait-elle la base nucléaire secrète du fils du Dr. No ? A moins qu'il ne s'agisse d'un simulateur de station spatiale à usage scientifique ? Pourtant, pas d'agents de sécurité aux alentours, seulement quelques moutons.

Passé l'entrée de cette bulle de 107 mètres de haut et de 360 de long, nous voici à Bali ou à Bornéo. La sensation de chaleur et d'humidité nous envahit. A la sortie des vestiaires, un village de tentes est posé sur du sable blanc, entre les palmiers. Quelques mètres plus loin, la voici, la Mer du Sud en plein soleil. On redoute l'hallucination. Et pourtant, c'est bien de l'eau.

Une piscine de 200 mètres de long, bordée d'un côté par une plage de sable

fin et, de l'autre, par un mur sur lequel figure un immense ciel bleu faisant penser au film « The Truman Show ». A 28 degrés, l'eau est irrésistible. Mais c'est encore plus vrai sur la lagune, de l'autre côté de la forêt tropicale, avec ses (véritables) flamants roses, où elle fait quatre degrés de plus.

Né d'une faillite

Bienvenue à Tropical Islands, parc aquatique surréaliste, perdu au milieu du Brandebourg, à 60 kilomètres au sud de Berlin ! Base aérienne nazie en 1938, tête de pont européenne de l'armement nucléaire soviétique dans l'ancienne RDA, puis éphémère hangar à dirigeables après la chute du mur de Berlin, le lieu illustre les ruptures de l'Allemagne.

Créé en 2004, le centre de loisirs de 66.000 mètres carrés doit son existence à la faillite de Cargolifter. Cette société avait investi 78 millions d'euros pour construire un hangar improbable afin d'y fabriquer des dirigeables pouvant transporter des pièces de plus de 100 tonnes. Introduite en Bourse en

2000, elle est même devenue une star de la cote avant d'exploser en vol.

La reprise du site par le holding malaisien Tanjong est une bénédiction pour le Land de Brandebourg. En treize ans, le groupe a investi 200 millions d'euros, d'abord dans les attractions – bassins, toboggans, dont un de 27 mètres de haut, minigolf, restaurants, ruelle commerçante, théâtre, sauna, salle de fitness... –, puis dans l'hôtellerie.

L'entrée coûte 42 euros pour un adulte et 33 euros pour un enfant de 6 à 14 ans. Plus avantageux : le billet de famille uniquement disponible en ligne jusqu'à 24 heures avant l'utilisation, valable pour 2 adultes et 4 enfants. Si le lieu est particulièrement dépayssant l'hiver, l'été offre aussi son lot de réjouissances avec le nouveau bassin extérieur et sa rivière d'eau vive, de 250 mètres de long.

Tropical Islands veut aller plus loin et doubler son affluence à plus de 2,5 millions de visiteurs par an. « Nous nous positionnons de plus en plus comme un parc de loisirs de vacances », explique son directeur général, Jan Janssen, arrivé en

2013 pour ramener l'entreprise déficitaire dans le vert. « Nous voulons augmenter nos capacités de 2.000 à 9.000 lits dans les trois prochaines années. »

En plus des chambres (à partir de 120 euros par adulte, entrée comprise) et des 113 gîtes aujourd'hui disponibles, la société veut construire 1.000 maisons de vacances, tout en développant son offre de loisirs avec un parcours d'Accrobranche ou une scène extérieure. Si elle ne donne pas de chiffre, les experts tablent sur un investissement proche de 250 millions d'euros. « Nous réaliserons ce développement avec un partenaire professionnel », déclare Jan Janssen, sans en dire plus. Le groupe français Pierre & Vacances-Center Parcs, présent en Allemagne, pourrait faire partie des candidats potentiels. Décision d'ici à Noël.

↓
LUNDI, DEUX NOUVELLES SÉRIES : « LES TRANSPORTS LES PLUS FOUS », ET « PETITE HISTOIRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE »

SÉRIE D'ÉTÉ 14/24

Ivan Hirst, le sauveur de Volkswagen

ILS ONT CHANGÉ LE DESTIN DE LEUR ENTREPRISE //

Au lieu de démanteler l'usine bombardée de Wolfsburg comme on le lui a demandé, le major britannique lance la production de la Volkswagen, voiture conçue juste avant la guerre. Avec, à la clef, un record de ventes.

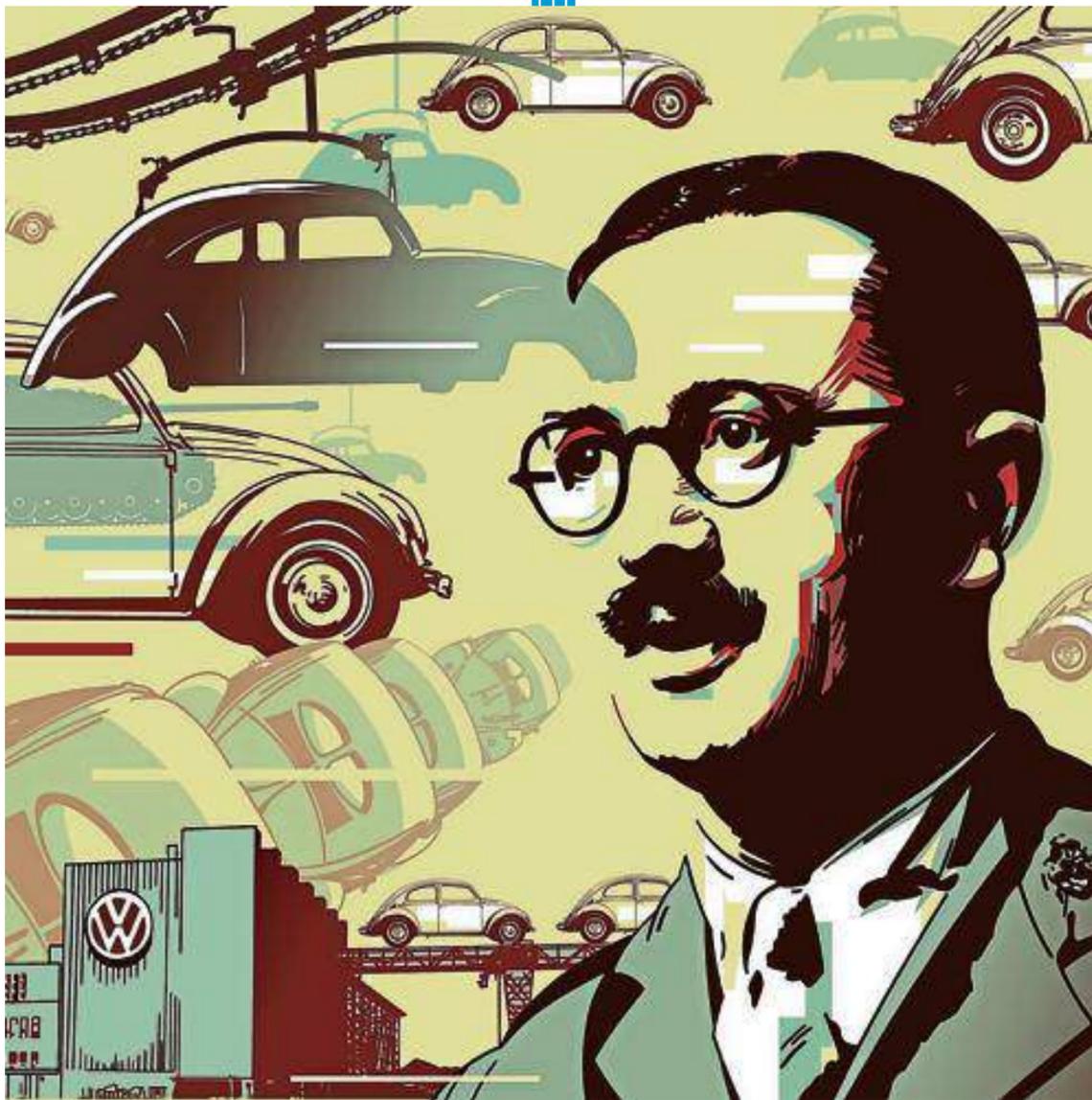
Tristan Gaston-Breton
tgb@historyandbusiness.fr
Historien d'entreprises
Illustration : Pascal Garnier

Si vous croyez que vous allez pouvoir fabriquer des automobiles dans un endroit pareil, vous êtes un fieffé imbécile ! » En cette fin d'été 1945, lord Rootes ne peut s'empêcher de prendre de haut son interlocuteur. Venu jusqu'à Wolfsburg, en Basse-Saxe, visiter les usines Volkswagen, le fondateur du groupe qui porte son nom est tombé des nues : bâtiments en ruine, stocks de matières premières réduits au minimum, main-d'œuvre famélique... Et on voudrait que lui, l'un des principaux constructeurs automobiles britanniques, le propriétaire de marques aussi réputées que Hillman, Humber, Sunbeam et Singer, investisse dans une friche pareille ? Quelle idée ! C'est pourtant ce que lui a proposé son interlocuteur, cet Ivan Hirst dont il ignore tout sinon qu'il est officier dans l'armée britannique avec le grade de major et qu'il a été chargé par ses supérieurs de démanteler l'usine. Et voilà que ce blanc-bec de trente ans à peine s'est mis en tête de relancer la production et a sollicité le concours des industriels anglais du secteur. « *Je n'ai rien à faire ici* », conclut ce jour-là lord Rootes, pressé de regagner l'Angleterre. Un nouveau revers pour le major Hirst. Mais qui, loin de le décourager, ne fait que renforcer sa détermination. Il faut dire que l'homme en a connu d'autres depuis son arrivée en Allemagne quelques semaines plus tôt...

Disparu en 2000, Ivan Hirst occupe une place à part au sein du groupe Volkswagen. « *Sans lui, nous n'existerions plus* », déclara le PDG du constructeur le jour de son décès. Et c'est bien, de fait, ce qui manqua de se produire dans les mois qui suivirent la fin de la Seconde Guerre mondiale... Lorsque Ivan Hirst arrive à Wolfsburg, ce n'est pas tout à fait un novice en matière industrielle. Né 1916 à Saddleworth, non loin de Manchester, il a baigné toute sa jeunesse dans l'ambiance des ateliers. Son père possède une importante usine qui fabrique des horloges, des montres et des instruments de mesure destinés, entre autres, à l'automobile et à l'aviation. Ivan Hirst y travaille quelques années après avoir obtenu un diplôme d'ingénieur en optique industrielle. Puis vient la guerre. De santé fragile, le jeune homme est mobilisé comme officier au sein du corps des ingénieurs électriciens et mécaniciens de l'armée, chargé de réparer les matériels militaires. Fin 1944, il dirige à Bruxelles un grand atelier de réparation de chars. Chaque jour, ce sont des dizaines de blindés qu'il lui faut remettre en état le plus rapidement possible : planification des travaux, gestion des machines et des stocks de pièces, organisation de la main-d'œuvre... Cette expérience va lui être d'une grande utilité chez Volkswagen.

Un site industriel reconverti dans la production des fusées V1

En mai 1945, le major Hirst se porte volontaire pour rejoindre le quartier général de la zone d'occupation britannique en Allemagne. Compte tenu de son parcours, il est expédié à Wolfsburg. C'est là, dans cette ville créée de toutes pièces par les nazis que l'ingénieur Ferdinand Porsche a, en 1936, édifié une usine pour y produire à la demande d'Hitler une voiture populaire bon mar-



ché, la célèbre Volkswagen. Mais la guerre a reporté le projet et le site s'est reconverti dans la production de véhicules militaires, puis dans celle des fusées V1. Une vocation qui lui a valu d'être bombardé à plusieurs reprises.

Lorsque Hirst arrive à Wolfsburg, la situation sur place est proprement chaotique. 25.000 personnes tentent de survivre comme elles le peuvent. Parmi elles, des réfugiés venus de toute l'Allemagne, des prisonniers de guerre, russes notamment, contraints de travailler à l'usine puis livrés à eux-mêmes, des déserteurs de l'armée allemande et d'anciens nazis soucieux de se faire oublier. Quant à l'usine, elle n'existe plus ou presque. Les 2.000 bombes larguées par les Alliés ont détruit plus de 60 % des installations. « *Les canalisations avaient été éventrées et l'odeur dans les ateliers était épouvantable* », écrira plus tard Ivan Hirst. Entre les ouvriers qui campent sur place, la tension est extrême : des rixes quotidiennes opposent ceux qui ont fait jadis allégeance au régime nazi à ceux qui ont rallié plus ou moins tard le Parti communiste. Quant à la mission du major, elle est des plus vagues : il doit, dans un premier temps, créer un atelier de réparation des véhicules militaires de l'armée anglaise, puis, dans un deuxième temps, céder ce qui reste de machines au titre des réparations de guerre. Au sein du gouvernement militaire anglais, personne, à ce moment, n'ima-

gine relancer la production d'automobiles. Personne, d'ailleurs, ne croit cela possible...

Relever l'Allemagne pour éviter le chaos

Ivan Hirst, lui, se persuade rapidement du contraire. Peu de temps après avoir pris ses quartiers à Wolfsburg, il fait deux découvertes essentielles. La première est que les équipements les plus modernes, loin d'avoir été détruits, ont été disséminés un peu partout sur le site. Ils sont là, flambant neufs et prêts à l'emploi. La deuxième trouvaille est plus surprenante encore. Dans un hangar, l'officier anglais est en effet tombé sur une Volkswagen 1938 en parfait état, l'un des rares modèles qui a pu traverser la guerre. Ivan Hirst comprend très vite ce qu'il peut en faire : un moyen de transport destiné aux officiers des armées d'occupation anglaise et américaine qui, manquent alors cruellement de véhicules. Mais, au-delà de cet usage immédiat, le major anglais est convaincu que cette voiture tout en rondeur, robuste et peu coûteuse, peut séduire un large public. Reste désormais le plus difficile : convaincre ses supérieurs. En septembre 1945, accompagné du colonel Charles Radclyffe, qui croit lui aussi au projet, il se rend au volant de l'unique Volkswagen jusqu'à Bad Oeynhausen, distante de 160 kilomètres et siège du gouvernement militaire anglais. Il en ressort avec une commande de 20.000 exemplaires ! Outre qu'elles ont désespéré-

ment besoin de véhicules, les autorités d'occupation ont vite compris l'intérêt qu'il y avait à relancer la production de l'usine. Pour les Anglais comme pour les Américains, il faut s'atteler sans tarder au relèvement de l'Allemagne afin d'éviter que le chaos ne fasse le jeu des communistes... C'est au retour de Bad Oeynhausen que le major Hirst prend contact avec les industriels anglais de l'automobile pour qu'ils l'aident à organiser la production. Avec le succès que l'on sait. Succédant à lord Rootes, le patron d'Austin, Leonard Lord, écrit, au lendemain de sa visite sur place et parlant de la Volkswagen : « *Véhicule n'atteignant pas les standards minima de l'industrie automobile. Voiture bruyante, disgracieuse et impossible à produire de façon rentable*. » C'est donc avec les seuls moyens dont il dispose qu'Ivan Hirst, passé du statut d'administrateur militaire à celui de véritable directeur, s'apprête à honorer cette première commande...

Sa grande force sera de gagner le personnel et les cadres à son projet. Il faut dire que le major, après un temps de méfiance, a vite séduit ses interlocuteurs allemands. Ne se départant jamais d'un flegme tout britannique, arrivant tôt le matin et partant tard le soir, Hirst fait tout son possible pour améliorer le sort des 9.000 personnes qui travaillent dans l'usine. Il remue ciel et terre pour obtenir du ravitaillement, n'hésitant pas à troquer des pièces détachées d'anciens modèles contre des vivres frais et à réquisitionner d'anciens stocks militaires de l'armée allemande pour les habiller. Un comportement qui lui vaudra d'être accusé de se livrer à grande échelle au marché noir ! L'homme n'a également pas son pareil pour obtenir, auprès des Américains, les matières premières qui lui font défaut. Rompant avec le management très autoritaire en vigueur depuis les années 1930, il restaure les syndicats, met en œuvre un embryon de cogestion et installe le premier comité d'entreprise élu. Le major est d'autant plus populaire qu'il sait stimuler la fibre patriotique de ses ouvriers... et qu'il est totalement désintéressé. Il se contente ainsi de sa solde de major et refuse la voiture que veut lui offrir le personnel en remerciement de son action...

Et ça marche ! En mars 1946, six mois après le redémarrage des lignes de production, l'usine passe le cap des 1.000 véhicules par mois. Un record alors que les ateliers encore debout n'ont plus de fenêtres et presque pas de toit, et qu'il faut, les jours de forte pluie, interrompre les fabrications ! La dixième Volkswagen sera produite en octobre de cette même année. Au même moment, Ivan Hirst commence à déployer en Allemagne un réseau de revendeurs, s'attaquant ainsi au marché grand public. Lorsqu'il quitte l'Allemagne en 1949, laissant la direction de l'usine à un Allemand qu'il a lui-même recruté, la Volkswagen est sur le point d'incarner le miracle économique allemand. En 1972, cette voiture « *disgracieuse et impossible à produire de façon rentable* » aura déjà été vendue à 16 millions d'exemplaires. Un record dans l'histoire de l'automobile ! ■

→ RETROUVEZ DEMAIN

Genichi Kawakami. Et Yamaha fabriquait des motos

En 1953, la société Nippon Gakki, spécialiste des pianos et des instruments de musique, se lance dans la fabrication d'une motocyclette.

Les Echos



Les chiffres de l'économie

Budget de l'Etat 2016 : 374,8 milliards d'euros // PIB 2016 : 2.222,9 milliards d'euros courants // Plafond Sécurité sociale : 3.269 euros/mois à partir du 01-01-2017 // SMIC horaire : 9,76 euros à partir du 01-01-2017 // Capitalisation boursière de Paris : 1.454,66 milliards d'euros (au 17-08-2017) // Indice des prix (base 100 en 2015) : 101,62 en juillet 2017 // Taux de chômage (BIT) : 9,3 % au 1^{er} trimestre 2017 // Dette publique : 2.209,6 milliards d'euros au 1^{er} trimestre 2017

EN FRANCE

SÉCHERESSE LE NIVEAU DES NAPPES S'AMÉLIORE UN PEU

La situation des nappes phréatiques s'est légèrement améliorée, mais près des trois quarts (71 %) présentent toujours un niveau « modérément bas à très bas », a indiqué jeudi le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) dans son bilan au 1^{er} août. Au 1^{er} juillet, cette situation concernait 74 % des nappes. « Cette situation de basses eaux n'est pas totalement inhabituelle pour cette période de l'année, mais elle est tout de même assez dégradée », note le BRGM.

INCENDIES HULOT FAVORABLE À « UNE FORCE DE SÉCURITÉ CIVILE EUROPÉENNE »



Pascal Pochard/Casabianca/AFIP

Le ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, s'est dit favorable jeudi à « une force de sécurité civile européenne » pour affronter les incendies, lors d'une visite à Palneca (Corse du Sud), où 170 hectares de végétation ont brûlé début août. La flotte française est « très opérationnelle » mais « vieillissante », estime le ministre.

MILITAIRES ATTAQUÉS UN HOMME ARRÊTÉ À MARSEILLE

Un membre de l'entourage du suspect de l'attaque à la voiture bélier contre des militaires à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) a été placé en garde à vue mercredi à Marseille. Il semble qu'il soit en lien avec le logement en région parisienne d'Hamou B., le suspect algérien de 36 ans, toujours hospitalisé une semaine après son arrestation. Celui-ci n'a toujours pas pu être interrogé, compte tenu de ses blessures.

MONT BLANC DES RÈGLES POUR LES ALPINISTES DU DIMANCHE

Jean-Marc Peilleux, le maire de Saint-Gervais (Haute-Savoie), qui abrite une partie de la « voie royale » d'ascension vers le mont Blanc, a publié un arrêté qui oblige les alpinistes à porter un équipement adéquat sous peine d'amende. Excédé par la succession de décès, souvent par imprudence ou inexpérience, ou de graves mises en danger, l' élu a décidé de « taper sur les doigts » des « têtes brûlées » face au « refus d'entendre les messages de prévention ».

PARLEMENT L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU SÉNAT AURA LIEU LE 2 OCTOBRE

L'élection pour la présidence du Sénat a été fixée au lundi 2 octobre, soit huit jours après le renouvellement de la moitié des sièges, indique jeudi le « Journal officiel ». L'actuel président, Gérard Larcher, avait été élu le 1^{er} octobre 2014 pour un mandat de trois ans. Le sénateur des Yvelines, qui avait aussi présidé la chambre haute entre 2008 et 2011, est candidat à sa propre succession.

TERRORISME SALAH ABDESLAM SERA JUGÉ EN BELGIQUE À L'AUTOMNE

Salah Abdeslam, seul survivant des commandos djihadistes qui ont attaqué Paris le 13 novembre 2015, pourrait être jugé dès l'automne à Bruxelles pour des coups de feu sur des policiers lors de la fusillade qui avait précipité la fin de sa cavale en mars 2016, a annoncé la justice belge. Trois policiers appartenant à une équipe d'enquête franco-belge avaient été blessés lors des échanges de tirs.

À L'ÉTRANGER

HONG KONG TROIS MILITANTS PRODÉMOCRATIE CONDAMNÉS A PLUSIEURS MOIS DE PRISON

Une cour d'appel de Hong Kong a condamné à des peines de prison trois jeunes militants ayant participé à « la révolution des parapluies » en 2014. Les manifestants âgés d'une vingtaine d'années ont chacun écoupé de plusieurs mois de prison pour « réunion illégale » lors du mouvement prodémocratie qui avait paralysé la ville pendant près de trois mois durant l'anniversaire de la rétrocession de Hong Kong à la Chine.

IRAN UN RÉFORMATEUR EN GRÈVE DE LA FAIM HOSPITALISÉ

En résidence surveillée depuis six ans, Medhi Karoubi, l'une des figures du mouvement réformateur en Iran, a été hospitalisé jeudi, moins de 24 heures après avoir entamé une grève de la faim pour mettre un terme à sa surveillance. Agé de 79 ans, il avait été candidat à la présidentielle en 2009 et placé sous résidence surveillée en 2011 pour son rôle dans les manifestations qui avaient secoué le pays.

GAZA UN ATTENTAT SUICIDE TUE UN GARDE DU HAMAS

Fait rarissime, un attentat suicide a tué un garde du Hamas, jeudi, dans la bande de Gaza, au niveau de la frontière avec l'Égypte, ouverte depuis lundi pour permettre aux Palestiniens de se rendre au pèlerinage de La Mecque. Un homme s'est fait exploser, tuant un officier et blessant cinq autres gardes, a rapporté le ministère de l'Intérieur de Gaza. A la suite de l'attaque, le Hamas a arrêté des dizaines de salafistes présumés.

AFRIQUE DU SUD LE CASSE-TÊTE DE LA FUITE DE GRACE MUGABE



Jekesai Njikizama/AFIP

La police sud-africaine a dit jeudi avoir placé les frontières en état d'alerte pour empêcher une éventuelle fuite à l'étranger de la première dame du Zimbabwe, Grace Mugabe, visée par une plainte pour agression et soupçonnée d'avoir frappé une jeune femme dans un hôtel de Johannesburg. La situation est délicate à gérer, car le président zimbabwéen, Robert Mugabe, séjourne en Afrique du Sud pour un sommet régional.

CONGO DÉMISSION DU GOUVERNEMENT

Le Premier ministre congolais, Clément Mouamba, a présenté la démission de son gouvernement, a indiqué jeudi la présidence de la République à Brazzaville, moins de quinze jours après les élections législatives dans un pays en crise, en négociations délicates avec le FMI. Aucune date n'a été précisée pour la formation du prochain gouvernement.

PAYS-BAS UN DJIHADISTE CONDAMNÉ À VERSER PLUSIEURS MILLIONS D'EUROS

La Cour pénale internationale (CPI) a estimé, jeudi, qu'un djihadiste reconnu coupable d'avoir participé à la destruction de sites religieux et historiques à Tombouctou, au Mali, en 2012, devrait verser 2,7 millions d'euros de dommages et intérêts. Il avait déjà été condamné en 2016 à neuf ans de prison pour ces mêmes faits qui lui sont reprochés. Etant en prison et sans ressources, c'est le fonds de la CPI dédié aux victimes qui règlera la somme à sa place.

TERRORISME

Barcelone frappée par un attentat meurtrier au camion bélier

Une attaque dans le quartier touristique des Ramblas a fait de nombreuses victimes.



Le chauffeur d'une camionnette a foncé sur la foule en fin d'après-midi sur l'artère la plus touristique de la capitale catalane. Bordées de terrasses et de boutiques, les Ramblas drainent un flux permanent de visiteurs. Photo Josep Lago/AFIP

Yves Bourdillon
@yvesbourdillon

En pleine période estivale, l'Espagne a été frappée à son tour, jeudi en fin d'après-midi par des terroristes djihadistes. Si ces derniers attaquent partout dans le monde (une fois tous les trois jours en moyenne en 2017), c'est la première fois que l'Espagne est visée depuis le gigantesque attentat (190 morts) de 2004 à Madrid.

Cette fois, le chauffeur d'une camionnette aurait foncé sur la foule à près de 80 km/h selon un témoin, zigzaguant sur une distance d'environ 500 mètres dans le centre de Barcelone, dans le quartier touristique des Ramblas. Le chauffeur s'est enfui à pied. Un ou deux hommes armés, dont vraisemblablement le con-

ducteur de la camionnette, se seraient ensuite retranchés dans un bar turc du centre de la ville. Une information non confirmée par la police, qui a immédiatement qualifié cet événement d'« attentat ». Quelques heures plus tard, l'un des deux terroristes a été arrêté. Le bilan, dans les heures qui ont suivi l'attentat, était, selon les autorités, d'au moins un mort et 32 blessés, dont dix graves. Mais ce bilan très provisoire était susceptible de s'aggraver. Dans la soirée, le gouvernement catalan faisait état de 13 morts.

Alors que le pays tout entier était sous le choc, le Premier ministre espagnol, Mariano Rajoy, devait se rendre sur place dans la soirée. Très vite, des responsables politiques du monde entier ont exprimé unanimement leur soutien

aux Barcelonais. Le secrétaire d'Etat américain, Rex Tillerson, a assuré que les Etats-Unis étaient « prêts à assister » les autorités espagnoles.

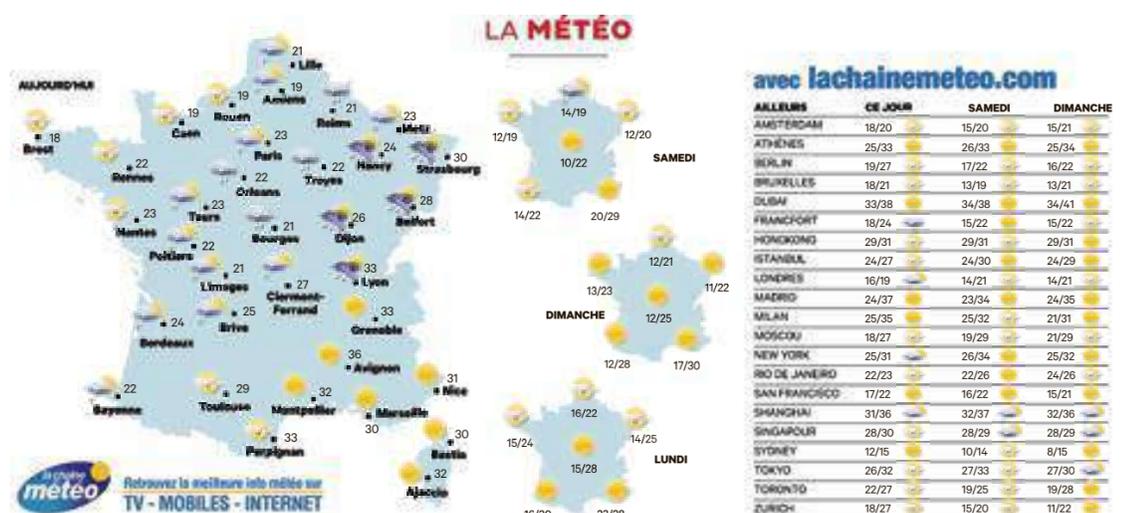
Le choix de Barcelone et celui des Ramblas ne tiennent pas au hasard. Ce quartier est l'un des grands symboles touristiques de l'Espagne. En outre, la capitale catalane figure parmi les hauts lieux espagnols qui accueillent un tourisme de masse, au point d'asphyxier la ville.

Procédé de prédilection des djihadistes

L'attaque au camion bélier semble être devenue le procédé de prédilection des djihadistes depuis un an en Europe. Ce type d'attentat, facile à mener, quasi impossible à prévenir et pouvant créer une psychose partout, n'est pas le premier de

ce genre. A Nice, en 2016, lors du feu d'artifice du 14 Juillet, un camion a foncé dans la foule, faisant 84 morts. Quelques mois plus tard, au marché de Noël de Berlin, un autre camion percuté des promeneurs, provoquant 12 morts. En mars, de cette année, à Londres, le même procédé a tué 5 touristes, puis 5 à Stockholm le mois suivant. Les djihadistes ont eu aussi recours au colis piégé à Manchester (22 morts) et aux armes à feu en France. Sur les Champs-Élysées, un tireur fou a tué un policier, un autre à l'aéroport d'Orly n'a pas fait de victime.

Au total, les terroristes ont mené 88 attentats depuis le début de l'année, selon des informations spécialisées, dans 27 pays, essentiellement en Afrique, au Moyen-Orient et en Europe. ■





CAC 40
5.146,85 points
- 0,57 %

EURO STOXX 50
3.461,97 points
- 0,65 %

EURO/DOLLAR
1,1745 \$
+ 0,37 %

OR
1.285,59 \$
+ 0,85 %

PÉTROLE (BRENT)
50,84 \$
+ 1,13 %

INDUSTRIE & SERVICES VOITURE AUTONOME



La course aux partenaires s'accélère // P. 12

NÉCOTRANS
Des offres de reprise partielle pour le gestionnaire de terminaux portuaires. // P. 13

ENCHÈRES
Comment les haras préparent leurs meilleurs yearlings pour les ventes de Deauville. // P. 14

TOURISME
Pourquoi les yachts délaissent les ports de la Côte d'Azur. // P. 15

KINGFISHER
Le plan de transformation du groupe britannique handicapé ses enseignes. // P. 15

VALE
En Nouvelle-Calédonie, le sort de l'usine de métallurgie en suspens. // P. 15

BTP
Comment le pont-jardin de Londres est tombé à l'eau. // P. 16

**HIGH-TECH & MÉDIAS
INTERNET**
Chassée par les géants du Net, l'alt-right américaine recrée son propre écosystème. // P. 17 ET L'ÉDITORIAL DE DANIEL FORTIN P. 6

**PME & RÉGIONS
OCCITANIE**
Sogclair s'associe à Renault dans la simulation pour les voitures autonomes. // P. 18

BRETAGNE
Le pâté Hénaff se diversifie dans les algues alimentaires. // P. 18

**FINANCE & MARCHÉS
BANQUE**
Les banques « challengers » montent en puissance. // P. 19

HEDGE FUNDS
Elliott prend l'avantage dans sa bataille contre Warren Buffett. // P. 20

VINCI
Les analystes prudents en cas de rachat d'ADP. // P. 20

BANCO POPULAR



Des hedge funds accusent Bruxelles. // P. 21
ET « CRIBLE » P. 26

ASSURANCE
Catastrophes : un coût limité à mi-2017. // P. 21

MATIÈRES PREMIÈRES
La culture du café menacée par le réchauffement climatique. // P. 22

**LES ÉCHOS BUSINESS
CARNET** // P. 25

DERNIÈRE HEURE

Le gouvernement veut assouplir l'obligation du quota de 25 % d'HLM



Le gouvernement envisage de repousser l'échéance de 2025, fixée en 2013 par Cécile Duflot, pour atteindre le quota obligatoire de 25 % de logements sociaux, voire d'intégrer au calcul les logements intermédiaires en zones tendues.

Photo Laurent Grandguillot/RÉA

Une consultation a été lancée par le ministère auprès des acteurs du logement.

Après le grand chantier d'une réduction des APL, Emmanuel Macron attaque de front un autre tabou politique : le quota obligatoire de construction de logements sociaux. La direction de l'habitat du ministère de la Cohésion des territoires a lancé le 11 août, par un courriel adressé aux acteurs du logement, une consultation sur un éventuel assouplissement du quota, a révélé le quotidien « Le Monde » dans son édition de jeudi. Les professionnels du secteur ont jusqu'au 10 septembre pour faire part de leur position. Une communication sur le projet de loi logement est prévue en Conseil des ministres trois jours plus tard.

Par un décret du 7 mai, le précédent gouvernement avait pourtant déjà assoupli les obligations prévues en matière de HLM par la loi de solidarité et développement urbain (SRU). Pour mémoire, la loi oblige à disposer d'ici à 2020 ou 2025 d'un nombre minimum

de logements locatifs sociaux de 20 % ou 25 % du total des résidences principales. L'obligation s'impose à toutes les communes de plus de 3.500 habitants (1.500 en Ile-de-France) appartenant à une agglomération de plus de 50.000 habitants comprenant une ville d'au moins 15.000 habitants.

La précédente ministre du Logement, Emmanuelle Cosse, avait assoupli le dispositif en permettant d'exonérer de quota obligatoire les communes d'agglomération de moins de 30.000 habitants, où la demande en HLM n'était pas assez importante pour justifier le développement d'une nouvelle offre locative sociale, ainsi que les communes présentant une insuffisance des transports en commun ou des contraintes d'inconstructibilité.

Le DAL s'insurge
Mais trop de communes n'ont pas atteint les 25 % fixés en 2013 par Cécile Duflot et n'ont plus le temps de rattraper leur retard d'ici à 2025. Le gouvernement Macron envisage donc de repousser cette échéance pour ne pas décrédibiliser la loi SRU. Surtout, le ministère explore l'idée d'aider les communes situées dans les zones où la demande

locative est la plus forte à atteindre leur quota (Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes) en intégrant dans le calcul les logements intermédiaires en sus des logements sociaux. Evidemment, cela implique un loyer plus élevé. « Cette disposition combattue par la société civile depuis les débats de la loi SRU en 2000 aurait pour effets de falsifier l'objectif social de la loi, de réduire la production de logements vraiment sociaux et de capter une part conséquente du foncier constructible (et rare) en zone tendue », fulmine l'association Droit au logement (DAL) dans un communiqué publié jeudi. La tentation serait certes grande, pour les villes de zone tendue, de privilégier les logements intermédiaires aux HLM.

Le gouvernement songe aussi à charger l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) local de la distribution, à la place de l'Etat, des fonds pour construire les HLM, de contrôler le respect des engagements par les communes carencées en HLM, voire constater les carences et de les sanctionner. Mais « à la tête des EPCI, on peut trouver les maires de communes carencées ! » s'insurge le DAL. La rentrée promet d'être houleuse. — M. C.

Melbourne reste la ville la plus agréable à vivre au monde selon « The Economist »

Melbourne est, pour la septième année d'affilée, la ville la plus agréable au monde, selon le rapport annuel de l'institut d'études du magazine « The Economist ». L'éloignement de la capitale australienne du terrorisme et des tensions diplomatiques explique, sans doute en partie, ce classement tandis que se dégradent les conditions de vie à travers le globe. C'est la première fois, depuis quinze ans qu'existe ce classement, qu'une ville se maintient sept années de rang à la première place.

L'enquête note 140 villes selon cinq grands critères : la stabilité, les services de santé, la culture et l'environnement, l'éducation et les infrastructures. Melbourne arrive en tête, devant la capitale autrichienne Vienne et un

trio canadien : Vancouver, Toronto et Calgary, qui complètent le Top 5. Le rapport de l'Economist Intelligence Unit souligne que, si les grandes métropoles comme New York, Londres, Paris et Tokyo bourdonnent d'activités, elles souffrent, en revanche, d'un haut niveau de criminalité et de transports publics bondés. Leur classement n'est pas précisé dans le communiqué publié.

La meilleure qualité de vie pour les villes moyennes des pays riches
Au rang des villes les plus mal classées, figurent la capitale de la Syrie, Damas, en dernière position, Lagos (Nigeria) et Tripoli (Libye). Sur une période de cinq ans, les cinq villes qui ont effectué la plus forte progres-

sion au classement sont Téhéran (à la 127^e place), Dubaï (74^e), Abidjan (129^e), Harare (133^e) et Colombo (124^e). Les cinq qui ont le plus régressé sont Kiev (131^e), Damas (140^e), Tripoli (138^e), Detroit (57^e) et Moscou (80^e).

Le rapport note que plusieurs villes américaines ont été déclassées ces dernières années « en raison de troubles croissants, notamment liés au nombre de personnes noires tuées par des policiers ». Mais il constate que les villes moyennes dans les pays riches ont la meilleure qualité de vie. « Celles-ci peuvent promouvoir une série d'activités récréatives sans que cela mène à des niveaux élevés de criminalité ou à des infrastructures surchargées », explique « The Economist ». — A. B.

Des gaufres contaminées au fipronil retirées des rayons

Marie-Josée Cougard
@CougardMarie

De l'œuf à la gaufre, il n'y a pas qu'un pas. Pourtant, l'insecticide fipronil frauduleusement utilisé sur les poules par deux entrepreneurs néerlandais indélécatés a résisté à toutes les transformations séparant le gâteau de la matière première. Les Pays-Bas viennent d'en signaler la présence à Paris dans 17 références de gaufres commercialisées en France. A l'état de traces. Mais à une concentration supérieure à la limite réglementaire fixée par la Commission européenne, qui est proche de zéro.

Les gaufres néerlandaises vendues sous les marques de huit distributeurs (Leclerc, Carrefour, Intermarché, Leader Price, Franprix, Système U, Monoprix et Casino) ont été retirées des rayons. Parmi celles-ci, P'tit Déli, Repère, Chabrier et Netto. Le ministère de l'Agriculture souligne que le fipronil à ce niveau de traces « ne présente pas de risque pour le consommateur au regard des références scientifiques ».

La France produit près de 15 milliards d'œufs.

Ils sont contrôlés, mais dans une proportion dérisoire pour ce qui est de la recherche du fipronil.

Reste que le mal est fait. Toute la filière est éclaboussée par cette fraude. Et l'industrie agroalimentaire aussi par ricochet. Tout comme la mécanique européenne des contrôles, même si on ne peut pas reprocher aux laboratoires de ne pas rechercher toutes les substances interdites dans les produits alimentaires. La méfiance qui s'est développée depuis quelques années dans l'esprit des consommateurs s'en trouve encore aggravée. Et l'affaire n'est pas finie. Les analyses, qui se poursuivent, apporteront toutes leur lot d'informations.

Echantillon d'œufs contaminés remontant à septembre 2016...

A ce stade, les laboratoires français n'ont pas rendu leurs conclusions. Lorsqu'elles seront connues, d'autres produits contenant des œufs pondus par des poules traitées au fipronil seront retirés, affirme le ministère de l'Agriculture. Le problème vient des œufs produits en Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique ainsi que dans le Pas-de-Calais, et touche au moins 17 pays européens. La France produit près de 15 milliards d'œufs. Ils font l'objet de contrôles sanitaires, mais dans une proportion dérisoire pour ce qui est de la recherche de l'insecticide fipronil. « 677 œufs » sur 14,7 milliards ont fait l'objet de tests, selon « Le Canard enchaîné », qui cite la Direction générale de l'alimentation du ministère.

La liste des produits retirés de la vente sera actualisée au cours des prochains jours au gré des analyses effectuées. Un bilan des contrôles officiels sur les établissements de la filière œufs et ovoproduits sera rendu public dans les mêmes délais. Quant aux ministères européens, ils se rencontreront fin septembre pour comprendre pourquoi il a fallu autant de temps pour que les Etats touchés donnent l'alerte. La Belgique vient de découvrir un échantillon d'œufs contaminés au fipronil remontant à septembre 2016... ■

INDUSTRIE & SERVICES

à suivre



Walmart a publié des résultats solides au deuxième trimestre

DISTRIBUTION Le premier distributeur mondial, l'américain Walmart, a annoncé jeudi des résultats supérieurs aux attentes. Le chiffre d'affaires du groupe basé à Bentonville (Arkansas) au deuxième trimestre a progressé de 2,1 % sur un an, à 123,35 milliards, au-dessus des attentes de analystes. Tout comme le bénéfice ajusté par action, la référence en Amérique du Nord, à 1,08 dollar. La valeur marchande brute (GMV) des ventes sur Internet (y compris la place de marché) a, elle, augmenté de 67 %. Cela n'a pas suffi à soutenir l'action qui baissait en cours de séance.

Alibaba double son bénéfice net au premier trimestre

E-COMMERCE Le bénéfice net part du groupe du chinois Alibaba a bondi de 94 % sur un an, au trimestre achevé fin juin, à 14,68 milliards de yuans (1,8 milliard d'euros). Dans le même temps, le numéro un chinois de la vente en ligne voyait son chiffre d'affaires s'envoler de 56 %, à 50,18 milliards de yuans (6,4 milliards d'euros). Si le groupe a largement diversifié ses activités, il tire toujours l'écrasante majorité de ses revenus (86 %) de ses plates-formes de commerce en ligne, et la demande toujours robuste des consommateurs chinois a largement contribué à ses solides résultats.

L'EPR finlandais « bien parti » pour démarrer fin 2018, selon TVO

ÉNERGIE Le réacteur nucléaire EPR en construction à Olkiluoto (Finlande) est « bien parti » pour démarrer en décembre 2018, a indiqué le directeur de la centrale de TVO, cité par l'agence Reuters. « Nous progressons plutôt bien [...]. Nous prévoyons d'être pleinement opérationnels d'ici la fin de l'an prochain », a dit Jouni Silvennoinen. Aucun financement supplémentaire pour le projet ne semble nécessaire, a-t-il précisé. Le réacteur construit par Areva et Siemens devait initialement démarrer en 2009 et fait l'objet d'un contentieux croisé à plusieurs milliards d'euros entre les parties. La date de fin 2018 était déjà celle avancée depuis plusieurs mois.

Dangote veut investir en Europe



INDUSTRIE Le capitaine d'industrie nigérian Aliko Dangote, fondateur du groupe cimentier du même nom qui a fait de lui la première fortune d'Afrique, veut investir de 20 à 50 milliards de dollars en Europe et aux États-Unis d'ici à 2025, notamment dans la pétrochimie et les énergies vertes, a-t-il déclaré dans une interview à l'agence financière Bloomberg. A partir de 2020, 60 % de ses investissements se feront hors d'Afrique, a-t-il précisé.

FAITES-VOUS PLAISIR AVEC VOS PLACEMENTS

Demain chez votre marchand de journaux



Voiture autonome : la course aux partenariats s'accélère

Fiat Chrysler a rejoint l'alliance dévoilée l'an dernier par BMW, Intel et Mobileye.

De son côté, Daimler s'est associé avec Bosch et Renault-Nissan avec Transdev.

Emmanuel Grasland
@EGrasland

L'industrie automobile se convertit aux pratiques des géants du numérique. Il y est désormais de bon ton de sceller des alliances pour s'adapter aux grands virages technologiques. En témoigne la décision de Fiat Chrysler (FCA). Le géant italo-américain a décidé de rejoindre l'alliance entre BMW, Intel et l'israélien Mobileye dans le domaine des voitures autonomes. Le constructeur allemand et ses deux partenaires avaient dévoilé l'été dernier un accord pour développer un concept de voiture capable de rouler sans intervention du conducteur. Mais l'association restait ouverte à d'autres acteurs, avaient-ils pris soin de préciser. Depuis, Intel a racheté le fabricant israélien de systèmes anti-collisions et les équipementiers Continental et Delphi ont rejoint la plate-forme. Mais FCA est le premier constructeur automobile à faire de même.

« Pour FCA, c'est un moyen d'accéder à une technologie, qu'il n'aurait pas forcément les moyens ni l'expertise de développer seul », explique Stéphanie Brinley, analyste chez IHS, dans une note de recherche. En retard dans la voiture du futur, le groupe dirigé par Sergio Marchionne apporte avec lui un réseau géographique dense et un volume de ventes important, avec environ 4,5 millions de voitures et camionnettes immatriculées chaque année. « Afin de promouvoir la technologie de conduite autonome, il est essentiel de créer des partenariats entre les constructeurs automobiles, les fournisseurs de technologies », a déclaré Sergio Marchionne. FCA avait déjà tissé



FCA avait déjà tissé en mi-2016 un partenariat avec Google sur les voitures autonomes, Waymo, l'ex-Google Car, testant la technologie sur des mini-vans (photo) du groupe. Photo Waymo

en mi-2016 un partenariat avec Google sur les voitures autonomes, Waymo, l'ex-Google Car, testant la technologie sur des mini-vans du groupe. Certains craignaient alors que, faute de ressources financières et techniques, le constructeur ne se contente de devenir une sorte de sous-traitant de Google ou d'Apple. Cette initiative prouve que ce ne sera pas forcément le cas.

Des véhicules autonomes en 2021

BMW ambitionne de mettre des voitures 100 % autonomes sur les routes à compter de 2021. Grâce à ce nouveau partenaire, l'alliance prend donc du poids, avec l'espoir d'imposer les standards de demain au secteur.

En face, Daimler, le fabricant des Mercedes-Benz, a formé une alliance concurrente avec Bosch, le premier équipementier de la pla-

nète. Renault-Nissan s'est associé avec Microsoft dans le véhicule connecté et va tester avec Transdev une flotte de voitures autonomes sur le plateau de Saclay (Essonne). Renault-Nissan entend lancer une dizaine de véhicules équipés de fonctions de conduite autonome

« Pour FCA, c'est un moyen d'accéder à une technologie, qu'il n'aurait pas forcément les moyens ni l'expertise de développer seul. »

STEPHANIE BRINLEY,
analyste chez IHS

d'ici à 2020. VW a dévoilé en mars son premier prototype de voiture autonome. Et GM a mis 1 milliard de dollars sur la table en 2016 pour racheter Cruise, un spécialiste des logiciels de conduite automatique. Tout comme dans la high-tech, ces partenariats ne sont pas toujours évidents à mettre en musique. Le chinois Baidu et Continental ont par exemple décidé de travailler ensemble dans la conduite autonome, après que le groupe chinois et BMW ont mis fin à leur partenariat pour cause de divergence sur les dates de commercialisation visées des véhicules.

Près d'un tiers des conducteurs de la planète serait prêt à s'offrir une voiture autonome et un quart entendrait pouvoir en utiliser une sans avoir à l'acheter, estime le cabinet IHS. De quoi inciter à faire vite son choix pour trouver les bons partenaires. ■

Situation de crise chez un gros sous-traitant automobile français

Maike Automotive, un groupe de décolletage de 1.600 salariés, vient d'engager une procédure de sauvegarde.

Gabrielle Serraz
— Correspondante à Grenoble

Coup de tabac en Haute-Savoie. Le premier groupe de décolletage de la vallée de l'Arve, la société Maike Automotive, s'est placé en procédure de sauvegarde début août, selon le greffe du tribunal de commerce de Grenoble. Fondé par deux entrepreneurs, Barthélemy Gonzalez et Philippe Mallet, cet équipementier de 1.600 salariés fournit des composants et sous-ensembles à de grands constructeurs comme PSA, Renault, Volkswagen ou BMW. Il perdrait 16 millions d'euros par an, selon « France Bleu », pour un chiffre d'affaires de 250 millions.

Une situation liée aux difficultés de sa filiale, Frank et Pignard, mise en redressement judiciaire quelques jours plus tard. Rachetée en 2008 à l'américain Autocam, Frank et Pignard emploie près de 500 personnes pour un chiffre d'affaires de 73 millions d'euros. Par sa maîtrise de la mécanique de haute précision, cette ETI constitue la pépite du



Bercy suit de près le dossier. Contacté, le ministère dit « ne pas avoir de craintes majeures sur l'emploi ». Photo Maike Automotive

groupe. Elle bénéficie d'une forte expertise dans des domaines sensibles, comme la direction assistée ou le management des fluides.

Stratégie de rachats

Désireux d'atteindre une taille critique, Barthélemy Gonzalez et Philippe Mallet, les fondateurs et actionnaires majoritaires de Maike Automotive ont multiplié les rachats d'entreprises ces dernières années : Précialp en 2008, Frank et Pignard en 2009, EM Technologies en 2010, Peugeot Japy en 2011, puis Gaillard SA en septembre 2013.

Toutes sont installées en Haute-Savoie, à l'exception de Peugeot Japy, dont le siège est à Audincourt (Doubs). Cette stratégie a été soutenue par Naxicap mais aussi par le FMEA, le fonds de modernisation de la filière des équipementiers automobiles, qui a apporté 25 millions d'euros en 2011.

Aujourd'hui, le placement en procédure de sauvegarde de cet acteur suscite une grande émotion dans la vallée. « Je ne peux qu'exprimer l'incongruité de la situation du groupe Maike au vu de la croissance des entreprises du secteur. Les mar-

chés servis par le décolletage étant tous en croissance, ce qui a conduit cette entreprise à une telle situation est probablement d'ordre interne », explique un industriel savoyard.

De fait, cette annonce intervient alors que les départs de dirigeants se sont enchaînés depuis quelques mois : fin mars, le directeur général, Philippe Mallet, a quitté le groupe en raison de divergences sur la stratégie. Fin juin, le second

Cette annonce intervient alors que les départs de dirigeants se sont enchaînés depuis quelques mois.

cofondateur, Barthélemy Gonzalez, s'est mis en retrait de son poste de président, remplacé de façon temporaire par Giovanni Cannella, lequel vient à son tour de quitter l'entreprise. Son successeur, Michel Maire, a été présenté le 3 août aux salariés. Bercy suit de près le dossier. Contacté, le ministère dit « ne pas avoir de craintes majeures sur l'emploi » et indique que plusieurs repreneurs se seraient déjà manifestés. ■

Des offres de reprise partielle pour Necotrans

LOGISTIQUE

Le spécialiste de gestion portuaire et logistique minière en Afrique est en redressement judiciaire.

Antoine Boudet
@ABoudet

Les vautours sont nombreux autour de la dépouille du groupe Necotrans, actif, en Afrique essentiellement, dans la gestion de terminaux portuaires, le secteur pétrolier et gazier, et la logistique minière. Pas moins d'une quinzaine d'offres ont en effet été déposées au tribunal de commerce de Paris, qui les a examinées en audience ce jeudi. Il devrait juger de leur recevabilité dans les prochains jours. Le 29 juin, il avait prononcé la déclaration de cessation de paiements et la mise en redressement judiciaire de Necotrans pour une période de six mois.

Confronté à un mur de dettes de près de 200 millions d'euros, le groupe familial – fondé en 1985 par Richard Talbot et repris, après son décès en novembre 2013, par sa fille Sophie, actionnaire unique – avait auparavant confié à la banque Rothschild un mandat de vente. La seule offre ferme reçue, du groupe singapourien de négoce et de courtage de denrées alimentaires Olam, ayant été refusée, Necotrans, à court de cash face à une nouvelle échéance fin juillet, n'avait plus le choix.

Le redressement judiciaire passe donc par la vente de l'un des filiales du groupe. Selon nos informations, aucune offre de reprise globale n'a été présentée au tribunal. Grégory Quérel, le président de Necotrans, a bien soutenu le projet défini par le groupe de BTP burkinabé Ebomaf, le mieux-disant semble-t-il, sur les plans tant financier que social. Mais ce dernier n'a finalement pas pu soumissionner une offre.

Parmi celles soumises au jugement du tribunal, certaines concernent la logistique minière, d'autres le secteur pétrolier et gazier, et d'autres encore les terminaux portuaires, les trois pôles sur lesquels Necotrans avait décidé un recentrage stratégique en 2014,

avant le retournement de conjoncture sur les marchés des matières premières en Afrique. Comme une validation du choix fait à l'époque par l'actionnaire de soutenir le plan élaboré par Grégory Quérel et son directeur général, Jean-Philippe Gouyet, ancien cadre de la DGSE, les services de renseignements français, et venant alors d'EADS.

Mais les succès engrangés dans les terminaux portuaires, à Dakar, à Brazzaville et à Kribi, au Cameroun, avec de lourds investissements à la clef, comme l'acquisition en République démocratique du Congo (RDC) de MCK, société de sous-traitance minière devenue NB Mining, pour environ 120 millions de dollars, ont nécessité des financements tendus, face au refus obstiné de l'actionnaire d'ouvrir le capital du groupe.

Parmi les offres de reprise partielles, dont celles de Bolloré

Parmi les repreneurs potentiels : Bolloré Africa Logistics, Finaltra, Sea Invest ou Prinvest.

Africa Logistics, de Finaltra (groupe Heppner), d'African Ports & Corridors Holdings (APCH), du belge Sea Invest ou encore de Prinvest, de l'homme d'affaires franco-libanais Iskandar Safa, il en est au moins une qui a fait tiquer les représentants du personnel de Necotrans : celle d'Octavia Holding, société constituée à Dubaï par l'homme d'affaires corse Pascal Beveraggi, sur NB Mining pour 1 million d'euros, une somme apparemment ridicule au regard de l'activité de cette société. Toutefois, souligne un proche du dossier, demeure un crédit payeur qui n'a pas été réglé dans son intégralité. Incluant celui-ci, l'offre d'Octavia Holding serait inférieure de 20 % au prix d'acquisition en novembre 2015. Reste au tribunal à juger de la validité de ces offres et aux salariés à faire leur deuil d'une histoire africaine.



À NOTER
Necotrans a réalisé un chiffre d'affaires de 850 millions d'euros en 2016, contre 1,3 milliard en 2015.



Les propositions de reprise concernent la logistique minière, le secteur pétrolier et gazier, et les terminaux portuaires, les trois pôles stratégiques de Necotrans depuis 2014.

Photo Necotrans

Boeing vole devant Airbus dans la flotte mondiale

AÉRIEN

La flotte mondiale devrait presque doubler sur les dix prochaines années pour atteindre 51.200 appareils en 2036.

Bruno Trévidic
@BrunoTrevidic

La flotte mondiale d'avions commerciaux – jets et avions à hélices – comptait précisément 28.235 appareils en service à travers le monde au 10 juillet 2017, selon le recensement réalisé par le site de presse professionnelle Flightglobal.com. Soit 65 % de plus qu'en 2008. Et, selon ses prévisions, cette flotte mondiale devrait encore presque doubler sur les dix prochaines années pour atteindre 51.200 appareils en 2036. De quoi suivre la croissance du trafic passagers, qui devrait également doubler durant la prochaine décennie.

Les lignes bougent

Mais, au-delà de cette progression sans surprise, la composition de la flotte mondiale est également en train de changer, comme le montre l'étude de Flightglobal. Pour la première fois en 2017, le nombre des Airbus monocouloirs de la famille A320 en service dans le monde (soit 6.965 A318, A319, A320, A321, ceo et neo) a dépassé celui des Boeing 737 (6.864 exemplaires). Et ce, même si le 737-800 reste l'avion le plus répandu, avec 4.408 exemplaires en service, devant l'A320 classique (4.017 exemplaires). Sur les cinq modèles d'appareils les plus fréquents dans les aéroports, trois appartiennent à la famille A320. Cependant, les Boeing restent encore 20 % plus nombreux que les Airbus dans la flotte mondiale



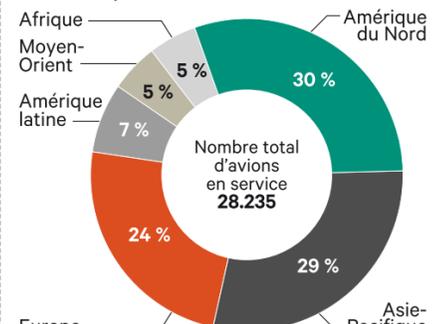
Les modèles d'avions les plus répandus

En nombre d'avions

Airbus A320	6.965
Boeing 737	6.864
Boeing 777	1.387
Airbus A330	1.214
Boeing 767	744
Boeing 757	689
Boeing 787	554
MD 80	358

Répartition géographique

En % au 10 juillet 2017



« LES ÉCHOS » / SOURCE : FLIGHTGLOBAL / PHOTO : AIRBUS

actuelle, avec près de 11.000 appareils en service pour l'américain contre plus de 8.600 pour l'Européen. Grâce au 777, Boeing continue en effet de dominer les routes intercontinentales, avec 3.853 avions long-courriers en opération contre 1.694 pour Airbus. Mais, là aussi, les lignes bougent. Malgré la progression rapide du Boeing 787, passé de 422 à 554 exemplaires en un an, l'Airbus A330 qu'il était censé tuer, continue de progresser et reste le deuxième avion long-courrier le plus répandu, avec 1.214 exemplaires en opération. Le roi des lignes long-courriers, le Boeing 777, reste en tête avec 1.387 exemplaires en service cet été, contre 1.319 en 2016. Mais ses effectifs progressent désormais

moins vite que le trafic long-courrier mondial, avec l'arrivée de l'Airbus A350 sur le marché des gros-porteurs. Le nouveau long-courrier européen est encore peu visible dans les aéroports, avec 92 A350-900 opérationnels à la mi-juillet. Toutefois, avec la forte augmentation de la production prévue par Airbus d'ici à 2019, ce nombre devrait plus que doubler d'ici à 2019.

L'A340, la pire contre-performance

On ne peut pas en dire autant de l'A380. Dix ans après le premier vol, les très gros porteurs européens restent deux fois moins nombreux que les Boeing 747, qui, quarante-huit ans après son premier vol, comptent 489 exem-

1.387

BOEING 777

Le roi des lignes long-courriers reste en tête avec 1.387 exemplaires en service cet été, contre 1.319 en 2016.

plaires en service (dont 383 en version passagers), contre 212 A380. La pire contre-performance reste celle de l'A340. Six ans après l'arrêt de la production, il ne reste plus que 175 A340 en service. Soit moins que des A300, le premier modèle d'Airbus, dont 211 exemplaires sont encore utilisés, quarante-cinq ans après le premier vol. ■

Les Echos
capitalfinance

LE GUIDE 2017 DU CORPORATE FINANCE



**IDENTIFIEZ
ET CONTACTEZ**
tous les professionnels du
Private Equity et du M&A en France

- Décryptage des grandes tendances du secteur
- 100 fiches détaillées des acteurs incontournables
- 1000 contacts professionnels référencés

290 PAGES – 169 € HT

boutique.capitalfinance.eu



Ecurie des Monceaux

Le modèle économique des Monceaux repose sur l'achat de juments de très bonne qualité dont la progéniture, née de savants croisements, grandit sur 274 hectares au cœur de la campagne bocagère du pays d'Auge.

Comment les haras préparent leurs meilleurs yearlings pour les ventes de Deauville

- L'Ecurie des Monceaux, en Normandie, tient le haut du pavé aux ventes aux enchères de la maison Arqana.
- La filière d'élevage de pur-sang française a su conserver la confiance des grands propriétaires.

ENCHÈRES

Martine Robert
@MartIRD

C'est la dernière ligne droite pour l'Ecurie des Monceaux, meilleur vendeur de yearlings depuis 2012 lors des traditionnelles enchères d'août, organisées cette année du 19 au 22 par la maison Arqana à Deauville. L'an dernier, les trente yearlings présentés par le haras normand ont totalisé plus de 10 millions d'euros d'enchères, loin devant le suivant, à 3 millions.

Ces prix ne doivent rien au hasard : déjà une cinquantaine de courses des Groupes 1, 2 ou 3, les plus hauts niveaux de compétition, ont été gagnés par des chevaux élevés par les Monceaux et adjugés chez Arqana. Parmi ces cracks, Chicquita, vendue 600.000 euros, Natio-

nal Defense 280.000, ou encore Charm Spirit 140.000... « Notre message est clair : notre production va à la maison de vente française Arqana, plutôt qu'à son concurrent britannique, leader en Europe, Tattersalls. On a cru en eux et ils ont cru en nous », explique Henri Bozo, le directeur de l'Ecurie des Monceaux.

« **Groupes de copains** » Pour justifier ce choix de miser sur la filière nationale, il souligne la « qualité de l'offre car l'élevage français se développe autour de nouveaux intervenants qui investissent », et met en avant « le dynamisme d'Arqana, capable d'établir des contacts durables avec des acheteurs du monde entier ». Enfin, ajoute-t-il, « notre système de courses rétribue bien les propriétaires, les éleveurs, les entraîneurs, les jockeys ». Seul bémol à ce tableau idyllique, la santé vacillante des paris hippiques, le

PMU peinant à stabiliser le nombre des joueurs.

Quant au modèle économique des Monceaux, il repose sur l'achat de juments de très bonne qualité – pas forcément les plus chères du marché –, parfois en association avec d'autres éleveurs de manière à partager les coûts et les risques. Ces pur-sang sont ensuite envoyés à des étalons confirmés, sélectionnés avec soin. « Cela allie pragmatisme, génétique et data. Mais il y a chaque année un champion imprévu », poursuit Henri Bozo.

La progéniture née de ces savants croisements grandit au haras, situé au cœur de la campagne bocagère du pays d'Auge, sur 274 hectares d'un seul tenant. Choyés, les poulains, sevrés à cinq mois et demi, sont alors doucement séparés de leur mère, pour constituer « des groupes de copains », selon l'expression de l'éleveur, afin de les mettre en

« L'élevage français se développe autour de nouveaux intervenants qui investissent. »

HENRI BOZO
Directeur de l'Ecurie des Monceaux

confiance. « A un an, on a une idée de leur potentiel : de 5 à 10 % n'ont pas le niveau attendu pour les ventes de prestige », reconnaît Henri Bozo. Pour les autres, une moitié est présentée aux enchères d'août, où ces yearlings atteignent un prix de vente moyen de 120.000 euros ; ceux qui ont besoin d'un peu plus de temps, sont présentés aux ventes d'octobre d'Arqana à Saint-Cloud, pour un prix moyen de 40.000 euros.

Pour en arriver là, pas un euro ne sort du haras, tout est réinvesti, et l'Ecurie des Monceaux peut compter sur une équipe de 25 employés, tous passionnés. Alix Choppin, directrice marketing d'Arqana, détaille deux aspects fondamentaux de l'élevage. « Une gestion des pâtures de tous les instants permet d'optimiser la qualité de l'herbe pour les pensionnaires. Cela passe par l'analyse des minéraux et oligoéléments, des traitements complémentaires personnalisés, des rotations des herbages, voire un recours à des ruminants si besoin », explique-t-elle.

Nouvelle génération

Vient ensuite le travail de préparation des yearlings, « avec une marche quotidienne en main, un entraînement à prendre la pose, arrêté devant les acheteurs ». Pour enfin les amener « dans leur "robe de mariée" le jour de la vente ». Pour Olivier Delloye, direc-

teur général de France Galop, « un personnel bien formé, des installations bien pensées, des investissements dans de bonnes juments, cela paie ». Et de constater l'arrivée dans le métier d'« une nouvelle génération qui a voyagé, développé ses réseaux à l'international pour attirer des investisseurs étrangers ». De quoi éviter « une fuite des compétences alors que nos terres d'élevage sont reconnues, que nous sommes un pays de courses offrant de bons débouchés à cette production », relève Olivier Delloye.

Les principaux acheteurs qui se retrouvent à Deauville, le cheikh Mohammed Al Maktoum, son frère Hamdane, le consortium irlandais Coolmore, les Sud-Africains de Mayfair Speculators, les Qataris d'Al Shaqab Racing... sont fidèles à l'Ecurie des Monceaux, qui accueille également des chevaux à l'entraînement et entretient sa propre écurie de course. ■

La filière veut renforcer l'attrait du secteur

Si l'élevage de chevaux de course se porte relativement bien en France, l'évolution de la fréquentation et des paris inquiète.

Ancien numéro deux d'Arqana et directeur de France Galop, société organisatrice de courses de chevaux, Olivier Delloye se plaît à dire que « la filière hippique française est bien une référence sur la scène internationale ». Pour autant, il n'en masque pas la faiblesse. « Il est indispensable pour sa bonne santé de renouveler le profil des parieurs », affirme-t-il, pointant du doigt l'ouverture du marché des jeux en ligne. « Il faut rendre l'expérience encore plus conviviale et théâtrale, intéresser davantage de français aux courses hippiques, non seulement pour qu'ils parient davantage, ce qui permettra de redistribuer à la filière, mais aussi pour qu'on leur redonne l'envie d'investir dans des écuries de groupe », explique Olivier Delloye. Ce dernier compte notamment sur l'hippodrome de Longchamp, en cours de rénovation pour 130 millions d'euros de travaux. En avril 2018, l'équipement phare de France Galop pourra accueillir 60.000 personnes et développer une clientèle « after work », comme sait si bien le faire le champ de courses de Happy Valley à Hong Kong.

Maintenir une base de propriétaires

En attendant, le gratin international se retrouve ce mois-ci autour du meeting de Deauville, sur l'hippodrome de La Touques. « Notre sys-

tème de courses donne une opportunité de courir et de valoriser un large panel de chevaux, avec 7.800 courses organisées et une enveloppe globale de 280 millions d'euros d'allocations par an », précise Olivier Delloye. En Angleterre les très grandes courses sont très bien dotées, mais les autres beaucoup moins qu'en France, souligne-t-il. Le système français fait, lui, en sorte d'avoir des prix non négligeables à affecter aux autres catégories de courses, afin de maintenir une base de propriétaires et d'éviter la baisse des effectifs de chevaux partants, ce qui ferait chuter aussi les paris. « C'est un équilibre à trouver en permanence », poursuit Olivier Delloye.

Le 30 septembre, à Chantilly, Arqana va lancer une nouvelle course, le « Haras de Bouquetot-Critérium d'octobre », réservée aux chevaux présentés à la vente de yearlings d'octobre 2016. Pas moins de 210 poulains et pouliches de 2 ans sont inscrits pour participer à cet événement, qui se déroulera en ouverture du week-end du Qatar Prix de l'Arc de Triomphe, mais, au terme d'une sélection drastique, 16 seulement se retrouveront dans les stalles de départ. En jeu, une allocation garantie de 274.000 euros. Le haras de Bouquetot offrira, lui, au naisseur du gagnant une saillie de Shalaa, l'étalon le plus cher d'Europe, qui a notamment sailli la double championne de l'Arc, Trêve. « Cette nouvelle initiative vise à renforcer l'attrait du propriétaire de chevaux de course en France », souligne Eric Hoyeau, président d'Arqana. — M.R.

En dix ans, la maison Arqana est devenue incontournable dans le monde des courses

Fondé en 2006, Arqana a réalisé 114 millions de chiffre d'affaires en 2016. Il occupe la deuxième place en Europe sur son marché

Du 19 au 21 août, 334 yearlings passeront sur le ring de la salle Elie de Brignac de Deauville pour les ventes de la maison Arqana. Les acheteurs scruteront les futurs Wings of Eagles – gagnant cette année du Derby d'Epsom, une première pour un cheval acquis à Deauville –, Almanzor, Qemah, Mekhtaal, Black Princess, Signs of Blessing, Le Havre, et autres Siyouni... Tous ces cracks, issus de la production française et européenne, ont été achetés lors des vacances précédentes dans la station balnéaire normande. « La qualité de notre catalogue progresse d'année en année, du fait des succès des chevaux issus de nos ventes, de l'amélioration du parc d'étalons français, des efforts continus des éleveurs installés dans l'Hexagone, et de ceux de nos équipes pour démarcher des poulains d'exception dans toute l'Europe », souligne Eric Hoyeau, président d'Arqana. La maison de ventes peut se targuer d'un succès spectaculaire depuis 2006, avec une place de numéro deux européen des enchères de chevaux, avec 21 % de part de marché, et de septième maison de vente française, tous secteurs confondus.

En 2016, l'entreprise a réalisé 144 millions d'euros de chiffre d'affaires en vendant près de 3.500 chevaux de galop et de trot dont le plus



Charly Tribulleau/AFP

Du 19 au 21 août, 334 yearlings passeront sur le ring de la salle Elie de Brignac de Deauville pour les ventes de la maison Arqana.

cher est parti pour 1,9 million d'euros lors de la Vente de l'Arc à l'automne. Arqana rafle 96 % du marché français dans sa spécialité.

Enchères en ligne

L'an dernier, la vente de yearlings d'août avait présenté à peu près le même nombre de lots, soit 340, dont 76 % avaient trouvé preneur, pour un prix moyen de 152.566 euros. Dans la foulée, la vacation dite « V.2 », présentant des profils plus précoces, avait proposé 118 autres lots, avec quasiment le même taux de réussite et un prix moyen de 39.648 euros, contre 144 cette année pour une vente qui se tiendra le 22 août.

Arqana déploie une stratégie commerciale très offensive, avec des ventes thématiques toute l'année, et des enchères en ligne. Les premières peuvent concerner, comme en mai, des chevaux de deux ans déjà entraînés, en juillet plusieurs profils de races, en septembre les seuls pur-sang arabes, les yearlings élevés en France en octobre, les chevaux d'obstacles en novembre, enfin en décembre des poulains de l'année et des juments destinées à la reproduction, convoitées par des investisseurs japonais, nord et sud-américains, australiens, turcs.

Les enchères en ligne, généralement organisées sur 24 heures, permettent de leur côté de valoriser des

Le trio de tête des maisons en 2016

- L'anglais Tattersalls : 297,38 millions d'euros
- Le français Arqana : 144,02 millions d'euros
- L'irlandais Goffs : 119,24 millions d'euros (*)

(*) Les quatrièmes, quasi à égalité à 45 millions d'euros, sont des compagnies sœurs de Goffs au Royaume-Uni et de Tattersalls en Irlande.

profils variés, ou un seul cheval très prometteur, comme une jument déjà mère d'un gagnant, un poulain de trois ans performant, voire des parts d'étalons à succès.

Arqana se plaît aussi à animer la filière avec des événements tels que le Salon Galop Expo, destiné à promouvoir les activités liées à cette discipline, et les Rencontres de l'Innovation, organisées en partenariat avec le pôle de compétitivité Hippo afin de valoriser des jeunes pousses innovantes pour la filière.

Enfin, depuis 2013, l'Arqana Racing Club encourage les écuries en multipropriété : 30 à 40 porteurs de parts (de 10.000 à 20.000 euros) acquièrent plusieurs chevaux confiés aux meilleurs entraîneurs. Près de 90 propriétaires ont ainsi mis le pied à l'étrier et les 14 chevaux ainsi acquis ont déjà remporté 8 victoires et sont arrivés placés 44 fois sur 93 départs. — M.R.

Pourquoi les yachts délaissent les ports de la Côte d'Azur

TOURISME

Le nombre d'escales des grands yachts dans les ports de plaisance méditerranéens est en recul.

Les professionnels demandent un moratoire de six mois de la nouvelle réglementation sociale.

Les porte-parole des ports de la grande Côte d'Azur dénoncent la nouvelle réglementation sociale, appliquée depuis le 1^{er} juillet à l'égard des yachts. Un décret du 9 mars 2017 impose désormais aux armateurs de cotiser pour leurs marins résidents, lorsque ceux-ci restent plus de trois mois consécutifs dans un port français. Or, un chantier de rénovation réalisé en moyenne tous les deux ans sur un yacht dure généralement plus de trois mois. La société d'entretien Monaco Marine vient ainsi de perdre un chantier pour un bateau de 152 mètres, parti en Espagne.

En outre, depuis début 2017, la perte de chiffre d'affaires en escale du port emblématique de Saint-Tropez a été de 30 %, celle de la rade de Toulon de 40 %, prétendent Renaud Muselier, Christian Estrosi et Hubert Falco, respectivement président de la région, de la métropole niçoise et de l'agglomération de Toulon. Ce que dément, pour sa

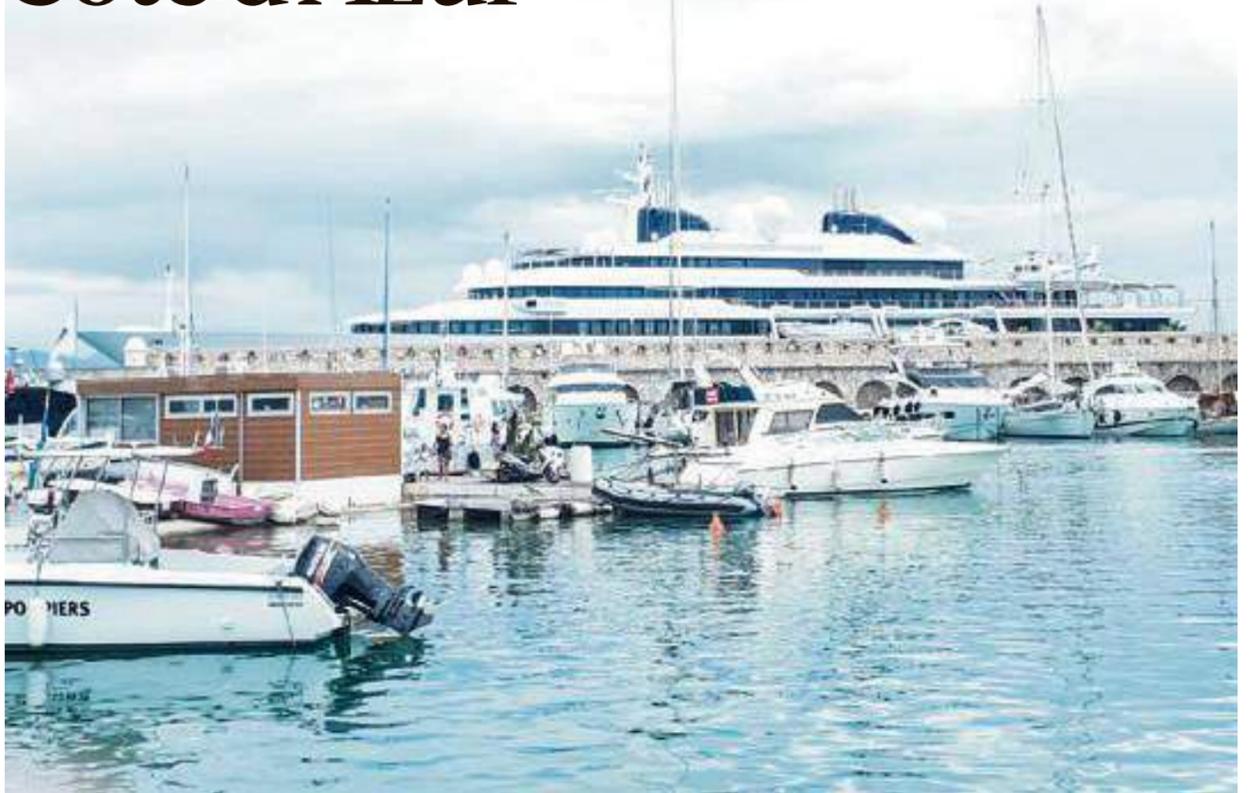
part, le maire de Saint-Tropez. Les trois élus ont néanmoins adressé au début du mois d'août au chef de l'Etat une lettre ouverte dénonçant la situation.

De leur côté, la Fédération française des ports de plaisance (FFPP) et la direction des Ports de la CCI Nice Côte-d'Azur ont effectué sans se concerter une demande de moratoire de six mois auprès du gouvernement de cette nouvelle réglementation sociale. Sans réponse pour l'instant. Selon eux, cette période est nécessaire afin d'échanger avec les pouvoirs publics et d'aborder l'ensemble des problèmes liés à la filière yachting.

Car, au-delà du décret de mars, l'application stricte par la France d'un arrêt européen sur la taxation du gasoil implique un coût beaucoup plus élevé pour les yachts en France qu'en Italie notamment. Il y

L'application stricte par la France d'un arrêt européen sur la taxation du gasoil implique un coût beaucoup plus élevé pour les yachts en France qu'en Italie.

aurait un différentiel de 50 centimes au litre, en sachant que la consommation moyenne de gasoil pour un yacht long de 70 mètres est d'environ 500 litres par heure... Selon Serge Palleres, président de la FFPP, les yachts délaissent les ports



Si le yacht « Katara », propriété de l'ancien émir Al Thani du Qatar, a mouillé dans le port d'Antibes cet été, la baisse de fréquentation des ports azuréens n'en a pas moins été marquée. Photo DR

français pour les ports italiens et espagnols sont surtout ceux de grande dimension (entre 40 mètres et 100 mètres) et étrangers. « Ils sont fatigués par les changements réglementaires fréquents et le prix du carburant est trop élevé. C'est tout un contexte. Nous sommes dans une spirale descendante », affirme-t-il.

Franck Dosne, directeur des ports à la CCI Nice Côte-d'Azur, est lui « inquiet des retombées de cette baisse sur le tissu économique portuaire azuréen. Lorsqu'un yacht est à quai, il effectue son ravitaillement (nourriture, fournitures, entretien nautique...) ». Un contexte qui n'empêche pas la mairie de Cogolin

(Var) de poursuivre son projet de modernisation de son port. Elle prévoit en effet de proposer, à partir de 2019, vingt places pour les yachts de grande dimension. « Je ne peux pas me prononcer sur l'impact macroéconomique de la situation, mais à mon échelle, je n'ai aucune crainte pour le remplissage de ces places,

dont j'ai commencé la commercialisation la semaine dernière », explique Eric Giorsetti, directeur de cabinet du maire. Un enjeu important pour l'économie locale, car ce sont les plus gros bateaux qui engendrent le maximum de retombées, auprès notamment des métiers de bouche. — L. L.

Le plan de transformation de Kingfisher handicape ses enseignes

DISTRIBUTION

Les ventes de Castorama et de Brico Dépôt en France ont encore baissé au deuxième trimestre.

Les investisseurs s'inquiètent de la réorganisation en cours.

La chute commence à être préoccupante. Au deuxième trimestre de son exercice comptable 2017-2018, entre le 1^{er} mai et le 31 juillet, le groupe britannique Kingfisher, propriétaire des enseignes Castorama et Brico Dépôt, a vu leurs ventes encore baisser en France, de respectivement 2,8 % et 5,1 %, à taux de change constant et périmètre comparable. Et ce dans un marché en légère progression sur la période, selon les chiffres de la Banque de France publiés mercredi par la Fédération des magasins de bricolage (FMB). Au premier trimestre, ces deux chaînes avaient déjà vu leurs chiffres d'affaires dans l'Hexagone s'inscrire en retrait de respectivement 5,5 % et 4,3 %.

Mais, jusque-là, l'activité britannique de Kingfisher parvenait à compenser, au moins en partie, les difficultés connues en France. Cette fois, le repli des ventes de l'enseigne grand public du groupe outre-Manche, B&Q, de 4,7 % sur un an, fait qu'au Royaume-Uni et en Irlande le chiffre d'affaires à périmètre et taux de change constants a diminué de 1 %. Seul Screwfix, réseau de magasins et site de vente en ligne réservés aux professionnels, continue d'engranger de bons résultats dans les îles Britanniques. Au total, le groupe a enregistré une baisse de

1,9 % de son chiffre d'affaires à taux de change constant et à périmètre comparable, à 3,15 milliards de livres (3,45 milliards d'euros).

Pour expliquer ces ventes globalement moroses, le groupe a mis en avant les conséquences temporairement négatives de la mise en place d'une vaste réorganisation visant à renforcer les synergies entre ses différentes enseignes et à muscler son offre numérique.

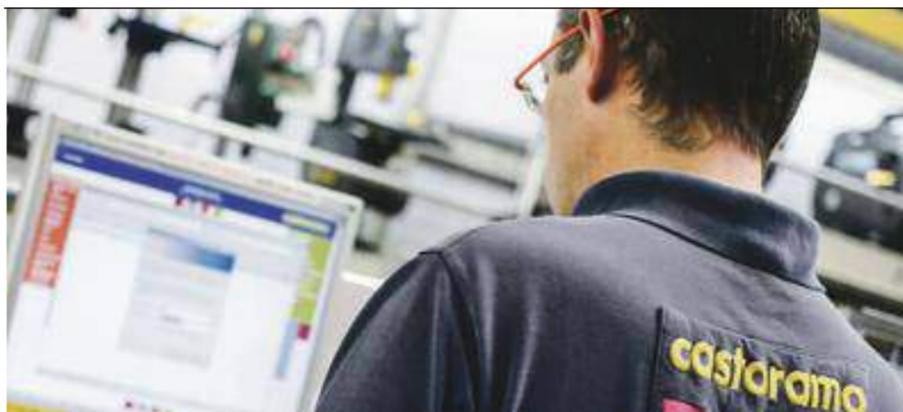
Lancé sous l'égide de la directrice générale du groupe, la Française

Véronique Laury, ce plan, d'un coût estimé à 800 millions de livres sur cinq ans, vise à augmenter de 500 millions de livres les profits annuels avant impôts de Kingfisher à partir de la cinquième année de sa mise en place.

Investisseurs et analystes s'impatientent
Citée dans un communiqué, la dirigeante explique que, « parfaitement conscient des difficultés qu'engendrerait cette année une

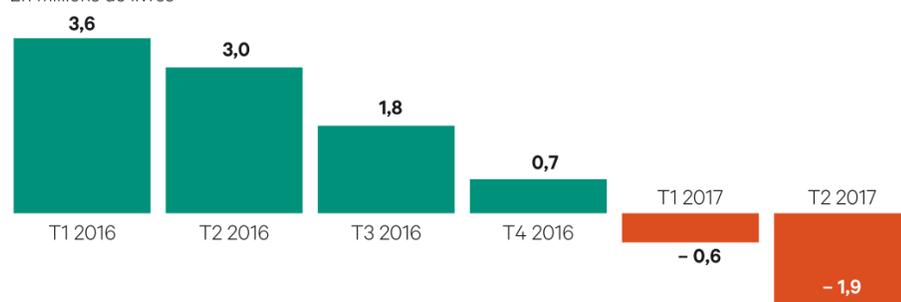
nouvelle étape du plan de transformation, le groupe a déjà mis en place les moyens de soutenir sa performance globale au terme de cette deuxième année ».

Mais les analystes et les investisseurs commencent déjà à s'impatienter, quand ils ne s'inquiètent pas de la réussite de ce plan. Le cours de l'action Kingfisher en a pâti jeudi à la Bourse de Londres, cédant 4,10 %, à 294,8 pence, à la clôture. La valeur a perdu 15,84 % depuis le début de l'année. — A. Bo.



La baisse des ventes s'aggrave au second trimestre

En millions de livres



« LES ÉCHOS » / SOURCE : SOCIÉTÉ / PHOTO : AFP

En Nouvelle-Calédonie, le sort de l'usine de Vale en suspens

MÉTALLURGIE

Le devenir de l'usine du géant brésilien ne tient plus qu'à un fil. Elle emploie plus d'un millier de salariés.

Anne Pitoiset
— Correspondante à Nouméa

Le patron de l'usine calédonienne de Vale a été clair. Le Brésilien se donne jusqu'au 31 décembre pour décider du sort de son usine de traitement de nickel. D'ici là, trois conditions devront impérativement être remplies : l'arrivée de nouveaux actionnaires, un retour à la rentabilité, et le soutien des institutions locales et de l'Etat. « Un seul point non satisfaisant rend improbable la poursuite de l'activité », a déclaré Evelyne Serieyssel, secrétaire générale adjointe de l'Union territoriale CFE-CGC, à l'issue d'une rencontre avec le directeur de l'usine, Darius Khoshnevis.

Depuis le départ des japonais Sumitomo Metal Mining et Mitsui, Vale détient 95 % du complexe métallurgique, les trois provinces calédoniennes, 5 %. La venue d'un nouveau partenaire est indispensable pour financer la construction d'un procédé de stockage à sec des déchets de l'usine, dont le coût est évalué à 500 millions de dollars (426 millions d'euros).

Le soutien des institutions calédoniennes semble, lui, acquis. « Nous accompagnerons la direction de Vale sur toutes les demandes qui permettront d'atteindre les objectifs », soutient aux « Echos », Philippe Michel, président de la Province Sud. Je

reste attentif et totalement mobilisé, parce que la Nouvelle-Calédonie ne résisterait pas à la fermeture de l'une de ses trois usines. » En salaires et contrats de sous-traitance, Vale injecte 500 millions d'euros par an dans l'économie locale, soit l'équivalent du budget de la province Sud. Il emploie 1.350 personnes, voire 3.000 en incluant les sous-traitants. Les emplois induits sont estimés à 8.000.

Le haut-commissaire de la République, Thierry Lataste, a rappelé qu'en 2016 l'Etat avait accordé à l'industriel un prêt de 200 millions de dollars (170 millions d'euros), et des garanties d'emprunt, pour éviter une fermeture ou une mise en sommeil du site. Mais « il ne pourra, dans le cadre d'une industrie qui est ouverte à la concurrence mondiale, intervenir durablement », a-t-il souligné sur les ondes de Nouvelle-Calédonie 1^{re}.

Réduction des coûts

En matière de productivité, du chemin a été parcouru. Mais, au vu du cours du nickel (environ 10.000 dollars la tonne), c'est encore insuffisant pour assurer la pérennité de l'usine. Sur les trois derniers exercices, celle-ci aurait perdu 1,3 milliard de dollars (1,1 milliard d'euros) ! Le coût de production du site est passé de 22.000 dollars par tonne de nickel en 2015 à 11.000 en 2016. Après une réduction des coûts de plus de 100 millions de dollars en 2016, 50 millions supplémentaires sont à trouver cette année. Selon un proche du dossier, la direction envisagerait d'augmenter les amplitudes de travail. « Nous ne baissons pas les bras. Nous sommes conscients que notre avenir ne tient qu'à un fil », reconnaît Evelyne Serieyssel. ■

Comment le « pont-jardin » de Londres est tombé à l'eau

BTP

Le projet est abandonné. Bouygues et Cimolai perdent le contrat de 100 millions de livres signé en 2016.

les Britanniques s'indignent que 40 millions d'argent public aient été dépensés pour rien.

Myriam Chauvot
mchauvot@lesechos.fr

Les polémiques nationales se multiplient sur les chantiers de construction britanniques. Après Big Ben lundi (lire l'encadré), mardi une autre annonce est tombée, qui n'en finit pas de faire des vagues : le projet de construire un « pont-jardin », une voie piétonne plantée d'arbres pour franchir la Tamise au cœur de Londres (près du pont de Waterloo), est abandonné. Ce projet, en cours depuis 2013, tombe à l'eau et avec lui, le contrat signé en mars 2016 par Bouygues Travaux Publics pour le construire, en alliance avec le spécialiste italien de la construction métallique Cimolai. Le montant de ce contrat n'avait pas été dévoilé, mais de source officielle, il représentait une centaine de millions de livres sterling (110 millions d'euros).

Problème : « 52,5 millions de livres sterling ont été dépensés à ce stade pour le planning et l'ingénierie », précise aux « Echos » une porte-parole

de l'entité en charge du projet, le Garden Bridge Trust. Ce montant comprend « 15 millions de fonds de donateurs privés et 37,4 millions de livres d'argent public ». Un gaspillage qui scandalise l'opinion. Et l'indignation est montée d'un cran quand la presse a révélé que deux décideurs de l'époque, à la mairie de Londres et à l'autorité de transport, avaient été, depuis, embauchés par la société d'ingénierie Arup, qui a mené les études et sort grande gagnante du pont fantôme.

Soutenu par Boris Johnson

Le projet de pont jardin avait été lancé par l'autorité londonienne des transports, sur l'ordre du maire d'alors, Boris Johnson, qui avait soutenu en 2013 cette idée de l'actrice anglaise Joanna Lumley (vedette de « Chapeau melon et bottes de cuir »). Mais le nouveau maire, Sadiq Khan, a refusé fin avril d'apporter la garantie financière promise, le budget prévisionnel du pont étant passé de 159 à 185 millions de livres (voire possiblement plus de 200 millions, estimait un récent rapport indépendant). Puis Sadiq Khan a refusé l'aide à l'entretien annuel du futur pont (estimé de 2,5 à 3 millions de livres). Le trust en a tiré les conséquences en déclarant le projet abandonné. Il va devoir déboucler son montage financier et négocier la terminaison des contrats signés puis s'autodissoudre. Bonne nouvelle pour les Anglais : la construction, que Bouygues devait démarrer à l'été 2016, avait été décalée et le premier coup de pioche n'avait pas été donné. Au moins, il n'y aura rien à démolir. ■



Lancé en 2013, le projet de pont piétonnier arboré au cœur de Londres risquait de dépasser les 200 millions de livres. Photo Arup

Theresa May au secours de Big Ben

L'annonce lundi que Big Ben, symbole de Londres, allait arrêter de sonner l'heure jusqu'en 2021 pour cause de rénovation de la tour horloge de Westminster a choqué les Britanniques au point que les parlementaires – qui avaient voté la rénovation – font marche arrière : assurant que cet aspect des travaux ne leur avait pas été précisé. Mercredi, la Première ministre Theresa May les a appelés à « revoir d'urgence le calendrier des travaux ». La confusion règne, le Parlement cherchant à résoudre la quadrature du cercle : la rénovation est nécessaire, la tour présentant des fissures, mais les ouvriers ne peuvent travailler en encaissant les 118 décibels qu'émet Big Ben toutes les heures et les syndicats comme le parti travailliste jugent les casques anti-bruit insuffisants à garantir la santé et la sécurité.

en bref

Martinique : la grève des aviateurs prive toujours les avions de kérosène

AÉRIEN Au septième jour de la grève des aviateurs de Martinique, qui empêche les compagnies aériennes de faire le plein de kérosène à Fort-de-France, la fédération des compagnies aériennes, la FNAM, tire la sonnette d'alarme. Faute de pouvoir se ravitailler en carburant, les compagnies aériennes risquent de devoir annuler des vols « à chaud, avec des centaines de passagers bloqués dans l'aérogare de Martinique », prévient la FNAM. Pour l'heure, les vols long-courriers à destination de la métropole doivent faire escale sur un autre aéroport des Caraïbes pour pouvoir faire le plein. Mais cette situation engendre de « lourds surcoûts », souligne la FNAM.

Air Berlin : trois compagnies intéressées par une reprise partielle

AÉRIEN Selon le directeur général d'Air Berlin, Thomas Winkelmann, trois compagnies, dont Lufthansa, ont déjà manifesté leur intérêt pour la reprise de certains actifs de la compagnie allemande en cessation de paiement. Dans un entretien accordé au quotidien « Frankfurter Allgemeine Zeitung », Thomas Winkelmann, estime que les offres en question « permettraient d'assurer un avenir à Air Berlin ». De son côté, le ministre des transports, Alexander Dobrindt, s'est prononcé en faveur de Lufthansa. « Nous avons besoin d'un champion allemand dans le transport aérien international », a-t-il affirmé.

L'Inde passe commande de six hélicoptères d'attaque à Boeing

ARMEMENT L'Inde a, une nouvelle fois, passé commande à Boeing de six hélicoptères de combat Apache d'une valeur totale de 650 millions de dollars. Le Defence Acquisition Council (DAC), chargé d'approuver les gros achats de matériel militaire, a donné le feu vert à l'acquisition de six hélicoptères d'attaque de type Apache, après que 22 exemplaires de ce modèle ont déjà été acquis dans le cadre d'un contrat de 2,5 milliards de dollars conclu en 2015. L'Inde compte les déployer à sa frontière à haute altitude avec la Chine, théâtre de plusieurs incidents ces derniers jours entre soldats indiens et chinois.

ventes aux enchères publiques //

EN PARTENARIAT AVEC

VLimmo.fr

VOUS SOUHAITEZ PARAÎTRE DANS CETTE RUBRIQUE

AGENCE@IMMOLEGAL.FR

01 42 96 96 72

94 VENTE aux enchères publiques au TGI de CRETEIL (94), rue Pasteur Vallery-Radot, le **Judi 28 septembre 2017 à 9 H 30**

UN APPARTEMENT à CHARENTON-LE-PONT (94)
Résidence Les Majors - 30 rue des Bordeaux

de **51,74 m²** (hors balcon). Bâtiment A, au 5^{ème} étage, 2^{ème} porte à gauche, comprenant : entrée, séjour, chambre, cuisine, salle de bain avec w.-c., **balcon de 6,30 m²**. Avec **UNE CAVE** au 2^{ème} sous-sol - **LIBRE**

Mise à Prix : 150.000 € (Outre les charges)

En l'absence d'enchères pour ce montant, le bien sera immédiatement remis en vente sur baisses successives le cas échéant jusqu'au montant de la mise à prix initiale, à savoir 20.000 Euros.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :
Au Greffe du Juge de l'Exécution du TGI de CRETEIL, 2^{ème} étage de l'immeuble de grande hauteur, les lundis et mardis de 9 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 00, où il a été déposé, à **Maître Francis RAIMON**, membre de la SCP A.K.P.R., Avocat à VINCENNES (94), 14 rue Lejemtel, Tél. : **01 43 74 74 94** ou sur le site **www.akpr.com**

VISITE sur place le Mercredi 20 septembre 2017 de 11 H 00 à 12 H 00

RESULTATS (extrait)

T. G. I. de MELUN (77)

● Audience du 06/07/2017 à 14h

MAISON D'HABITATION à MOISSY CRAMAYEL (77550) - MISE À PRIX : **70 000 €**
ADJUGÉ : **153 000 €** à Maître BUREAU **Ref VLimmo 108057**

APPARTEMENT à SAVIGNY LE TEMPLE (77176) - MISE À PRIX : **40 000 €**
ADJUGÉ : **90 000 €** à Maître MICHON DU MARAIS **Ref VLimmo 108573**

APPARTEMENT à LE MEE SUR SEINE (77350) - MISE À PRIX : **35 000 €**
ADJUGÉ : **36 000 €** à Maître MEANT **Ref VLimmo 108155**

MAISON D'HABITATION à LOUAN VILLEGRUIS FONTAINE (77560)
MISE À PRIX : **110 000 €** PAS D'ENCHERES **Ref VLimmo 108154**

MAISON D'HABITATION à ROISSY EN BRIE (77680) - MISE À PRIX : **102 000 €**
DESISTEMENT **Ref VLimmo 108157**

PROCHAINES VENTES (extrait)

T. G. I. de MEAUX (77)

● Audience du 31/08/2017 à 10H

PAVILLON D'HABITATION à GLATIGNY (50250) - MISE À PRIX : **39 600 €**
Maître MORIN, PERRAULT **Ref VLimmo 108791**

T. G. I. de PONTOISE (95)

● Audience du 05/09/2017 à 14H

PROPRIETE A USAGE D'HABITAT. à BEZONS (95870) - MISE À PRIX : **198 000 €**
Maître THIELIN **Ref VLimmo 108981**

APPARTEMENT à FRANCONVILLE (95130) - MISE À PRIX : **105 000 €**
Maître ALANOU-FERNANDEZ **Ref VLimmo 109180**

PAVILLON D'HABITATION à ARGENTEUIL (95100) - MISE À PRIX : **100 000 €**
Maître MALHERBE **Ref VLimmo 109181**

PAVILLON à BERNES SUR OISE (95340) - MISE À PRIX : **88 000 €**
Maître BUISSON & ASSOCIES **Ref VLimmo 109031**

APPARTEMENT à ARGENTEUIL (95100) - MISE À PRIX : **80 000 €**
Maître MALHERBE **Ref VLimmo 108951**

PAVILLON à MARLY LA VILLE (95670) - MISE À PRIX : **80 000 €**
Maître RONZEAU **Ref VLimmo 109183**

PAVILLON à FOSSES (95470) - MISE À PRIX : **80 000 €**
Maître BUISSON & ASSOCIES **Ref VLimmo 109028**

APPARTEMENT à SARCELLES (95200) - MISE À PRIX : **60 000 €**
Maître BUISSON & ASSOCIES **Ref VLimmo 109030**

MAISON à VEMARS (95470) - MISE À PRIX : **47 000 €**
Maître BUISSON & ASSOCIES **Ref VLimmo 109029**

APPARTEMENT à SARCELLES (95200) - MISE À PRIX : **42 000 €**
Maître BUISSON & ASSOCIES **Ref VLimmo 108954**

BIENS IMMOBILIERS à SAINT GRATIEN (95210) - MISE À PRIX : **30 000 €**
Maître FLORENTIN **Ref VLimmo 109038**

T. G. I. de FONTAINEBLEAU (77)

● Audience du 12/09/2017 à 14H

MAISON D'HABIT. à EGREVILLE (77620) - MISE À PRIX : **72 000 €**
Maître SAULNIER, NARDEUX, MALAGUTTI **Ref VLimmo 109101**

PAVILLON D'HABITATION à MONTEREAU FAULT YONNE (77130)
MISE À PRIX : **47 000 €** - Maître SAULNIER, NARDEUX, MALAGUTTI **Ref VLimmo 109102**

APPARTEMENT ET DIVERS LOTS DE COPROPRIÉTÉ à MONTEREAU FAULT YONNE (77130) - MISE À PRIX : **10 000 €** - Maître SAULNIER, NARDEUX, MALAGUTTI **Ref VLimmo 109099**

COMMUNIQUÉ

VLimmo.fr

Nouvelle incitation fiscale pour louer les biens vacants

Le Ministère du Logement veut favoriser l'accès au logement des publics les plus modestes. Un nouveau dispositif permet une exonération d'impôts sur les revenus locatifs des propriétaires qui mettent en location leur bien vacant à un loyer abordable.

Ce dispositif prévoit une déduction de 15% à 70% des loyers annuels perçus, à condition que le propriétaire ait signé à partir de janvier 2017 une convention à loyer maîtrisé conclue avec l'agence nationale de l'habitat (ANAH).

Le pourcentage de l'exonération est défini selon l'effort consenti par le propriétaire pour proposer un loyer abordable aux foyers modestes. La loi définit un barème en trois catégories pour évaluer cet effort : loyer très social, social ou intermédiaire. Les propriétaires doivent donc demander un loyer qui entre dans l'une de ces catégories pour bénéficier du nouveau dispositif.

Ce nouvel avantage fiscal vise particulièrement les zones tendues pour y accélérer la mise sur le marché locatif des logements vides. C'est pourquoi l'exonération consentie tient également compte du territoire sur lequel le bien est loué. Plus la tension locative est forte, plus l'exonération sera importante - pas moins de 30% dans les zones où le déséquilibre entre offre et demande est le plus fort.

L'État espère ainsi aider 115 000 personnes aux revenus modestes à se reloger en trois ans.

HIGH-TECH & MEDIAS

en pixels



Reconnaissance visuelle : Google achète AIMatter

Google poursuit ses investissements dans l'intelligence artificielle en rachetant AIMatter, société biélorusse à l'origine de l'application Fabby. S'appuyant sur un réseau de neurones artificiels, celle-ci permet de personnaliser ses selfies en y intégrant divers effets.



Etats-Unis : la Ligue des champions en streaming

Turner Sports va proposer en streaming les matchs de la Ligue des champions et de la Ligue Europa aux Etats-Unis à partir de 2018, selon le « Wall Street Journal ». La filiale de Time Warner aurait fait l'acquisition des droits en anglais pour trois ans outre-Atlantique, pour plus de 180 millions de dollars.

25.000 EMPLOIS MENACÉS

Ericsson pourrait supprimer 25.000 postes hors de Suède dans le cadre de son programme de réduction des coûts, selon le quotidien « Svenska Dagbladet ». Bousculé par la concurrence de Huawei et Nokia, il pâtit de la baisse des dépenses des opérateurs télécoms.

Chassée par les géants du Net, l'alt-right américaine recrée son propre écosystème

- Google, Facebook, Airbnb ferment leurs portes aux comptes suprémacistes.
- Ceux-ci n'hésitent pas à créer leurs propres services parallèles sur le Net.

Les entreprises arbitres de la liberté d'expression

INTERNET

Nicolas Rauline

@nrauline
— Bureau de New York

De plus en plus visible, l'extrême droite américaine, l'alt-right, est aussi en train de se constituer son propre écosystème sur Internet, alors qu'elle est bannie par les grandes plates-formes. Ces derniers jours, plusieurs suprémacistes ont en effet vu leur compte Twitter supprimé. Avant la manifestation de Charlottesville, Airbnb avait aussi annulé des réservations de logements dans la région. La plate-forme avait alors indiqué quelle « demandait aux membres de sa communauté d'accepter les gens quelle que soit leur race, leur religion, leur nationalité, la couleur de leur peau, leurs handicaps, leur sexe, leurs orientations sexuelles ou leur âge » et que les prises de position des suprémacistes allaient donc à l'encontre de ses règles.

Même réaction chez l'hébergeur GoDaddy, qui a coupé les serveurs du site néonazi The Daily Stormer (référence explicite à l'organe de presse nazi « Der Stürmer »), après un article de ce dernier sur la victime de Charlottesville. Les auteurs du site se sont alors tournés vers Google... qui leur a aussi refusé l'accès à ses serveurs. Quant à Facebook, le réseau social a bloqué les publications renvoyant vers cet article. Reddit a fermé des forums, GoFundMe coupé les récoltes de fonds qui venaient en aide au conducteur de la voiture qui a tué une contre-manifestante... Même Spotify s'y est mis en bannissant des groupes appelant à la haine. PayPal, de son côté, a déclaré qu'il faisait tout pour « s'assurer que ses services n'étaient pas utilisés pour effectuer

des paiements ou des dons en faveur d'activités faisant la promotion de la haine, de la violence ou du racisme ». Un ménage que ne sont pas obligées de faire les plates-formes, en droit américain (lire ci-dessous), mais qui correspond à une volonté de leur part : ne pas être associées à ces mouvements.

Des sites qui sont aussi des sources de financement

Les suprémacistes se replient toutefois vers des plates-formes moins populaires et plus permissives, situées dans des pays où il est plus difficile d'agir, comme la Russie — même si celle-ci vient de bloquer The Daily Stormer. Et ils créent même leurs propres infrastructures. Des sites à l'audience restreinte mais qui leur permettent de communiquer, de mobiliser des ressources, dans un environnement moins surveillé. C'est ainsi que Gab.ai, par exemple, se définit comme le « réseau social de la libre pensée ». Après la campagne présidentielle de 2016, plusieurs membres d'extrême droite avaient migré vers ce service créé par Andrew Torba, un startuppeur soutenant Donald Trump, exclu du réseau des anciens élèves de l'accélérateur californien Y Combinator pour harcèlement.

Autre « figure » de ce « Web parallèle » : Patreon. Calqué sur Patreon, qui permet de lever des fonds auprès des internautes, il a été fondé par un Texan qui tente par ailleurs de mettre au point un procédé pour fabriquer des armes par impression 3D... En quelques jours, son alter ego WeSearch a, lui, déjà amassé plus de 200.000 dollars pour effectuer une mission au large des côtes libyennes et dissuader les migrants de partir pour l'Europe, et plus de 150.000 dollars pour assurer la défense du fondateur du Daily



Suprémacistes blancs manifestant à Charlottesville. L'alt-right agrège aussi des néonazis et des nostalgiques du Ku Klux Klan.

Stormer, Andrew Anglin, lors d'un procès. Les sources de financement de ces sites restent d'ailleurs obscures. Andrew Anglin affirme recevoir de nombreux dons venus de la Silicon Valley, telles que Peter Thiel, l'un des fondateurs de PayPal et soutien de Donald Trump.

rejoignent notamment dans des réflexions autour du transhumanisme, certains événements sur ce thème ayant réuni des membres de l'alt-right et des figures reconnues de la Silicon Valley, telles que Peter Thiel, l'un des fondateurs de PayPal et soutien de Donald Trump.

Lire l'éditorial de Daniel Fortin Page 6

L'ANALYSE d'Elsa Conesa

Les entreprises peuvent-elles de leur propre autorité dessiner les contours de la sacro-sainte liberté d'expression aux Etats-Unis ? La question s'est longtemps posée aux firmes de la Silicon Valley, accusées à la fois d'utiliser leur pouvoir d'influence pour imposer leur idéologie progressiste, et de constituer un porte-voix pour les mouvements d'extrême droite ou les groupes terroristes. Mais elle a brutalement changé de nature depuis l'explosion de violence à Charlottesville, qui a plongé le pays dans un état quasi insurrectionnel.

Après Google, Airbnb, Twitter, GoDaddy ou Cloudflare, ce sont les entreprises de paiement Mastercard, American Express, Discover, Visa et même Apple Pay qui ont pris l'initiative de couper les vivres aux groupes d'extrême droite américains impliqués dans les violences. Comme les premières, elles ont argué de leur réglementation interne pour justifier leur décision. Si en France et en Europe des dispositifs restreignent les discours d'incitation à la haine, les entreprises américaines sont, elles, protégées par le premier amendement qui porte aux nues la liberté d'expression. Elles peuvent parfaitement financer ou héberger un groupe tenant des propos haineux, racistes ou sexistes — la seule limite étant de ne pas aller jusqu'à la promotion d'un crime fédéral comme la pédophilie. Elles doivent donc s'abriter derrière leurs propres règlements pour cesser d'être associées avec certains groupes. « Tout ce que ces entreprises font, elles le

font parce qu'elles l'ont décidé, ou à cause de la pression de l'opinion publique, certainement pas à cause de la loi », résume Daphne Keller, professeur de droit à Stanford.

Débat autour du premier amendement

Leur démarche n'en est pas moins controversée aux Etats-Unis, où le premier amendement occupe une place à part. « Héberger des contenus ne nous donne pas le droit de dire ce qui est acceptable ou non pour les utilisateurs, a expliqué DreamHost, une plate-forme qui a accepté d'héberger des sites néonazis. Nous ne sommes pas un sas où se fait un tri des opinions, fussent-elles détestables. » Cloudflare, qui enregistre des noms de domaine, a choisi de fermer le site d'extrême droite Daily Stormer, mais a jugé sa propre décision « dangereuse ». « Ce sont les législateur et les tribunaux qui ont la légitimité pour décider quel contenu doit être restreint, pas les entreprises », a écrit sur son blog Matthew Prince, son fondateur. Pour lui, le remède pourrait être pire que le mal. « Il ne faut pas se faire d'illusions, cela va être plus difficile pour nous de dire non quand un gouvernement, quelque part dans le monde, nous demandera de fermer un site qui ne leur plaît pas. » Un avertissement qui n'a rien de théorique : le mois dernier, l'administration Trump a mis en demeure DreamHost de lui fournir des informations sur les internautes s'étant rendus sur des sites créés pour perturber la cérémonie d'investiture. En avril, elle avait ordonné à Twitter de lui révéler l'identité d'un utilisateur jugé contestataire, avant de faire machine arrière lorsque l'entreprise a voulu la poursuivre en justice. Au nom du premier amendement. ■

Et si le Sud avait gagné en 1865 ? Le dernier projet de HBO fait polémique

La chaîne du câble va produire une série imaginant le visage de l'Amérique si le Sud avait gagné la guerre de Sécession. Vivement attaquée, elle veut maintenir son projet.

Elsa Conesa
econesa@lesechos.fr
— Bureau de New York

HBO n'a pas l'intention de déboulonner les statues des généraux confédérés, mais plutôt de leur redonner vie. Le « Canal + américain », célèbre pour ses séries à succès et à gros budget, travaille depuis quelques mois sur un nouveau projet fort controversé. La chaîne a chargé ses deux créateurs vedette David Benioff et D. B. Weiss, auteurs du succès planétaire et ultra-violent « Game of Thrones », de plancher

sur sa nouvelle série « Confederate ». Prévus pour 2019 au plus tôt, celle-ci imaginera le visage des Etats-Unis si les Etats confédérés avaient gagné la guerre de Sécession et si l'esclavage avait survécu comme « institution moderne ».

Annoncé en juillet, bien avant les événements de Charlottesville, le projet a immédiatement suscité une vague d'indignation sur les réseaux sociaux. Le mot-clef #NoConfederate, lancé par l'activiste April Reign, à l'origine de la campagne #OscarsSoWhite, est devenu numéro un sur Twitter aux Etats-Unis en une heure. La chaîne a tenté d'éteindre l'incendie, appelant à juger la série sur pièces, mais n'a pas pour autant envisagé de renoncer. « C'est une occasion de faire évoluer la question de la race en Amérique », a même défendu Casey Bloys, le président de HBO, soulignant la continuité entre le passé et « ce que nous voyons aujourd'hui avec les problèmes d'accès au vote, les incarcérations en masse, le manque d'accès à l'éducation et à la santé [des



Après « Game of Thrones », les auteurs vedettes de la chaîne, David Benioff et Dan B. Weiss, planchent sur « Confederate ».

Noirs, NDLR]. Ce débat doit avoir sa place ». « Les Noirs américains n'ont pas besoin de la science-fiction, ni même de fiction, pour savoir que cette histoire n'est pas achevée », a répondu l'écrivain Ta-Nehisi Coates dans « The Atlantic ».

Les événements de Charlottesville ont, depuis, donné une couleur

particulière au débat. « Nous ne sommes à l'évidence pas encore tous d'accord sur le sens du mot Confédération », a jugé April Reign. Comment affirmer qu'il s'agit d'uchronie quand on assiste à des événements comme ceux de Charlottesville ? Mais HBO a une nouvelle fois fait un pas de côté. « Nous ne méritons pas d'être traités d'irresponsables, s'est défendue la chaîne lundi. HBO a prouvé qu'elle savait raconter intelligemment des histoires et nous abordons ce projet avec la même prévenance (...). Nos créateurs doivent pouvoir avoir du temps pour travailler sereinement plutôt que des préjugés ».

L'idée que le Sud puisse avoir gagné la guerre et perpétué l'esclavage est un fantasme récurrent dans l'imaginaire américain, et a déjà fait l'objet de plusieurs fictions. Amazon travaille de son côté à une série, baptisée « Black America », qui imagine plutôt un monde post-guerre de Sécession dans lequel les esclaves libérés auraient hérité de trois Etats du Sud en guise de réparation. ■

Et si l'esclavage n'avait pas été aboli... Quand la chaîne reine des séries à succès s'attelle à réécrire la guerre de Sécession à l'envers.

LES ECHOS PUBLISHING

Concepteur des communications éditoriales de votre marque

Avec Les Echos Publishing, proposez à vos clients, dirigeants et particuliers à hauts revenus, votre magazine et votre newsletter en gestion de patrimoine

www.lesechos-publishing.fr

Un service proposé par Les Echos Solutions

Le sel, or blanc des Celtes et des Gaulois à Nancy

A vingt kilomètres de Nancy, le Briquetage de la Seille constitua à l'âge de fer un des principaux sites européens de production de sel.

Pascale Braun

@pascale_braun

— Correspondante à Metz

Au sud de la Moselle, les collines verdoyantes de Marsal recèlent un site archéologique majeur, qu'un chantier-école international explorera cet été pour la dernière fois. Connue sous le nom de « Briquetage de la Seille », le lieu conserve les vestiges d'une industrie du sel qui prit à l'âge de fer des dimensions stupéfiantes. Du VII^e au I^{er} siècle avant J.-C., les Celtes, puis les Gaulois, ont exploité les sources naturellement salées de la rivière Seille. La saumure obtenue par décantation était chauffée dans des moules en argile. Les sauniers cassaient ensuite ces briquetages pour dégager les pains de sel. Les monticules de déchets ainsi disséminés constituent aujourd'hui un trésor pour la recherche.

Depuis 2001, des équipes françaises, britanniques, chinoises ou allemandes se succèdent sous la direction du Musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye pour investiguer une zone de 10 kilomètres de longueur, où sont enfouis quelque 4 millions de débris de terre cuite, soit deux fois le volume de la pyramide de Khéops !

« Les programmes de recherche successifs nous ont beaucoup appris, non seulement sur les techniques de production du sel, mais aussi sur l'impact de cette exploitation sur l'environnement naturel et humain de l'époque celtique à nos jours. Les échantillons recueillis à Marsal feront l'objet de plusieurs monographies, mais le site n'a certainement pas livré tous ses secrets ! », assure Laurent Olivier, conservateur en chef du patrimoine et responsable du département d'archéologie celtique et gauloise du Musée d'Archéologie nationale.

Conservier les aliments

Préhistorique, l'épopée industrielle de la vallée salifère mosellane renvoie à des thématiques étrangement contemporaines. A l'époque où les tribus nomades se sédentarisent, le gisement, situé au cœur de l'Europe, à 300 kilomètres de la première mer, fait des autochtones celtes les rois du pétrole de l'âge de fer. La précieuse substance agrémentait les repas, fidélise le bétail et constitue la meilleure manière de conserver les aliments. Venue d'Alsace, de Bourgogne, d'Allemagne ou de la région parisienne, la clientèle afflue. L'analyse des briquetages permet d'évaluer la production de sel par an. Dans un premier



L'analyse des briquetages permet d'évaluer la production celtique à plusieurs milliers de tonnes de sel par an, une source de richesse prodigieuse à l'époque. Photo Inrap

temps, la manne profite aux autochtones et favorise les échanges. Les archéologues ont découvert dans les vestiges d'habitations des bijoux en ambre provenant de la mer Baltique, de l'or, mais aussi des meules ou des ossements de cochons, témoignant d'un commerce soutenu, notamment avec les vallées vosgiennes. L'enrichissement local semble se tarir à l'époque gauloise. La production augmente pourtant, atteignant

plusieurs dizaines de milliers de tonnes de sel par an, mais elle paraît contrôlée par des aristocraties éloignées. Sur place, certains indices évoquent le recours au travail forcé. En 2014, les archéologues découvrent dans un silo à grains les restes de quatre hommes et de quatre femmes sans lien de parenté. Les nombreuses fractures des côtes et des poignets indiquent qu'ils ont été soumis à de lourdes charges. L'exploitation intensive affecte éga-

lement l'environnement. Les besoins en combustible entraînent une déforestation massive. Les 7 millions de tonnes de déchets générés en cinq siècles obstruent peu à peu les cours d'eau. Le changement climatique, qui renforce l'humidité et la froidure, contribue à transformer les vallées sèches en marécages. L'exploitation salifère prend fin avant l'avènement de l'ère romaine, mais ses conséquences environnementales perdureront

DATES CLEFS

700 avant J.-C.
Début de l'exploitation du sel

1901 J. B. Keune, conservateur allemand du musée de Metz, lance les premières recherches.

2001 Premières fouilles par le Musée d'Archéologie nationale

→ RETROUVEZ LUNDI

Les vigneron révolutionnaires

Sogclair s'associe à Renault dans la simulation pour les voitures autonomes

OCCITANIE

La filiale Oktal du groupe d'ingénierie crée une coentreprise avec le constructeur.

Celle-ci développera la simulation numérique pour tester les voitures autonomes.

Laurent Marcaillou

@l_marcaillou

— Correspondant à Toulouse

Le groupe toulousain d'ingénierie Sogclair, qui compte 1.400 salariés, se rapproche de Renault dans la simulation des voitures autonomes. Sa filiale Oktal (90 employés) spécialisée dans la simulation pour les transports ferroviaire, aérien et automobile crée la coentreprise Autonomous Vehicle Simulation (AVS) avec le constructeur qui détient 35 % du capital. AVS reprend l'activité de simulation automobile d'Oktal avec 40 salariés à Meudon (Hauts-de-Seine). Son effectif passera à 50 personnes à la fin de l'année et à une centaine d'ici à quatre ans. Le professeur de réalité virtuelle Andras Kemeny, expert en simulation de Renault, en sera le directeur scientifique.

Oktal travaille avec le constructeur depuis quinze ans. Il a développé le logiciel de simulation ScannerTM, qui fait rouler un véhicule équipé de différents capteurs (caméras, radar, lidar, ultrasons, etc.) dans un environnement virtuel. La participation du constructeur dans AVS soutiendra la R&D



Oktal a développé le logiciel de simulation ScannerTM, qui fait rouler un véhicule équipé de différents capteurs (caméras, radar, lidar, ultrasons, etc.) dans un environnement virtuel. Photo DR

pour développer la simulation de voitures autonomes. « Le financement de Renault permettra d'ajouter de nouvelles fonctionnalités à notre plate-forme logicielle modulaire, explique Laurent Salanquedda, directeur général d'Oktal. Nous voulons quadrupler notre activité d'ici à quatre ans avec le développement des véhicules autonomes. »

Outils de simulation

Le secteur automobile forme la moitié du chiffre d'affaires d'Oktal, de 11 millions d'euros en 2016. La société a vendu 3.000 licences de son logiciel aux équipementiers, aux constructeurs (Renault, Nissan, PSA, Fiat, Hyundai, Mazda, etc.) et aux universités. Elle a aussi livré 50 simulateurs de conduite. Plusieurs systèmes d'assistance

équipent déjà les voitures de série, comme le freinage d'urgence et l'avertisseur de franchissement de ligne blanche. Les fonctionnalités vont se multiplier et, pour vérifier leur fiabilité, les constructeurs utilisent des outils de simulation qui testent les véhicules sur des millions de kilomètres. « Normalement, cela prendrait des années d'essais de conduite. Associée aux essais, la simulation en environnement virtuel est indispensable pour accélérer le processus de développement », affirme Karim Milkiche, senior vice-président de l'Alliance Renault-Nissan, en charge de l'ingénierie des prestations clients et des essais.

Pour préparer les voitures autonomes, la société commune AVS va mettre au point la simulation massive de données en mode serveur,

sans opérateur. Elle enrichira aussi la bibliothèque de capteurs pour simuler, par exemple, les perturbations causées par de mauvaises conditions météo sur la collecte des informations. En plus de la plateforme logicielle, AVS concevra un grand simulateur de conduite plus sophistiqué pour les voitures plus autonomes. L'Alliance Renault-Nissan investit dans l'entreprise pour renforcer sa capacité de développement de véhicules autonomes. Mais le logiciel et le simulateur seront vendus aux autres constructeurs et équipementiers. « Il y a cinq acteurs mondiaux dans la simulation automobile, mais nous avons un peu d'avance, car nous avons investi depuis cinq ans dans la conduite autonome », conclut Laurent Salanquedda. ■

Le pâté Hénaff se diversifie dans les algues alimentaires

BRETAGNE

La conserverie de pâtés vient de racheter Globe Export.

Stanislas du Guerny

— Correspondant à Rennes.

La conserverie Jean Hénaff ajoute les algues à ses pâtés de porc. Elle vient en effet de reprendre la totalité du capital de Globe Export. Créée il y a trente ans à Rosporden (Finistère), cette entreprise transforme 350 tonnes d'algues fraîches par an. « Ce rapprochement nous permet de conquérir de nouveaux circuits de distribution », indique la conserverie Hénaff dans un communiqué. Globe Export, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 4 millions d'euros, vend ses recettes de laitue de mer sauvage, ses épices marines, son gros sel aux algues brunes sous ses propres marques, notamment Algues de Bretagne, la plus connue.

Nouveaux marchés

L'entreprise fait travailler 4 goémoniers, qui récoltent à la main les végétaux à marée basse sur l'estran. 37 % des ventes de Globe Export s'effectuent à l'étranger. Ce développement international intéresse la conserverie Hénaff, qui peine à s'étendre hors de France.

Créée il y a cent dix ans et toujours contrôlée par la famille Hénaff, la conserverie basée à

Pouldreuzic (Finistère) a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 46,6 millions d'euros. Elle vend 35 millions de boîtes de pâté par an, tout en s'étant déjà diversifiée dans les saucisses fraîches et le saucisson sec.

Ces créneaux de plus en plus tendus, compte tenu de la baisse de la consommation des ménages, incitent Hénaff à aborder de nouveaux marchés de l'alimentaire. Les attaques proférées par les associations de défense de l'environnement, comme cela a été le cas au début de l'été de L214, qui reproche à Hénaff les conditions d'élevage des animaux, justifient aussi sa diversification. « Nous avons besoin de surfer sur des marchés prometteurs », indique Loïc Hénaff, le dirigeant de la conserverie.

L'entreprise crée désormais des recettes à base d'algues fraîches.

Il estime que Globe Export s'inscrit dans sa stratégie industrielle. « Comme nous le faisons pour nos conserves, les produits à base d'algues sont stérilisés, fabriqués par différents mélanges. » Dans le domaine des conserves de pâté, il s'attend à une année 2017 « tendue », car le prix du porc est élevé alors que la grande distribution accepte très peu de hausses tarifaires, pourtant jugées indispensables par l'industriel. ■

FINANCE & MARCHÉS

les indices

- 0,65 %	EUROPE	EURO STOXX 50	3.461,97 PTS
- 0,57 %	PARIS	CAC 40	5.146,85 PTS
- 0,49 %	FRANCFORT	DAX	12.203,46 PTS
- 0,61 %	LONDRES	FTSE 100	7.387,87 PTS
- 0,41 %	AMSTERDAM	AEX	523,71 PTS
- 0,89 %	MILAN	FTSE MIB	21.788,86 PTS

LE WTI SOUS LES 47 DOLLARS LE BARIL

Le baril de WTI cote moins de 47 dollars. La production a bondi de 79.000 barils par jour par rapport à la semaine dernière, selon le département de l'Energie aux Etats-Unis. Les extractions de pétrole se sont bien reprises depuis l'automne et s'approchent de nouveau des records atteints en 2015 en plein boom des hydrocarbures non conventionnels.



Les banques « challengers » montent en puissance

- Au Royaume-Uni, les acteurs intermédiaires ont taillé des croupières aux grands prêteurs historiques.
- L'irruption récente des néobanques digitales vient aviver un peu plus la concurrence.

BANQUE

Alors que les banques françaises se préparent à faire face à l'arrivée prochaine d'Orange Bank, attendue pour la rentrée, leurs homologues britanniques prennent déjà de plein fouet la concurrence des banques dites « challengers ». D'après un récent rapport de Standard & Poor's (S&P), ces acteurs de taille moyenne se sont en effet taillé une belle part du marché des prêts au Royaume-Uni, à côté du Top 6 des grands opérateurs historiques.

L'encours des prêts des 19 plus grandes « challenger banks » du pays – parmi lesquelles Virgin Money, Tesco ou OneSavings Bank – atteignait au total 305 milliards de livres (335 milliards d'euros) à fin 2016, soit davantage que HSBC (275 milliards de livres) et presque autant que RBS (327 milliards de livres). Certaines d'entre

elles, comme Shawbrook ou Aldermore, ont même vu l'encours de leurs prêts bondir de 20 % sur la période 2014-2016, selon les statistiques compilées par S&P.

Cette concurrence croissante se double de l'irruption ces dernières années des néobanques, comme Monzo (lire ci-contre), Starling Bank, Tandem Bank ou Atom Bank. Ces nouveaux venus aux dents longues ont même réussi à obtenir des licences bancaires. Alors qu'ils commencent à fleurir ailleurs en Europe, ces nouveaux acteurs de la fintech entendent se démarquer des

Les néobanques comptent se démarquer des établissements traditionnels avec des offres conçues pour un usage 100 % mobile.

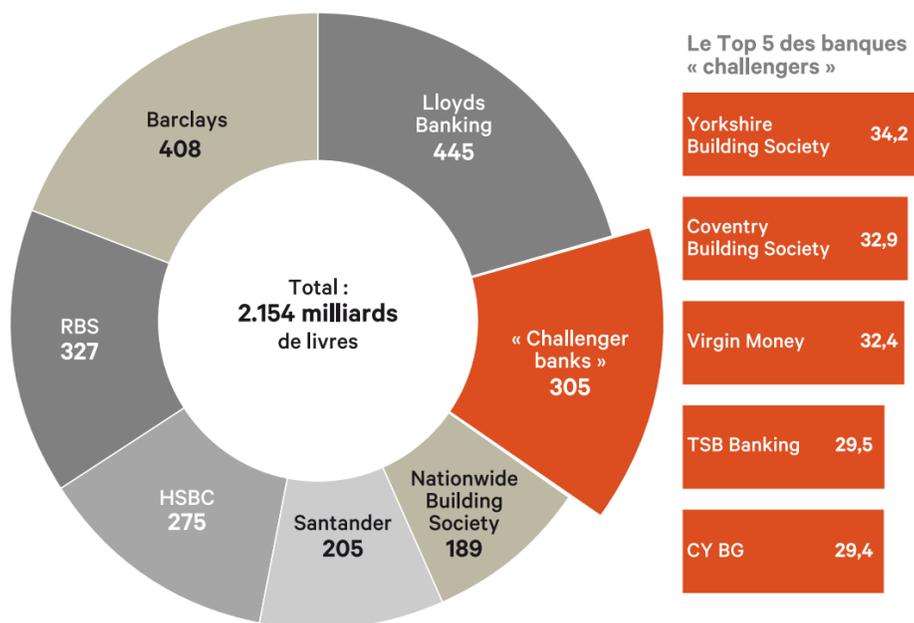
établissements traditionnels avec des offres conçues pour un usage 100 % mobile et la promesse d'une expérience utilisateur différente. « Les plus sophistiquées d'entre elles sont "intelligentes" : à partir de l'analyse des données, elles utilisent le "machine learning" pour fournir au client des informations contextuelles en temps réel et offrir des recommandations personnalisées, souligne Aurélie L'Hostis, analyste chez Forrester Research à Londres. Les plus innovantes sont celles disposant d'une architecture ouverte qui leur permet d'agréger des briques technologiques construites par des tiers, comme par exemple des fintech. »

Faire la différence

C'est justement l'agilité qui est décisive, selon elle, pour faire la différence en tant que « challenger bank ». « L'écart pourrait même se creuser entre les banques digitales elles-mêmes. Des acteurs comme N26

Répartition des prêts bruts au Royaume-Uni

En milliards de livres



LES ECHOS / SOURCE : STANDARD & POOR'S

La jeune fintech Tandem s'offre la banque du vénérable magasin Harrods pour se relancer

La banque digitale britannique Tandem va acquérir la filiale bancaire du grand magasin londonien. Elle va récupérer une licence bancaire qu'elle avait perdue en mars.

Tout un symbole. Tandem Bank, une jeune pousse britannique fondée il y a quatre ans, vient de s'offrir Harrods Bank, la filiale bancaire du célèbre grand magasin londonien qui existe depuis 1893. Avec cette acquisition, annoncée en août et dont le montant n'a pas été divulgué, cette fintech va récupérer la

licence bancaire de Harrods Bank. Elle avait elle-même perdu ce précieux sésame en mars dernier, faute de remplir les conditions suffisantes en termes de capitaux, après la défection d'un investisseur chinois.

Tandem Bank met la main sur un établissement qui avait fini l'exercice 2016 dans le rouge (avec une perte de plus de 8 millions de livres), mais qui totalise près de 200 millions de livres (220 millions d'euros) d'encours de prêts et plus de 300 millions de livres de dépôts. Alors qu'elle disposera de nouveau d'une licence bancaire, la fintech pourra proposer à ses clients un

compte courant, au-delà des services de gestion personnalisés qu'elle offre actuellement. Cette nouvelle corde à son arc, qui doit être disponible d'ici à la fin de l'année 2017, devrait lui permettre de se relancer dans la course face à

200

MILLIONS DE LIVRES

Le montant des encours de prêts totalisés par Harrods Bank.

ses concurrents 100 % mobile, comme les néobanques Starling, Atom ou Monzo (lire ci-contre).

11.000 cofondateurs

« Tandem a été bâti à partir de rien avec l'aide de 11.000 cofondateurs, qui ont aidé à construire les produits et les services qui font une différence dans leur vie. Cette acquisition va nous permettre d'initier autant de clients que possible à cette nouvelle façon de faire de la banque », a déclaré Ricky Knox, le fondateur et directeur général de Tandem, qui a vu le jour grâce au « crowdfunding » (financement participatif). — P. S.

Deux néobanques en plein essor



La britannique Monzo mise sur ses ambassadeurs

Monzo va pouvoir passer la vitesse supérieure. La banque 100 % mobile britannique a obtenu en avril dernier une licence bancaire complète au Royaume-Uni qui lui permet de s'attaquer au reste de l'Europe et d'y offrir de véritables comptes bancaires. La fintech laisse toutefois pour l'instant planer le doute sur ses intentions et reste prudente quant à un lancement prochain en France, Brexit oblige. Monzo mise sur ses 150.000 clients britanniques, les « monzonauts », pour être les ambassadeurs de son offre sur les réseaux sociaux. Lancée en 2015, la néobanque a déjà levé 35 millions de livres (38 millions d'euros). ■



L'allemande N26 couvre 17 pays en Europe

C'est l'une des figures de proue de la néobanque en Europe. Lancée en Allemagne et en Autriche début 2015, N26 a débarqué en France en janvier dernier et est aujourd'hui présente dans 17 pays européens. Cette banque 100 % mobile revendiquait en mars plus de 300.000 clients et un gain de 1.000 nouveaux utilisateurs par jour. Avec la promesse d'ouvrir un compte en moins de huit minutes, l'ex-Number 26 espère séduire une clientèle jeune. Son application permet notamment l'activation et la désactivation immédiate des paiements à l'étranger, des transactions en ligne, ou encore la modification des plafonds de paiement quotidiens ou hebdomadaires. ■

ACCÉLÉREZ VOTRE BUSINESS AVEC bpi**france**

BBVA : « Une banque qui accompagne les entreprises françaises à l'étranger »

Fondé en 1857, le groupe espagnol BBVA (Banco Bilbao Vizcaya Argentaria) offre une gamme complète de services financiers et non financiers à ses 70 millions de clients répartis dans trente-cinq pays, principalement en Espagne et en Amérique du Sud.

Deuxième banque d'Espagne, il représente aussi la plus grande institution bancaire du Mexique, dispose d'importantes franchises dans toute l'Amérique latine ainsi qu'à New York et dans les Etats américains de la « Sun Belt ». Enfin, actionnaire majoritaire de l'une des principales banques turques - la Garanti Bank - BBVA renforce aussi sa position de ce côté de la Méditerranée. C'est à Paris que BBVA a ouvert sa première succursale en 1902, marquant le début de son essor mondial. Aujourd'hui, ses clients sont pour l'essentiel de grands groupes du CAC 40 ainsi que des institutionnels que BBVA accompagne dans tous les domaines de la banque

d'investissement, notamment dans celui du financement des exportations, sur la zone géographique où sa présence est significative.

A cet égard, il bénéficie de divers dispositifs sécurisants. « La reprise des services de la Coface par Bpifrance Assurance Export renforce le côté guichet unique de Bpifrance en favorisant les investissements et les exportations des entreprises françaises à l'étranger. Le tout avec une volonté d'alléger les procédures, de conseiller et d'accompagner », souligne David Peyroux, responsable Global Trade Finance chez BBVA France, qui ajoute : « Les pouvoirs publics ont créé des outils pour octroyer du refinancement aux banques. La Sfil (Société Financière Locale, nlr) allège nos contraintes de liquidités et nous permet d'offrir des conditions favorables à nos clients, tandis que Bpifrance Assurance Export garantit le risque et sécurise les exportations ».



David Peyroux, responsable Global Trade Finance chez BBVA France.

Entrepreneurs, Bpifrance vous finance, vous accompagne et assure votre activité à l'export. Contactez-nous : bpi**france**.fr ou dites « Bpifrance » au 32 20.

Elliott prend l'avantage dans sa bataille contre Warren Buffett

« HEDGE FUNDS »

Les deux milliardaires Paul Singer et Warren Buffett ferrailent pour le rachat d'Oncor.

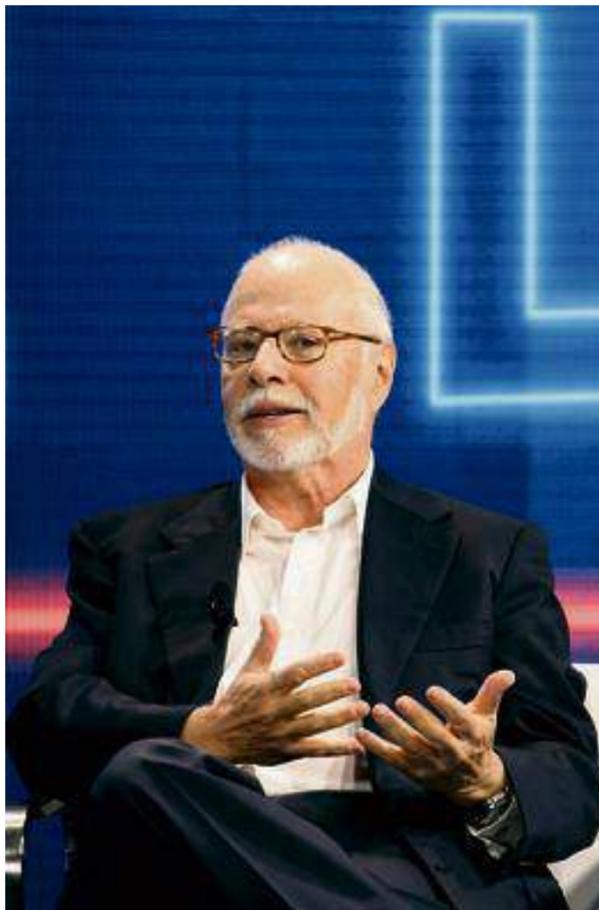
Le premier, qui dirige le fonds Elliott, a pris l'avantage en rachetant certains titres.

La bataille qui agite Wall Street depuis le début de l'été entre dans une nouvelle phase. D'après le « Wall Street Journal », le bras de fer entre les deux milliardaires américains Paul Singer et Warren Buffett pour le rachat du texan Oncor est en train de tourner à l'avantage du premier.

Le septuagénaire qui dirige le célèbre fonds Elliott, connu pour ses coups contre des Etats ou des entreprises en difficulté, vient de trouver un moyen de bloquer son aîné de quatre-vingt-six ans, plus adepte de l'investissement tranquille. Mi-juillet, le holding de Warren Buffett, Berkshire Capital, a proposé 9 milliards de dollars en cash pour racheter Oncor, l'une des plus grosses entreprises de transport et de distribution d'électricité du pays. En incluant la dette, cela valorise la société à 18,1 milliards de dollars.

En position de force

Déjà principal créancier de la maison mère d'Oncor, Energy Future Trading (EFT), avec 2,9 milliards d'actifs, Elliott vient de racheter des titres de dette décotés auprès de Fidelity Investment, selon le « Wall Street Journal ». EFT a été placé sous chapitre II (en faillite) en 2014 après avoir été repris par le fonds KKR, TPG et Goldman Sachs. Elliott se trouve en position de force



Paul Singer, dirigeant du fonds Elliott. Photo Bloomberg

face à son adversaire. Il avait jusqu'ici un droit de regard sur toute opération stratégique concernant EFT. En reprenant les titres de dette décotés qui étaient aux mains de Fidelity, il devient détenteur de la totalité de ce type de dette et dispose par conséquent d'un droit de veto. Il serait donc totalement en mesure de s'opposer à l'offre

déposée par Warren Buffett et ainsi de la faire capoter.

Le fonds de Paul Singer a martelé, depuis la mi-juillet, qu'il jugeait le prix offert par Warren Buffett insuffisant. Il prévoit de faire lui-même une contre-offre à 9,3 milliards de dollars. Il envisagerait de convertir en actions la dette qu'il détient et d'injecter du cash, en

« Nous nous sommes engagés à être un investisseur exceptionnel de long terme. Notre offre [...] est bonne pour Oncor, pour ses clients et pour l'Etat texan. »

GREG ABEL
Directeur général de Berkshire Hathaway Energy

s'associant avec un partenaire (compagnie énergétique concurrente, fonds d'infrastructure, milliardaire). Elliott a jusqu'au lundi 21 août pour formaliser sa proposition avant que les tribunaux n'acceptent ou ne refusent celle de Berkshire Capital.

Ces derniers ont déjà refusé deux offres d'achat d'Oncor, au motif qu'elles risquaient d'accroître sa dette. L'offre de Warren Buffett présentait l'avantage de la stabilité de l'actionariat. Le « sage d'Omaha » avait d'ailleurs déjà obtenu l'accord de 47 régulateurs et de 12 actionnaires clés.

Si Warren Buffett, qui gère son empire depuis le Nebraska, veut rester en lice, il devra surenchérir. Or ce dernier a indiqué jeudi matin qu'il resterait ferme sur sa proposition. Il ne veut pas augmenter son offre sur le géant de l'électricité. « Nous nous sommes engagés à être un investisseur exceptionnel de long terme. Notre offre simple et directe est bonne pour Oncor, pour ses clients et pour l'Etat texan », a déclaré Greg Abel, directeur général de Berkshire Hathaway Energy, branche énergie du holding financier. — L. Boi.

Vinci : les analystes prudents en cas de rachat d'ADP

BOURSE

Le consensus des analystes est très positif sur le titre.

Mais la capacité de Vinci à créer de la valeur en cas de rachat d'ADP pose quelques questions.

Laurence Boisseau
@boisseaul

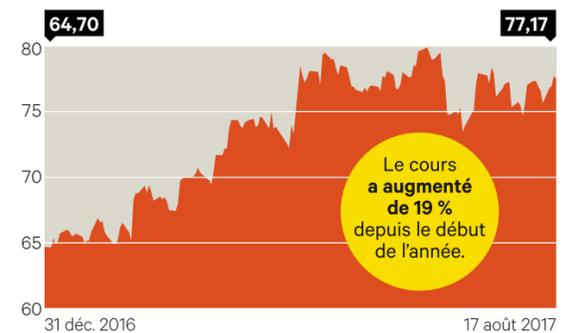
Vinci se porte bien. Preuve en est la publication de ses résultats semestriels fin juillet. Les concessions, premier pôle contributeur aux profits du groupe, ont dégagé, au premier semestre, des performances au-delà des espérances – notamment grâce à la forte dynamique des aéroports. Dans les métiers de « contracting » (construction, routes, énergie), le carnet de commandes est

cash. Une fois le dividende versé, il reste environ 2 milliards de cash disponible tous les ans.

Les analystes feront-ils preuve du même optimisme si Vinci venait à racheter ADP (Aéroports de Paris) ? Un tel scénario a désormais des chances de se produire. Début juillet, l'Etat a confirmé son souhait de céder 10 milliards d'euros dans son portefeuille de participations. Xavier Huillard, PDG de Vinci, a fait part de son vif intérêt pour le gestionnaire des aéroports parisiens. « Vinci nous intéresse, c'est indéniable », a-t-il déclaré. Aujourd'hui, les analystes financiers n'intègrent pas dans leurs modèles prévisionnels un tel scénario. Début août, les analystes d'UBS soulignaient simplement que l'impact d'une telle transaction était hautement incertain et dépendrait fortement des modalités relatives au désengagement de l'Etat. Oddo, dans une étude publiée début juin, n'a pas manqué de rappeler qu'« ADP reste un actif

Le cours de Bourse de Vinci en hausse

En euros



« LES ECHOS » / SOURCE : BLOOMBERG

ressorti en forte hausse, signe d'une reprise de l'activité en France comme à l'international. Pour 2017, le résultat net de Vinci, si l'on se réfère au consensus de marché, devrait dépasser les 2,6 milliards d'euros, ce qui serait un nouveau record dans l'histoire du groupe.

en bref

Le fonds activiste TCI détient 5 % d'Eurotunnel

ACTIVISME Le fonds TCI a franchi à la hausse le seuil de 5 % du capital d'Eurotunnel, a indiqué jeudi l'Autorité des marchés financiers (AMF). Il détient aussi 4,31 % des droits de vote. Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions sur le marché. Cette année, le fonds activiste, fondé par Christopher Hohn, a fait beaucoup parler de lui. Il a critiqué ouvertement et violemment l'offre de rachat de Zodiac Aerospace par Safran.

Résultat en hausse de 26 % pour NN Group

ASSURANCE L'assureur NN Group a vu son bénéfice bondir de 26 % au deuxième trimestre, à 404 millions d'euros, grâce à sa fusion avec Delta Lloyd. Le rapprochement a provoqué un bond des ventes nouvelles de 40 % au deuxième trimestre, à 400 millions d'euros, contribuant à hauteur de 49 millions d'euros aux résultats de l'assureur néerlandais. Cependant, le coût d'acquisition de Delta Lloyd pour 2,5 milliards d'euros a ramené le coefficient d'adéquation des fonds propres de NN Group en dessous de la norme européenne Solvabilité II, à 196 % contre 238 % à fin mars 2017.

de choix pour Vinci, car il répond à ses objectifs en matière de développement. L'acquisition d'ADP permettrait un allongement de la maturité moyenne des concessions et de profiter pleinement de la complémentarité construction-concessions ».

Mais le broker fait preuve de prudence. A plus de 140 euros par action, ADP lui semble cher. « Pour créer de la valeur, il faudrait dégager 320 millions d'euros de synergie en 2020. Cela représente près de 32 % de résultat brut d'exploitation et 10 % de son chiffre d'affaires ». Ce qui fait beaucoup. Même si le « track record » de Vinci en matière d'acquisition est excellent.

L'intérêt de l'opération dépendra aussi des structures possibles (cession totale ou partielle des titres par l'Etat, scission d'ADP en une société propriétaire de ses actifs et une société opérationnelle). Une grande inconnue à l'heure actuelle. ■

Le cours de Vinci a été multiplié par 25 en 19 ans

La valeur de Vinci est passée de 1,2 milliard en 1998 à 47 milliards en 2017. Sur 2001-2017, l'action a signé la plus forte performance du CAC 40 (+651 %). Le groupe a distancé de très loin ses suivants. En 2005, Vinci valait à peu près 13,5 milliards d'euros, comme Bouygues, et un peu plus qu'Atlantia (11,5 milliards). En août 2017, Bouygues vaut 13,5 milliards, Atlantia 22,3 et Eiffage, 8,2.

la cote hebdomadaire des opcrvm						
Nom du fonds	VL au 30/12/2016	Dernière VL	Date VL	Performance Depuis le 30/12/2016	Performance 1 an	Performance 3 ans
FEDERAL FINANCE GESTION						
1 allée Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon Service Relations Clientèle : N° Cristal 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) contact@federal-finance.fr www.federal-finance.fr				FEDERAL FINANCE GESTION UNE FILIALE DU CRÉDIT MUTUEL ARKEA		
Federal Indiciel US (FR0000988057)	259,15	254,95	11/08/2017	-1,62	7,32	48,18
Federal Indiciel Japon (FR0000987968)	187,53	187,36	16/08/2017	-0,09	4,38	37,53
Federal APAL (FR0000987950)	312,07	341,55	14/08/2017	9,45	10,18	18,02
Federal Actions Ethiques (FR0000442949)	145,24	170,24	14/08/2017	17,21	25,04	62,54
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les documents d'information clé pour l'investisseur et les prospectus des FCP sont disponibles sur le site www.federal-finance.fr						
Nom du fonds	Vocation	Dernier revenu distribué	Valeur Unitaire hors frais au 16/08/2017 ou dernier cours connu en euros	Variation en % depuis le 30/12/16	Variation en % 1 an	Variation en % 3 ans
Date	Net					
CARMIGNAC GESTION						
24, place Vendôme - 75001 Paris - Tél. : 01.42.86.53.35 Contacts Clientèle Privée : Alexandre COMBES & Joël GRESSE Cotations : 01.42.61.62.00 site Internet : www.carmignac.fr				CARMIGNAC		
Carmignac Emerging Patrimoine A EUR Acc (LU0592698954)	SICAV Actions Internationales	C	118,24	+ 5,37	+ 3,47	+ 14,41
Carmignac Investissement A EUR Acc (FR0010148981)	FCP Actions Internationales	C	1210,97	+ 5,15	+ 6,13	+ 20,11
Carmignac Grande Europe A EUR Acc (LU0099161993)	SICAV Actions européennes (PEA)	C	194,17	+ 8,06	+ 14,06	+ 16,61
Carmignac Euro-Entrepreneurs A EUR Acc (FR0010149112)	FCP petites et moy. capital. europ.	C	351,48	+ 16,72	+ 23,26	+ 36,87
Carmignac Emergents A EUR Acc (FR0010149302)	FCP Actions pays émergents	C	893,45	+ 11,74	+ 7,13	+ 18,14
Carmignac Emerging Discovery A EUR Acc (LU0336083810)	SICAV P&M cap. pays émergents	C	1440,47	+ 10,82	+ 3,17	+ 18,20
Carmignac Commodities A EUR Acc (LU0164455502)	SICAV Actions ressources naturelles	C	269,81	- 7,77	+ 1,12	- 9,32
Carmignac Patrimoine A EUR Acc (FR0010105103)	FCP Mixte diversifié international	C	655,21	+ 0,92	+ 1,08	+ 11,86
Carmignac Euro-Patrimoine A EUR Acc (FR0010149179)	FCP Mixte diversifié européen	C	325,87	+ 4,47	+ 8,56	+ 4,88
Carmignac Investissement Latitude A EUR Acc (FR0010147603)	FCP Mixte diversifié international	C	262,09	+ 2,69	+ 4,22	+ 8,66
Carmignac Profil Réactif 100 A EUR Acc (FR0010149211)	Fonds de fonds dynamique	C	210,49	+ 4,85	+ 15,29	+ 20,07
Carmignac Profil Réactif 75 A EUR Acc (FR0010148999)	Fonds de fonds mixte dynamique	C	226,38	+ 3,60	+ 12,26	+ 15,34
Carmignac Profil Réactif 50 A EUR Acc (FR0010149203)	Fonds de fonds mixte équilibré	C	181,95	+ 1,20	+ 8,21	+ 9,99
Carmignac Unconst. Global Bond A EUR Acc (LU0336083497)	SICAV Obligations Internationales	C	1402,61	+ 0,16	+ 1,83	+ 19,26
Carmignac Sécurité A EUR Acc (FR0010149120)	FCP Obligations libellées en euros	C	1755,53	+ 0,28	+ 0,32	+ 3,13
Carmignac Capital Plus A EUR Acc (LU0336084032)	SICAV Monétaire dynamique	C	1170,63	+ 1,23	+ 1,56	+ 1,36
MSCI AC WORLD INDEX FREE depuis le 31/12/2016 : - 10,48 % CAC 40 depuis le 31/12/2016 : + 6,46 % Certains des fonds ci-dessus possèdent des parts de distribution et/ou des parts en autres devises. La liste complète est disponible sur le site www.carmignac.fr						

Catastrophes : un coût limité à mi-2017



Halter/Newspix/Shutterstock/Sipa

Le cyclone Debbie, qui a frappé la côte nord-est de l'Australie en mars, représente une charge de 1,3 milliard de dollars pour l'industrie de l'assurance.

ASSURANCE

Les pertes assurées se sont élevées à 23 milliards de dollars au premier semestre.

Laurent Thévenin
@laurentthevenin

La facture laissée par les différentes catastrophes naturelles ou d'origine humaine (sinistres industriels, accidents d'avion, etc.) au premier semestre aura été moindre qu'à l'accoutumée pour les assureurs et leurs réassureurs. D'après une estimation préliminaire publiée jeudi par Swiss Re, ceux-ci vont débours 23 milliards de dollars (19,6 milliards d'euros) pour les sinistres survenus au cours des six premiers mois de l'année, contre 36 milliards de dollars sur la même période de 2016. Ce montant se situe en dessous de la moyenne des dix dernières années pour le premier semestre (33 milliards de dollars).

Les dégâts économiques totaux se sont, eux, élevés, à seulement 44 milliards d'euros, contre 117 milliards de dollars un an plus tôt.

44

MILLIARDS DE DOLLARS
Les dommages économiques totaux au premier semestre, contre 117 milliards de dollars un an plus tôt.

Encore une fois, ce sont les catastrophes naturelles qui auront été les plus coûteuses pour le secteur de l'assurance, à 20 milliards (-38 %), soit une estimation voisine de celle avancée en juillet par Munich Re, l'autre géant de la réassurance. Selon le décompte de Swiss Re, la charge des catastrophes d'origine humaine a été divisée par deux au premier semestre, à 3 milliards d'euros.

Tempêtes aux Etats-Unis
Le secteur aura payé un lourd tribut aux intempéries survenues aux Etats-Unis. Les assureurs et les réassureurs vont, en particulier, devoir payer 1,9 milliard de dollars pour les orages de grêle qui se sont abattus sur le Colorado et les forts vents qui ont balayé certains Etats du centre et du sud du pays en mai. Trois épisodes orageux en février et en mars aux Etats-Unis ont par ailleurs causé pour plus de 1,4 milliard de dollars de pertes assurées chacun. Autre événement majeur, le cyclone Debbie, qui a frappé la côte nord-est de l'Australie en mars, représente une charge de 1,3 milliard de dollars pour l'industrie de l'assurance.

Alors que les réassureurs vont bientôt engager avec leurs clients assureurs et les courtiers les premières discussions sur leurs tarifs pour le 1^{er} janvier 2018, cette sinistralité globalement faible ne devrait pas changer la donne sur un marché orienté à la baisse depuis des années. D'autant plus que l'offre de réassurance est toujours largement supérieure à la demande. ■

en bref

Areva sortira de la Bourse le 21 août

BOURSE Le retrait obligatoire visant les actions Areva interviendra le 21 août au prix de 4,50 euros par action. La suspension de la cotation des actions Areva est maintenue jusqu'à la mise en œuvre du retrait obligatoire. Cette procédure est la dernière étape vers le retrait de la cote du spécialiste du nucléaire. L'Etat français sera l'unique actionnaire d'Areva SA, dont les seules fonctions seront de rembourser ses dettes et de financer et gérer les dernières étapes de la construction de l'EPR finlandais.

Jean Pierre Clauot/AFP

Banco Popular : des hedge funds accusent Bruxelles

JUSTICE

Des investisseurs ont saisi la justice à la suite de la faillite de Banco Popular.

Isabelle Couet
@icouet

Considérée comme le premier succès de l'Union bancaire européenne, la restructuration de Banco Popular laisse un goût amer à un certain nombre d'investisseurs. Contraints d'essayer des pertes lors de l'opération express menée début juin par les autorités européennes, plusieurs d'entre eux ont décidé de saisir la justice. Parmi eux, un groupe de hedge funds, qui accusent directement Bruxelles devant la Cour de justice européenne.

Ce petit groupe d'investisseurs demande l'annulation de la procédure de mise en faillite de la banque espagnole, qui a été revendue pour 1 euro symbolique au géant Santander. Les fonds spéculatifs en question assurent avoir perdu des centaines de millions d'euros. Si les intérêts des déposants et des contribuables ont été préservés, les actionnaires et certains créanciers de l'établissement ibérique ont en effet supporté le coût de cette faillite. Et ce, en application des règles mises en place dans le contexte de la crise de la zone euro.

Des fuites « illégales »

Les hedge funds n'hésitent pas à accuser des représentants de la Commission européenne d'avoir précipité la chute de Banco Popular. En cause notamment, les propos tenus par l'allemande Elke König, qui préside le Conseil de résolution unique et qui, lors d'un entretien avec Bloomberg le 23 mai, a expliqué que la banque espagnole était « sous surveillance ». Plus étonnant, les investisseurs pointent aussi la responsabilité d'une source anonyme officielle qui, le 31 mai, a parlé à Reu-



Angel Navarrete/Bloomberg

Le dossier Banco Popular risque de donner lieu à une vague de poursuites.

ters de l'envoi d'un premier avertissement à l'établissement ibérique !

Ces fuites émanant de Bruxelles sont considérées par les plaignants comme « illégales » et violant le secret professionnel. Les investisseurs insistent sur le fait que les déclarations d'Elke König ont été suivies d'une chute de 50 % du cours de Banco Popular, qui a poussé les déposants à retirer leur argent de la banque et a donc condamné l'établissement.

Autre grief des hedge funds, ils estiment que la Commission ne disposait pas d'une information suffisamment étayée, surtout pour prendre une décision sur le sort

de Banco Popular en seulement « 77 minutes », comme ils le disent. Le rapport remis par le cabinet Deloitte pour évaluer l'établissement a été « bâclé », selon eux. Plus généralement, ils reprochent aux autorités européennes de ne pas avoir été transparentes.

279

MILLIONS D'EUROS

L'exposition de Pimco à la dette subordonnée de Banco Popular en mars dernier.

Le dossier Banco Popular risque de donner lieu à une vague de poursuites. D'autres détenteurs de titres obligataires émis par la banque sont en train d'affûter leur stratégie. De gros investisseurs, comme le californien Pimco, qui était exposé à hauteur de 279 millions d'euros en mars, ont perdu de l'argent. Pimco se serait associé à d'autres pour lancer une action en justice. Par ailleurs, selon le « Financial Times », un groupe d'investisseurs mexicains a déjà déposé plainte devant la Cour de justice européenne.

Lire « Crible »
Page 26

fusions // acquisitions // cessions // partenariats

ENTREPRISES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

RECHERCHE DE REPRENEURS
Emmanuel Hies, Hélène Bourbouloux, Jean-François Blanc, Gail Couturier, Cécile Dir, Nathalie Leboucher

BOULANGERIE-PÂTISSERIE (92)
Magasin : 2 avenue Joffre - 1 avenue du Général Leclerc - 92250 LA GARENNE-COLOMBES
Bail commercial : loyer : 2,5 K€ TTC/mois ; surface : 22 m² (boutique) + 380 m² (laboratoire)
Données financières : CA au 31.12.2016 : 250 K€
Effectif total : 4 salariés, outre le dirigeant

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au lundi 11 septembre 2017.

Les tiers sont invités à remettre leur offre (conforme à l'article L. 642-2 du code de commerce) en 3 exemplaires (dont 1 non relié) à l'administrateur judiciaire. L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité, la signature du règlement, et une présentation succincte du candidat à la reprise. Référence à rappeler impérativement : 17-5448.

Les candidats intéressés sont invités à se manifester par télécopie ou e-mail auprès de : SELARL FHB - Maître Hélène BOURBOULOUX, Administrateurs Judiciaires Associés, Tour CB 21, 16 place de l'Île - 92040 Paris La Défense Cedex. Fax : 01 40 97 02 33 / E-mail : charlotte.fort@fhb.eu et morgane.bayon@fhb.eu

RECHERCHE REPRENEURS :
Société spécialisée dans les textiles connectés
Bureaux : VILLEURBANNE
Effectif : 23 salariés
Chiffre d'affaires au 31/12/2016 : 363.447 €
Production immobilisée : 1.373.215 €
Date limite de dépôt des offres de reprise : 04/09/2017

Les candidats intéressés sont invités à se manifester par télécopie ou e-mail auprès de la SELARLU Catherine POLI - Administrateur Judiciaire
8 rue Blanche 75009 PARIS - T.01.40.82.79.49 F. 01.42.81.03.79
email : cecile.etudepoli@administrateur-judiciaire.com
L'accès au dossier de présentation sera autorisé au candidat sur demande écrite.

APPEL D'OFFRES RECHERCHE DE CANDIDATS
en vue d'une cession d'entreprise
(Arr. L.651-13 du C. Com. et R.651-59 du Décret du 25/03/2007)

JEANNEROT & ASSOCIÉS

ENTREPRISE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE MAÇONNERIE

Date L.J. : 4 août 2017 avec poursuite d'activité jusqu'au 31/10/2017

Activité : gros œuvres/entreprise générale, plâtrerie, menuiserie

Cliantèle : institutionnelle/promoteurs immobiliers et foncières immobilières

Siège social et site d'exploitation : Ile de France et Sarthe

Effectif : 405 salariés

Chiffre d'affaires : exercice clos au 31/12/2016 : 158 375 780 €

Date limite de dépôt des offres : 15 septembre 2017 à 18h00

L'accès aux informations sera possible après demande écrite précisant l'identité du candidat reprenneur et justifiant de sa capacité commerciale et financière à intervenir dans cette affaire.

Tout candidat doit se manifester par écrit auprès de : M. Vincent MONTANE à l'adresse mail suivante : vincent.montane@pj-associés.fr (rappeler la référence 807)

SELARL PHILIPPE JEANNEROT & ASSOCIÉS
Maître Philippe JEANNEROT
7 rue Jean Mermoz - 78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 59 94 89 - Fax : 01 39 50 73 78

VOUS SOUHAITEZ PARAITRE DANS CETTE RUBRIQUE
ANNONCE@LESECHOSMEDIAS.FR SARAH MEDARD : 01 49 53 67 82
RETROUVEZ UNE SÉLECTION D'ANNONCES SUR : **REPRISE-ENTREPRISE.LESECHOS.FR**

La culture du café menacée par le réchauffement climatique

MATIÈRES PREMIÈRES

L'offre de café, inférieure à sa demande depuis deux ans, est gravement menacée.

Et la consommation ne cesse d'augmenter.

La consommation de café – arabica et robusta confondus – ne cesse de croître. L'offre de café, qui est déjà inférieure à sa demande depuis deux ans, est aujourd'hui gravement menacée. Le premier Forum des producteurs de café du monde, qui a eu lieu en juillet dernier en Colombie, a mis en garde les pays producteurs des risques liés au réchauffement climatique sur leurs plantations. Ces pays, principalement émergents, n'ont pas toujours

les moyens technologiques ou économiques pour affronter une hausse de leurs températures et de leurs précipitations. Le café craint les zones rudes et préfère les températures moyennes, entre 18 et 25 °C.

Ainsi, la culture d'arabica, réalisée essentiellement en Amérique latine, pourrait être considérablement réduite. Considéré comme plus fin et savoureux que le robusta, l'arabica nécessitera sur le long terme de nouvelles pratiques agro-

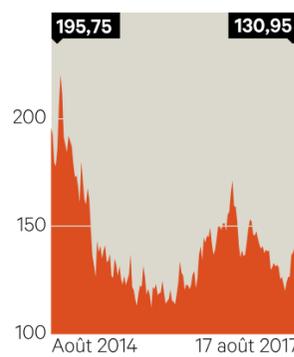
nomiques et des plantations plus résistantes aux changements de températures pour préserver ses qualités. Car « le café est très sensible aux légères variations de température », précise José Sette, directeur exécutif de l'Organisation internationale du café (OIC).

La Colombie a déjà subi les conséquences d'une hausse de ses températures : le 4^e producteur mondial de café arabica a perdu 20.000 hectares de plantations en

Le cours du café

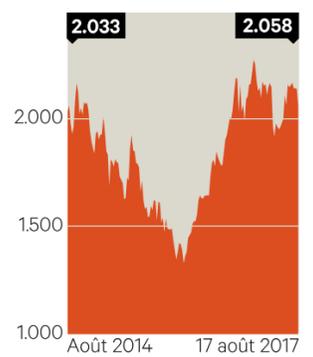
Arabica

A New York, en cents par livre



Robusta

A Londres, en dollars par tonne



« LES ECHOS »

Trois pays producteurs de café



Shutterstock



Amr Vitale/Pharos-REA



DR

BRÉSIL – Le luxe du 100 % arabica

Premier producteur et exportateur mondial de café brut, le Brésil représente environ un tiers de la production mondiale. Leader dans le secteur depuis 150 ans, le pays produit de l'arabica à 85 %. Il possède en outre une technologie plus avancée que les autres pays producteurs. Malgré une baisse de ses exportations de café depuis deux ans, le Brésil a annoncé que sa culture de café pour l'année 2017 avait grimpé de 5 % par rapport à l'an dernier. Les pertes lors de la récolte de café ont été minimisées à 18 % cette année, contre 25 % en 2016.

ÉTHIOPIE – Le géant d'Afrique

Dans ce berceau du café, on a coutume d'en boire trois fois par jour selon le rituel du « Buna ». Premier exportateur d'Afrique, l'Éthiopie dépend à 25 % de ses exportations de café. Cette culture, essentiellement d'arabica, fait vivre environ 15 millions de paysans. Mais les cours fixés par les Bourses de New York et de Londres discriminent les petits producteurs. Ces derniers tentent alors de se diversifier vers d'autres cultures. Selon une étude de Nature Plants, plus de 40 % des plantations éthiopiennes pourraient disparaître à cause du réchauffement climatique.

VIETNAM – Le leader du robusta

Premier producteur mondial de robusta, deuxième de café brut : le café vietnamien a connu un véritable essor, ces dernières années. Le pays est aujourd'hui le concurrent principal du Brésil, la demande de robusta ayant grimpé en raison de son coût moins élevé que l'arabica. Le pays a exporté 1,8 million de tonnes de café en 2016, soit une hausse de plus de 33 % par rapport à 2015. Le potentiel du dragon asiatique en matière de café est considérable. Nestlé l'a bien compris en y implantant sa sixième usine liée à la production de café en juin dernier.

l'espace de vingt ans. Le Brésil, plus gros exportateur mondial, a vu ses exportations reculer de presque 10 % par rapport à la campagne 2015-2016 en raison d'un excès d'humidité dans l'année.

Agir « dans l'urgence »

Pourtant, les investisseurs ne semblent pas tenir compte de cette situation. Défiant la loi de l'offre et de la demande, le cours du café arabica, coté à New York et qui représente 70 % de la production mondiale, a chuté d'environ 30 % sur trois ans et de 4 % depuis l'an dernier. Fin juin dernier, le cours de l'arabica a même connu un plus bas depuis janvier (-5 %). Celui du robusta a réussi à maintenir le cap (+5,5 % sur trois ans et +14 % depuis un an), dopé par l'essor de la demande de cafés soluble et en doses. Le fait que les pays producteurs puisent dans leurs réserves pour répondre à la demande peut aussi expliquer en partie le phénomène.

Concernant l'avenir, de nombreuses voix s'élèvent pour que des mesures soient prises rapidement à tous les niveaux de la chaîne de pro-

duction. Andrea Illy, PDG de Illy, société italienne spécialisée dans la vente de café, a appelé en juillet dernier à agir « dans l'urgence ». D'ici à 2050, selon lui, la demande de café pourrait augmenter de 50 %, alors que les plantations seraient réduites de moitié en raison du changement climatique.

Le Vietnam, premier producteur mondial de robusta, fait face depuis quarante ans à un changement climatique complexe et hétérogène dans ses régions cultivatrices. Cela facilite la prolifération d'insectes ou de maladies qui peuvent ravager les plantations de café, d'après les scientifiques. Lors de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) de 2016, le pays a énoncé plusieurs recommandations à cet égard. Concernant les investisseurs, ces derniers ont une connaissance précise des conditions de production de café ainsi que des risques qu'elle encourt. Ils deviennent donc des acteurs clés pour préserver la culture de la boisson la plus consommée au monde après l'eau. — A.N.R.

annonces judiciaires & légales

75 • PARIS

SOCIÉTÉ

12063772 – LE PUBLICATEUR LEGAL

Livestorm SAS

S.A.S. au capital de 10.000 €
Siège social :
24, rue Rodier - 75005 PARIS
820 434 439 RCS PARIS

Il résulte des décisions des associés en date du 30/6/2017 et des décisions du président en date du 26/7/2017 que :

- le capital social a été augmenté d'un montant de 2.500 € pour être porté à 12.500 € ;

- ont été nommés en qualité de directeur général : M. Tom FORLINI, demeurant 29, rue Poliveau, 75005 Paris ; M. Vincent GARREAU, demeurant 34, rue Saint-Dominique, 75007 Paris et M. Robin LAMBERT, demeurant 8, rue Dagorno, 75012 Paris.

12063822 – LE PUBLICATEUR LEGAL

YUVA

S.A.S. au capital de 213.378,04 €
Siège social :
75, bd Haussmann - 75008 PARIS
487 651 085 RCS PARIS

Il résulte des décisions des associés en date du 7/6/2017, des décisions du président en date du 30/6/2017 et des décisions du président en date du 24/7/2017 que le capital social a été augmenté d'un montant de 11.787,26 € pour être porté à 225.165,31 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

92 • HAUTS-DE-SEINE

SOCIÉTÉ

12062624 – LE PUBLICATEUR LEGAL

GENESYS TELECOMMUNICATIONS LABORATOIRES

S.A.S. au capital de 1.000.000 €
Siège social :
65, rue Camille Desmoulins
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
410 970 586 RCS NANTERRE

Par décisions en date du 28/7/2017, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 3.800.000 € pour le porter à 4.800.000 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

12063842 – LE PUBLICATEUR LEGAL

MARECHAL JOFFRE

Société civile au capital de 1.000 €
Siège social :
90, avenue des Champs Elysées
75008 PARIS
820 846 038 RCS PARIS

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er}/6/2017, les associés ont décidé de transférer le siège social au 66, quai du Maréchal Joffre, 92400 COURBEVOIE, à compter de ce jour.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Objet : l'acquisition, la construction, la propriété, la gestion, la conservation et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles ou parties d'immeubles, bâtis ou non bâtis, de tous biens et droits représentatifs de tels immeubles. L'acquisition, la propriété, la gestion, la vente, pour son propre compte, de tous instruments financiers, droits sociaux et valeurs mobilières.

Durée : jusqu'au 8/6/2115.

La société sera désormais immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre.

12063843 – LE PUBLICATEUR LEGAL

LE HAILLAN

Société civile au capital de 1.000 €
Siège social :
90, avenue des Champs Elysées
75008 PARIS
815 127 089 RCS PARIS

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er}/6/2017, les associés ont décidé de transférer le siège social au 66, quai du Maréchal Joffre, 92400 COURBEVOIE, à compter de ce jour.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Objet : l'acquisition, la construction, la propriété, la gestion, la conservation et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles ou parties d'immeubles, bâtis ou non bâtis, de tous biens et droits représentatifs de tels immeubles. L'acquisition, la propriété, la gestion, la vente, pour son propre compte, de tous instruments financiers, droits sociaux et valeurs mobilières.

Durée : jusqu'au 7/12/2114.

La société sera désormais immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre.

12063844 – LE PUBLICATEUR LEGAL

LE BOUSCAT

Société civile au capital de 3.000 €
Siège social :
90, avenue des Champs Elysées
75008 PARIS
503 918 591 RCS PARIS

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er}/6/2017, les associés ont décidé de transférer le siège social au 66, quai du Maréchal Joffre, 92400 COURBEVOIE, à compter de ce jour.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Objet : l'acquisition, la construction, la propriété, la gestion, la conservation et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles ou parties d'immeubles, bâtis ou non bâtis, de tous biens et droits représentatifs de tels immeubles. L'acquisition, la propriété, la gestion, la vente, pour son propre compte, de tous instru-

ments financiers, droits sociaux et valeurs mobilières.

Durée : jusqu'au 23/4/2107.

La société sera désormais immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre.

12063845 – LE PUBLICATEUR LEGAL

ISOLELLA

S.C.I. au capital de 3.000 €
Siège social :
90, avenue des Champs Elysées
75008 PARIS
487 575 995 RCS PARIS

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er}/6/2017, les associés ont décidé de transférer le siège social au 66, quai du Maréchal Joffre, 92400 COURBEVOIE, à compter de ce jour.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Objet : l'acquisition, la construction, la propriété, la gestion, la conservation et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles ou parties d'immeubles, bâtis ou non bâtis, de tous biens et droits représentatifs de tels immeubles.

Durée : jusqu'au 21/12/2104.

La société sera désormais immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre.

12064179 – LE PUBLICATEUR LEGAL

AREVA SA

Société anonyme
Siège social :
1, place Jean Millier
92400 COURBEVOIE
712 054 923 RCS NANTERRE

Avis de retrait obligatoire des actions de la société AREVA SA

Société faisant l'objet d'un retrait obligatoire (le «Retrait Obligatoire») : AREVA SA, société anonyme dont le siège social est sis 1, place Jean Millier, 92400 Courbevoie, France, immatriculée sous le n° 712 054 923 RCS NANTERRE.

Initiateur du Retrait Obligatoire : l'État français.

L'État français détient à l'issue de l'offre publique de retrait, déclarée conforme par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 28 juillet 2017 (décision AMF n° 217C1768) (l'«Offre»), directement et indirectement par l'intermédiaire du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (établissement public de l'État français à caractère scientifique, technique et industriel, dont le siège social est situé immeuble "Le Ponnant D", 25, rue Leblanc, 75015 Paris, immatriculé sous le n° 795 685 019 RCS PARIS) (avec lequel l'État français agit de concert) 813.144.501 actions AREVA SA représentant 98,25 % du capital et au moins 98,41 % des droits de vote de la société AREVA SA.

À l'issue de l'Offre, conformément aux intentions déclarées dans la note d'information, constatant que les conditions posées aux articles L. 433-4 III du code monétaire et financier, ainsi qu'aux articles 237-14 à 237-16 du règlement général de l'AMF sont remplies, Oddo BHF SCA, agissant pour le compte de l'Etat français, a informé l'AMF de la volonté de l'Etat français de procéder au Retrait Obligatoire (décision AMF n° 217C1921 du 17 août 2017).

Établissement présentateur et centralisateur des opérations d'indemnisation du Retrait Obligatoire : ODDO BHF SCA.

Actions visées par le Retrait Obligatoire : les actions AREVA SA non apportées à l'Offre (autres que celles détenues directement ou indirectement par l'Etat français et celles auto-détenues par la Société), soit 13.541.321 actions représentant 1,64 % du capital et au plus 1,51 % des droits de vote de la Société¹.

Montant de l'indemnisation des actions soumises au Retrait Obligatoire : 4,50 euros par action, net de tous frais.

Date de mise en oeuvre du Retrait Obligatoire : 21 août 2017

Le montant total de l'indemnisation sera versé par l'Etat français, au plus tard à la date de mise en oeuvre du Retrait Obligatoire sur un compte bloqué ouvert à cet effet auprès de Oddo BHF SCA, auprès duquel les intermédiaires financiers teneurs de comptes devront demander l'indemnisation correspondant aux avoirs de leurs clients.

Les fonds non affectés correspondant à l'indemnisation des titres dont les ayants droit sont restés inconnus seront conservés par Oddo BHF SCA pendant une durée de dix (10) ans à compter de la date de mise en oeuvre du Retrait Obl-

gatoire et versés à la Caisse des Dépôts et Consignations à l'expiration de ce délai. Ces fonds seront à la disposition des ayants droit sous réserve de la prescription trentenaire au bénéfice de l'Etat.

En accord avec l'AMF, Euronext a publié le calendrier de mise en oeuvre du Retrait Obligatoire et la date de radiation des actions Areva du marché réglementé d'Euronext Paris, soit le 21 août 2017.

Il est précisé que la déclaration de conformité de l'AMF a emporté visa, sous le n° 17-398 en date du 28 juillet 2017, de la note d'information établie par l'Etat français.

Les documents suivants :

- la note d'information établie par l'Etat français ;

- les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de l'Etat français,

sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de l'Agence des participations de l'Etat (<https://www.economie.gouv.fr/agence-participations-etat>), et peuvent être obtenus sans frais sur simple demande auprès de :

Ministère de l'Économie

Agence des participations de l'Etat, à l'attention du Secrétaire général, 139, rue de Bercy (bâtiment Colbert), 75572 Paris Cedex 12

ODDO BHF SCA

12, boulevard de la Madeleine, 75440 Paris Cedex 09

- la note en réponse établie par AREVA SA ayant reçu le visa de l'AMF, n° 17-399 en date du 28 juillet 2017 ;

- les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables d'AREVA SA,

sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'AREVA SA (www.aveva.com) et peuvent être obtenues sans frais sur simple demande auprès de :

AREVA

TOUR AREVA - 1, place Jean Millier, 92400 Courbevoie

¹ Sur la base d'un capital composé de 827.649.296 actions et au plus 1.148.235.654 droits de vote.

² Soit un total de 963.474 actions auto-détenues représentant 0,12 % du capital et au moins 0,08 % des droits de vote.

DECOUVREZ NOS OFFRES SUR abonnement.lesechos.fr

Les Echos

euronext

SÉANCE DU 17 - 08 - 2017
 CAC 40 : 5146,85 (-0,57 %) **NEXT 20** : 11071,95 (-0,23 %) **CAC LARGE 60** : 5694,52 (-0,54 %) **CAC ALL-CRADABLE** : 405116 (-0,48 %) **DATE DE PROROGATION** : 28 AOÛT

CAC 40

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / SIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV	OUV VOL NB TITRES	CLOT	% VEIL	% AN	BPA
		+ HAUT	% MOIS	+ HAUT AN	PER
		+ BAS	% 52 S	+ BAS AN	RDT
ACCOR (AC) ◆	A 39,33 678,84	39,375	- 0,13	+ 4,13	
FR0000125404	12/05/17 105	288.785.333	39,25	+13,52	2,67
AIR LIQUIDE (AL) ◆	A 105 656,44	104,45	- 0,38	- 1,14	
FR0000120073	15/05/17 2,6	388.224.003	104,35	+2,9	2,49
AIRBUS GROUP (AIR) ◆	A 726 180,067	72,19	- 0,95	+14,88	
NL0000235190	18/04/17 115	174.443.093	71,88	+42,41	6,21
ARCELORMITTAL (MT) ◆	A 22,4 53,832	22,08	- 1,85	+ 4,29	
LU058757687	12/09/16 23	1.021.902.623	22,025	+31,1	17,715
ATOS SE (ATO) ◆	A 128,7 238,769	128,55	- 0,08	+28,23	
FR0000051732	26/05/17 116	105.368.968	128	+46,86	9,794
AXA (CS) ◆	A 24,995 492,014	24,805	- 0,94	+ 3,42	
FR0000120628	05/05/17 116	2.424.258.958	24,585	+38,46	4,181
BNP PARIBAS (BNP) ◆	A 66,89 634,384	66,82	- 1,55	+ 9,33	
FR000013104	30/05/17 2,7	1.244.432.998	66,98	+0,52	6,889
BOUYGUES (EN) ◆	A 38,27 57,200	37,95	- 0,88	+11,47	
FR0000120503	03/05/17 1,6	367.156.313	37,81	+3,77	33,58
CAP-GENEMI (CAP) ◆	A 92,91 44,012	92,29	- 0,66	+15,15	
FR0000125338	22/05/17 1,55	182.458.580	93,35	+0,67	10,68
CARREFOUR (CA) ◆	A 20,025 161,952	20,065	- 0,36	-10,18	
FR0000120172	21/06/17 0,7	774.677.811	20,475	+6,67	20,08
CREDIT AGRICOLE (ACA) ◆	A 15,405 599,989	15,16	- 1,97	+28,69	
FR0000450772	29/05/17 0,6	2.646.104.526	15,46	+1,41	15,716
DANONE (BN) ◆	A 68,84 131,962	66,57	- 0,81	+10,58	
FR0000120644	05/05/17 1,7	655.892.000	66,57	+2,86	5,799
ENGIE (ENGO) ◆	A 14,07 164,907	14,2	+ 0,85	+17,16	
FR0000120848	16/05/17 0,5	2.435.285.011	14,06	+1,11	10,765
ESSILOR INTERNATIONAL (EI) ◆	A 10,25 44,3571	10,06	- 0,38	- 1,63	
FR0000121867	17/05/17 1,5	218.428.474	10,63	+7,45	12,215
KERING (KER) ◆	A 30,74 129,82	31,045	+ 0,83	+45,55	
FR0000121485	03/05/17 3,1	219.272.322	30,7	+79,24	20,855
LVM.H. (MC) ◆	A 218,75 671,462	219,6	+ 0,23	+21,06	
FR0000121014	19/04/17 2,6	536.981.177	219,65	+0,97	17,8
LAFARGEHOLCIM (LHN) ◆	A 51,01 217,693	51,02	- 0,41	+ 2,21	
CH0012214059	08/05/17 2	606.909.800	50,94	+9,19	46,965
LEGRAND (LR) ◆	A 60,16 60,9148	60,23	- 0,3	+11,64	
FR00001207819	02/06/17 1,19	266.027.374	60,06	+13,43	52,51
L'ORÉAL (OR) ◆	A 176,35 437,250	176,3	- 0,06	+ 1,67	
FR0000120321	28/04/17 3,3	559.009.137	176,05	+1,44	16,775
MICHELIN (ML) ◆	A 117,75 114,929	116,8	- 0,81	+10,15	
FR0000121261	24/05/17 3,25	180.292.390	116,45	+23,69	9,833

SRD

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / DATE DÉTACH. COUPON / DIV	OUV VOL NB TITRES	CLOT	% VEIL	% AN	BPA
		+ HAUT	% MOIS	+ HAUT AN	PER
		+ BAS	% 52 S	+ BAS AN	RDT
AB SCIENCE (AB) ◆	B 10,42 10,47	10,24	- 1,25	- 25,15	
FR0010557264	40/07/99 0,1	10.229.000	10,23	+0,59	18,07
ABC ARBITRAGE (ABCA) ◆	B 6,11 17,857	6,12	+ 0,16	-14,88	
FR0004040608	20/07/17 0,25	58.051.067	6,11	+1,66	6,1
ABIVAX (ABVX) ◆	B 10,25 5,778	10,26	- 0,68	+62,86	
FR0012332984	07/02/09 0,1	10.165.000	10,25	+20,83	25,35
ACANTHE DEV. (ACAN) ◆	C 0,74 818,40	0,73	+ 14,06	0,75	
FR0000646202	23/11/16 0,3	14.712.260	0,71	+4,038	0,59
AÉROPORTS DE PARIS (ADP) ◆	A 145,15 549,28	144,65	- 0,38	+42,09	
FR001340141	07/06/17 1,94	98.960.602	144,2	+56,01	100,3
AIR FRANCE-KLM (AF) ◆	A 12,895 10,27	12,855	- 0,35	+148,45	
FR0000031122	14/07/08 0,58	300.219.278	12,855	+158,91	4,78
AKKA TECHNOLOGIES (AKA) ◆	B 44,28 6,656	44,28	+ 0,91	+28,21	
FR0004180537	30/06/17 0,06	2.021.999	44,28	+4,57	52,96
ALPES (CIE DES) (CDA) ◆	B 26,45 16,643	26,71	+ 0,44	+11,32	
FR0000533204	14/03/17 0,4	24.392.421	26,45	+54,75	18,38
ALSTOM (AL) ◆	A 30,956 569,138	30,956	- 1,34	+16,89	
FR0010220475	07/07/17 0,25	2.201.688.049	30,956	+35,68	24,91
ALTAMIR (LTA) ◆	B 15,91 20,08	15,89	- 0,06	+24,43	
FR0000053837	24/05/17 0,65	36.512.301	15,89	+52,06	12,33
ALTAREA (ALTA) ◆	A 19,01 29,72	19,1	+ 0,73	+ 3,13	
FR0000033219	16/05/17 1,15	16.051.842	19,01	+1,03	21,8
ALTEN (ATE) ◆	A 74,36 189,41	74,07	- 0,67	+11,02	
FR0000071946	28/06/17 1,1	3.369.717	73,87	+21,63	63,75
ALTRAN TECHNOLOGIES (ALT) ◆	A 14,75 13,216	14,75	+ 0,03	+ 6,3	
FR0000034639	09/05/17 0,24	175.800.265	14,75	+16,23	13,475
AMUNDI (AMUN) ◆	A 65,8 10,650	66,75	- 0,21	+38,66	
FR0004150317	26/05/17 2,2	2.015.562	66,22	+61,76	47,669
ANF IMMOBILIER (ANF) ◆	B 21,96 22,03	21,99	+ 0,14	+ 8,59	
FR0000603091	06/06/17 1,15	19.009.271	21,96	+0,87	19,34
APRIL GROUP (APR) ◆	B 13,89 4,11	13,89	- 0,29	+15,6	
FR0004037205	11/05/17 0,26	4.030.135	13,89	+23,64	1,88
ARCHOS (LXR) ◆	C 0,63 97,802	0,63	+ 1,61	-53,33	
FR0000182479	39/11/13 0,63	64,2	0,62		
AREVA (AREVA) ◆	A 95,56 82,764	95,46	+ 0,02	+ 2,71	
FR0010313833	25/05/17 2,05	75.773.865	94,98	+21,3	87,69
ARTPRICE.COM (PRC) ◆	C 16,17 66,981	17,2	+ 6,5	+49,57	
FR000004783	06/06/17 1,15	19.009.271	16,17	+0,87	19,34
ASSYSTEM (ASY) ◆	B 32,39 9,881	32,5	+ 0,22	+27,78	
FR0000074448	12/06/17 1,12	2.218.216	32,2	+3,73	25,98
AUREA (AURE) ◆	C 7,52 6,90	7,58	+ 0,87	+31,37	
FR0000039232	27/06/17 0,1	11.691.987	7,52	+4,718	5,76
AVENIR TELECOM (AVT) ◆	C 0,19 94,123	0,18	- 5,26	+350	
FR0000066052	21/10/11 0,05	110.501.888	0,18	+20,0	0,04
AXWAY SOFTWARE (AXW) ◆	B 23,19 18,59	23,16	+ 0,7	-24,31	
FR0010405000	13/06/17 0,4	21.854.076	23,16	+2,27	33,4
BÉNÉTEAU (BEN) ◆	A 14,15 11,337	14,25	- 0,18	+ 2,91	
FR0000035164	01/02/17 0,1	82.789.840	14,1	+61,09	11,05
BIC (BI) ◆	A 102 60,272	102	- 2,102	- 1,54	
FR0000120966	22/05/17 3,45	47.582.472	101,65	+2,61	97,86
BIOMÉRIEUX (BIM) ◆	A 186,55 189,258	187,45	+ 0,35	+32,1	
FR001098479	06/06/17 1,1	39.453.740	185,9	+4,912	135
BOIRON (BO) ◆	A 80 20,97	80,17	+ 0,44	- 4,75	
FR0000061129	31/05/17 1,16	19.414.756	80	+1,57	78,95
BOLLORE (BOL) ◆	A 3,95 119,204	3,94	- 0,43	+17,61	
FR0000039299	06/06/17 0,04	2.917.973.081	3,929	+19,61	3,243
BONDUELLE (BON) ◆	B 13,57 73,96	13,57	+ 43,34	0,87	
FR000063935	04/01/17 0,43	32.000.000	13,57	+8,83	36,92
BUREAU VERITAS (BV) ◆	A 19,9 98,59	19,83	- 0,45	+ 7,71	
FR0006174348	18/05/17 0,55	442.000.000	19,825	+1,41	17,54
BURELLE SA (BUR) ◆	A 117,65 117,8	117,55	+ 0,4	+ 24,16	
FR0000061137	06/06/17 1,15	1.853.315	117,55	+4,791	951,05
CASINO (CO) ◆	A 51,77 219,372	51,42	- 0,68	+12,79	
FR0000125585	09/05/17 1,56	110.996.996	51,21	+17,32	45,59
CATANA GROUP (CATG) ◆	C 1,04 3,6655	1,04	+ 0,97	+103,92	
FR0019130562	29/25/93 3,1	102	1,04	+12,28	0,48
CGG (CGG) ◆	B 2,9 73,96	2,9	+ 0,69	- 74,85	
FR001318864	22/13/14 9	2.881	2,9	+29,27	15,24
CHARGEURS (CR) ◆	C 23,63 26,772	23,62	- 0,9	+47,99	
FR0000130892	03/05/17 0,35	23.209.500	23,61	+9,766	15,75
CHRISTIAN DIOR (CDI) ◆	A 252,3 206,989	253,25	+ 0,56	+27,15	
EX D OP 08/06/17	19/04/17 1,4	180.507.516	251	+56,39	190,95

VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / DATE DÉTACH. COUPON / DIV	OUV VOL NB TITRES	CLOT	% VEIL	% AN	BPA
		+ HAUT	% MOIS	+ HAUT AN	PER
		+ BAS	% 52 S	+ BAS AN	RDT
CIE DU CAMBODGE (CBGD) ◆	A 20,78 1,07	20,78	+ 0,7	+ 2,43	
FR0000979659	12/06/17 0,48	559.735	20,78	+1,78	60,99
CLARANOVA (CLA) ◆	C 0,476 2134,5031	0,44	+ 8,64	+169,94	
FR0004026714	04/07/17 5,1	98.839.639	0,44	+4,4	0,53
CNP ASSURANCES (CNP) ◆	A 20,305 340,100	20,2	- 0,79	+ 11,47	
FR0000120222	20/04/17 0,8	68.618.477	20,145	+42,66	3,96
COLAS (RE) ◆	A 176,95 10,37	176,95	- 24,92	0,75	
FR0000121634	27/10/17 2,75	32.654.499	175,7	+35,87	140,5
DASSAULT AV. (AM) ◆	A 128,15 340,225	130,12	+ 0,79	+22,57	
FR0000121725	29/05/17 1,21	8.311.921	128,15	+36,97	104,0</

euronext / taux & changes / matières premières

EURONEXT HORS SRD ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR000076887	A.S.T. GROUPE A	C	815	818	815	815	0,49 2163
FR001938585	ABEO	C	326	326	325,4	325,5	1,24 141
FR000076861	ACTEON	C	36	36	36	36	561
FR000076655	ACTIA GROUP	C	809	809	793	794	0,87 20396
FR001262012	ADACTAL	C	0,11	0,11	0,11	0,11	+22,2 2600
FR000062978	ADL PARTNER	C	1754	1754	1754	1775	1,12 390
FR001184241	ADOCIA	B	182	184	182	182	0,11 8073
FR002281890	ADUX (EXHI MEDIA)	C	691	691	682	684	1,01 5046
FR000452874	ADVENIS	C	2,09	2,09	2,09	2,09	1
FR000053343	ADVIN	C	35	35	34,7	34,7	0,86 76
FR000039105	AFFRE RE	C	17	17	16,9	16,9	1,29 1145
FR000044612	AFINE	C	75	75	74,3	74,3	1,36 863
FR001238662	ALD	A	13,7	13,87	13,455	13,465	1,57 74274
FR000062804	ALPHA MOS	C	2,91	2,91	2,91	2,91	-4,7 1
FR000039216	ALTARET	B290	300	290	300	163	143
FR00015598	AMCEBA	C	1391	1408	1365	1375	115 7406
FR001278967	AMPLITUDE SURG	C	5,08	5,08	4,94	4,94	1,51 20376
FR001238589	ANTALIS	B	2,22	2,22	2,21	2,22	0,45 37013
FR001048190	ARGAN	B	35,77	36,01	35,77	36	1992
FR001285536	ARTEA	C	10,29	10,29	10,29	10,29	1
FR000076952	ARTOS	A	608	608	608	608	1
FR001989001	AS	C	12	12	12	12	1
FR001972848	ATARI	C	0,38	0,38	0,37	0,37	356858
FR001992700	ATEME	C	17,72	17,72	17,72	17,85	0,73 6882
FR000044203	AU FEMININ	C	25,91	26,29	25,58	26,05	0,54 1404
FR000063737	AUBAY	C	30,25	30,27	29,62	29,96	0,99 6121
FR000051780	AUCORP	C	3	3	3,3	3,3	0,34 600
FR001333589	AURES TECH	C	38,9	40	38,88	38,67	2,03 5551
FR001800218	AWOX	C	2,29	2,3	2,28	2,28	0,44 2381
FR000064123	BACCARAT	B2152	2152	2152	2152	34	25
MC000003187	BAINS MONACO	B	33,82	33,82	33,82	33,82	2,56 54
FR000526399	BALVY	C	5,26	5,38	5,26	5,34	0,35 8491
FR000003788	BARBARA BUI	C	0,21	0,21	0,21	0,21	1
FR000035370	BASTIDE	C	38,35	38,52	38	38,1	0,65 2485
FR000074072	BIGEN INT	C	9,56	9,6	9,48	9,49	0,63 5391
FR000062150	BLEECKER	C	89	89	89	89	1
FR001927004	BLUE SOLUTIONS	C	16,95	16,98	16,64	16,95	1019
FR000454873	BOLIBON	A	3,95	3,95	3,95	3,95	0,69 1468
FR000074254	BOURSE DIRECT	C	1,79	1,9	1,84	1,84	0,54 1301
FR000078958	BUSINESS ET DEC	C	7,86	7,97	7,86	7,95	1,19 352
FR001051589	CAFOM	C	6,1	6,21	6,1	6,1	0,99 346
FR001990955	CAPELLI	C	23,07	23,75	23,613	23,47	1,27 1759
FR001023107	CARTEIRA	C	37,91	37,985	23,85	23,9	0,21 19090
FR000064156	CARRÉ PARTIC	C	1	1	1	1	1
FR000072894	CAST	C	3,69	3,74	3,69	3,73	2410
FR000064446	CATERING INTER	B	19,92	19,92	19,92	19,92	1,36 1502
FR001019379	CBO TERRITORIA	C	3,67	3,72	3,67	3,72	1,36 16117
FR000078339	CGA INTERN	C	4,99	4,99	4,99	4,99	1
FR000053505	CEFINA	B	314,8	314,9	310,6	312,2	0,35 851
FR000039096	CELEBR	B	38,41	38,41	38,41	38,41	1
FR001263360	CELLNOVO	C	4,45	4,4	4,4	4,6	+3,37 95362
FR001261882	CERENIS	A	1,74	1,75	1,72	1,73	0,58 13048
FR000037475	CFI	C	362	362	362	362	1
FR000062907	CHAUSSERIE SA	C	1	1	1	1	1
FR000054322	CIBOX INTER	C	0,1	0,1	0,1	0,1	142494
FR000065082	CLAYEUX	C	1	1	1	1	9,09
FR000053399	CNM	A	146,19	146,19	145,4	145,75	0,3 157
FR001066747	COFACE	A	8,4	8,49	8,32	8,38	0,36 63261
FR000043763	COHERIS	C	3,35	3,35	3,21	3,21	1,19 6013
FR000048922	CONSEIL LIUM	C	9,8	9,8	9,8	9,8	1,67 4034
FR000065393	CORNET	C126,09	126,1	126,09	126,1	0,01 36	
FR000044323	CR ALPES PROV	C105,7	105,95	104,31	105,29	0,39 152	
FR001855006	CR ATL VENDEE	C121,02	121,15	121,02	121,03	0,03 74	
FR001948378	CR BRIE PICARD	B	26,53	26,99	26,1	26,22	0,96 9185
FR000045213	CR ILLE VILAINE	C	86,74	86,74	86,02	86,73	0,02 42
FR000041053	CR LANGUEDOC	C	60,99	61	60,7	60,7	0,49 2689
FR000045239	CR LOIRE HTE-LOIRE	C	82,39	82,39	80	81,8	0,72 540
FR000045551	CR MORBIHAN	C	72,13	72,13	71,6	72,12	0,11 64
FR000018554	CR NORM FRANCE	B	20,26	20,4	20,25	20,32	+0,3 2603
FR000044364	CR NORM SEINE	C125,09	125,2	124	125,2	+0,08 167	
FR000045529	CR PAYS D'AUVERGNE	B	84,86	85	84	84,25	0,37 3383
FR000045346	CR RHONE-ALPES	C102	102	102	102	10	
FR000045544	CR TOULOUSE	C109,59	109,6	109	109,6	210	
FR000045304	CR TOUR POITOU	C	98,41	98,41	98,41	98,41	1
FR000050395	CROSSWOOD	C	34,2	34,2	34,2	34,2	1
FR000731913	CS-COM ET SYST	C	612	612	585	604	1,47 8912
FR001021749	DAL	C	11,24	11,41	11,24	11,24	+1,51 501
FR000036774	DAVE-ELC MEMORY	C	1	1	1	1	1
FR001879056	DEINOVE	C	2	2,01	1,97	1,99	0,5 11878
FR0012928612	DELTA PLUS GROUP	B	96	96	94,28	94,36	0,66 1329
FR000035784	DIGIRAM	C	8,89	8,89	8,89	8,89	1
FR000065890	DIOR&P TROLES A	C	1	1	1	1	1
FR000052839	DOM SECURITY	C	60,99	60,99	60,98	60,98	0,39 101
FR001099515	ECA	C	2,32	2,313	2,296	2,306	0,26 422
FR000072373	EGIDE	C	2,62	2,62	2,61	2,62	0,76 5790
FR001468069	EKINOPS	C	4,92	5,09	4,92	5,03	2,24 21044
FR000062130	ELCOT STRASBOURG	C	116,7	117,4	116	117,4	+0,34 212
FR000205165	ELECTRO POWER	C	6,78	6,78	6,66	6,71	0,9 2969
FR001950372	ELIORA	A	23,05	23,19	22,915	23,005	0,41 325931
FR000430708	ENCRES DUBUIT	C	5,2	5,2	5,19	5,2	0,19 2108
FR00191766	ENES IMAGING	C	5,45	4,95	4,55	4,84	+3,87 52468
FR0000191767	ERAMS TA	A	55,5	57,48	55,74	56,5	+0,89 46555
FR00147835	ERTECH PHARMA	C	24,5	24,5	24,5	24,5	0,21 29412
FR001410310	ESI GROUP	C	44,8	45	44,4	44,4	1,09 14577
FR000012669	ESSO	B	58,8	59,5	58,79	59,08	0,46 885
FR000067545	EURASIA FOND INV	C	0,32	0,32	0,32	0,32	1
FR000073743	EUROMEDIS GROUPE	C	8,34	8,34	8,34	8,34	1
FR000492920	EUROFAC	C	3,4	3,4	3,39	3,4	0,59 29150
FR001278949	EUROPAC GROUP	A	12,05	12,155	11,97	11,99	0,79 101303
FR000064164	EXACOMPTA CLAIREF	C134,5	134,5	134,5	134,5	14	
FR000452768	EXEL INDUSTRIES	B104,7	104,85	104,48	104,84	0,13 196	
FR000037343	EXPL. PROD. CHIM	C	1024	1024	1024	1024	1
FR000059926	EXPL. PROD. CHIM	C	1	1	1	1	0,22 22
FR000002341	FIEB.M	C	0,1	0,1	0,1	0,1	1,14 6
FR000062507	FIEB.M	C	0,1	0,1	0,1	0,1	1,14 6
FR000038194	F.I.J.P.P.	C	0,18	0,18	0,18	0,18	8255
FR000003304	FAUVET-GIREL	C	18	18	18	18	1
FR00171600	FEDERAL	C	2,29	2,23	2,28	2,28	0,44 1228
FR000002101	FERMEX CANNES	B142,5	142,5	142,5	142,5	4,23 10	
FR000061418	FIDUCIAL OFFICE	C	29,5	29,5	29,5	29,5	1
FR000065345	FIDUCIAL RE	B179	179	179	179	1	
FR000037947	FIMALAC	A	191	191	191	191	1
FR000076986	FIN. MONCEY	A	584,99	584,99	584,99	584,99	1
FR000035123	FINATS	B	5249	53	5249	53	+0,38 56
FR000014789	FLEURY MICHON	B	4981	4987	4981	4987	+0,14 181
FR000065930	FONCIERE 7 INV	C	103	103	103	103	1
FR000064362	FONCIERE ATLAND	C	103	103	103	103	1
FR000038499	FONCIERE EURIS	B	4168	4169	4168	4169	0,02 26
FR0019341032	FONCIERE INEA	B	39	39	38,64	38,99	132
FR001277391	FONCIERE PARIS NORD	C	0,04	0,05	0,04	0,04	0,24 47448
FR000068385	FONCIERE R-PARIS	C	1	1	1	1	1
FR000053944	FONCIERE VOLTA	C	4,29	4,29	3,87	3,87	9,58 7500
FR0013030152	FRANCAISE ENERGIE	C	20,61	20,68	20,58	20,68	0,34 151
FR001958079	FREY	B	26,54	26,54	26,54	26,54	1
FR000039373	FSDV	C	956	956	956	956	1
FR000030611	GALIMMO	C	22,95	22,95	22,95	22,95	1
FR000004434	GALUMONT	B	98,99	99	97,01	97,01	1,98 433
FR000053035	GEA	C	90,38	90,38	90,29	90,29	0,1 2
FR000044471	GENERALE SANTE	C	15,01	15,01	15	15	0,07 145
FR000051692	GENEXIC	C	24,8	24,8	24,6	24,6	0,82 1194
FR00016311	GENEXIC VISION	C	25,87	26,62	25,2	25,24	0,16 89915
FR00179907	GENEXIC VISION	C	3,03	3,07	3,07	3,07	0,99 4121
FR001790542	GENTICEL	C	1,86	1,87	1,84	1,87	1,18 12314
FR000064159	GERARD PERRIER	C	48,21	48,38	48,13	48,15	0,12 790
FR000065971	GRAINES VOLTAZ	C	28,75	28,75	28,75	28,75	154 21
FR00176928	GROUPE FINAT	B	79,48	79,99	78,64	79,13	0,58 28763
FR000062871	GROUPE ORANGE	B	20,3	20,47	20,15	20,15	0,64 793
FR000012432	GROUPE IRIJ	C	19,55	19,55	19,55	19,55	42
FR000041038	GROUPE JAY	C	1	1	1	1	1
FR000075402	GROUPE LDCA	C	25,95	26	25,65	26	+0,04 2607
FR000405930	GROUPE OPENO	C	27,81	28,07	27,81	28,05	1,78 573
FR00124064	GROUPE PIZZORNO	C	3,56	3,57	3,56	3,57	0,56 784
FR000455000	GROUPE SFP	C	3,56	3,57	3,56	3,57	0,56 784
FR001034046	GROUPE VIAL	C	0,91	0,91	0,91	0,91	1
FR001728835	GTIA	C	41,5	41,685	41	41,3	0,28 45178
FR000032326	GUERBET	B	78	78	77	77	1,13 1748
FR000066722	GUILLOTOT CORP	C	188	184	188	184	1,06 12346
FR000035021	GUY DE BRENE	C	3,84	3,69	3,84	3,69	0,76 110
FR000065650	HERLE	C	915	912	914	914	0,11 229
FR000038351	HF COMPANY	C	15,5	15,69	15,12	15,65	0,32 2095
FR0							

sicav//fcp

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	VAL. UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS**	MONT. DATE
<p>Mirabaud Asset Management Tél. +41 58 816 20 20 www.mirabaud.com marketing@mirabaud.com</p> <p>MIRABAUD Asset Management</p> <p>All pricing available on www.mirabaud-am.com</p>					
LU0689230778	MIR. - CONV BONDS EUR A EUR	139,11	17/08		
LU0928190510	MIR. - CONV.BONDS GLB A USD	120,72	17/08		
LU0187024954	MIR. - EQ ASIA EX JAP A	223,94	17/08		
LU1308314605	MIR. - EQ EUR. EX-UK S&M D GBP	151,55	17/08		
LU0800193780	MIR. - EQ GLB EMRG MKT A USD	118,26	17/08		
LU1008513852	MIR. - EQ GLOBAL FOCUS A USD	107,82	17/08		
LU0334003224	MIR. - EQ PAN EUR A CAP	130,94	17/08		
LU0787970960	MIR. - EQ SPAIN A EUR	29,38	17/08		
LU0636969866	MIR. - EQ SWISS SM&M D A	447,53	17/08		
LU1008513340	MIR. - GLB EQ HIGH INC A USD	106,47	17/08		
LU0862027272	MIR. - GLB HIGH YLD BDS A USD	122,1	17/08		
LU0963986202	MIR. - GLB STRAT BOND A USD	113,45	17/08		
LU1308307815	MIR. - US SH. TERM CRD FD A USD	104,11	17/08		

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	VAL. UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS**	MONT. DATE
<p>ÖKOWORLD Tel.: +49 21 03 28 41 0</p> <p>Optigestion 39, avenue Pierre 1^{er} de Serbie 75008 PARIS Standard : +33 1 73 11 00 00 Internet : www.optigestion.com</p>					
LU0301152442	ÖKOWORLD KLIMA EUR	59,77	17/08		
LU0061928585	ÖKOWORLD ÖKOVIS.CL. EUR	164,45	17/08		
FR0010106450	OPTIGEST MONDE	DI 184,98	10/08		
FR0010236760	OPTIGEST EUROPE	117,66	10/08		
<p>PICETET Asset Management 34, avenue de Messine 75008 Paris Tél. : 01 56 88 71 00 www.assetmanagement.pictet</p>					
LU0155303323	PICETET-ASIAN EQ. JAPAN	259,04	17/08		
LU0090689299	PICETET-BIOTECH	694,61	17/08		

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	VAL. UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS**	MONT. DATE
LU0280430660	PICETET-CLEAN ENERGY	86,92	17/08		
LU0340554913	PICETET-DIGITAL	270,33	17/08		
LU0255798109	PICETET-EMERG LC DEBT	168	17/08		
LU0130728842	PICETET-EMERGING EUROPE	351,1	17/08		
LU0130729220	PICETET-EMERGING MKTS	583,04	17/08		
LU0128490280	PICETET-EUR BONDS	551,64	17/08		
LU0144509717	PICETET-EUROPEAN SUST. EQ.	247,49	17/08		
LU0128467544	PICETET-GLOBAL EMERG.DEBT	375	17/08		
LU0168449691	PICETET-GREATER CHINA	533,86	17/08		
LU0188501257	PICETET-HEALTH	249,87	17/08		
LU0070964530	PICETET-INDIAN EQ.	531,01	17/08		
LU0176900511	PICETET-JAPANESE EQ. SEL.	14244,71	17/08		
LU0217139020	PICETET-PREMIUM BRANDS	140,85	17/08		
LU1279334210	PICETET-ROBOTICS	119,69	17/08		
LU0338483075	PICETET-RUSSIAN EQUITIES	52,94	17/08		
LU0256846139	PICETET-SECURITY	213,97	17/08		
LU0130732364	PICETET-SMALL CAP EUR.	1173,54	17/08		
LU0104884860	PICETET-WATER	282,23	17/08		

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	VAL. UNIT. HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS**	MONT. DATE
<p>ram ACTIVE INVESTMENTS</p>					
LU0935268721	RAM (L) SF EM MKT CORE EQ	100,3	16/08		
LU0704154292	RAM (L) SF EM MKT EQ	177,48	16/08		
LU0375629556	RAM (L) SF EUROPEAN EQ	439,49	16/08		
LU1048876350	RAM (L) SF GB SHLDR YLD EQ	120,14	16/08		
LU0705072691	RAM (L) SF L/S EM MKT EQ	118,39	11/08		
LU0705071701	RAM (L) SF L/S EUROPEAN EQ	152,28	11/08		
LU0375630729	RAM (L) SF NORTH AM EQ	278,95	16/08		
LU1074511459	RAM (L) TF CONV EUROPE	150,71	16/08		
LU0419186167	RAM (L) TF GB BD TOT RET	145,63	16/08		
LU0935723782	RAM (L) TF II ASIA BD TOT RET	139,44	16/08		

Valeur unitaire hors frais : valeur de la part ou de l'action hors droits d'entrée ou de sortie éventuels. Les SICAV éligibles au PEA sont signalées par un astérisque *. Le pictogramme ● indique la cotation d'un FCP. Classification des OPCVM : actions françaises (AF), actions de la zone EURO (AE), actions internationales (AI), monétaires EURO (ME), monétaires à vocation internationale (MI), obligations et autres titres de créances libellés en EURO (OE), obligations et autres titres de créances internationaux (OI), sicav luxembourgeoises (LX), diversifiées (DX), garantis ou assortis d'une protection (GP) **, en euros ou dans la devise indiquée dans la colonne « DÉSIGNATION DES VALEURS ».



EN PARTENARIAT AVEC

nominat
nominat. fr

carnet

ENTREPRISES

AIGLE AZUR
Frantz Yvelin devient président d'Aigle Azur.

Frantz Yvelin, 41 ans, est titulaire d'une licence de pilote professionnel. Il a commencé sa carrière comme consultant dans l'informatique. Il a ensuite créé et codirigé la compagnie aérienne L'Avion. L'Avion a par la suite été revendu au groupe British Airways en 2008. Après cette revente, il a commencé à assurer la direction de la stratégie d'OpenSkies. Après une activité de conseil dans l'aérien pendant trois ans, il a présidé La Compagnie Boutique Airline et Dreamjet Participations pendant près de quatre ans, jusqu'à la fin 2016. Par ailleurs, en parallèle, il a enseigné à l'Enac (Ecole nationale de l'aviation civile). Il a également participé au développement d'une société de tests et de convoyage d'avions basée aux Etats-Unis.

GENERALI
Karine Gangneux est nommée directrice du développement des partenariats au sein de l'univers clients particuliers de Generali France.

Karine Gangneux, 43 ans, est titulaire d'un DEA économie mathématique et économétrie de l'université de l'université Paris-I, ainsi que d'une maîtrise d'économétrie de l'université de Paris-XII. Elle a commencé sa carrière en 1997, comme chargée d'études au sein de la Compagnie générale des eaux. En 1998, elle a intégré Azur GMF, où elle a travaillé en tant que chargée d'études statistiques. Elle est ensuite devenue manager de l'équipe partenariats en 2001. En 2004, elle a rejoint la compagnie d'assurances Generali au sein de sa filiale L'Equité. Au sein de cette filiale, elle a travaillé plusieurs années comme responsable études et tarification. Depuis 2014, elle était responsable solutions partenariats traditionnels.

AG2R LA MONDIALE
Jean-François Dutilleul est élu président du conseil d'administration de La Mondiale.

Jean-François Dutilleul, 70 ans, est diplômé de l'Ecole des hautes études d'ingénieur. Il a pris la direction du groupe BTP Rabot Dutilleul, en 1987. Depuis 1997, il occupe le poste de président-directeur général de Rabot Dutilleul Holding SA. Il est administrateur de La Mondiale depuis 1997. Il est également président de S G A M A G 2 R La Mondiale, membre consultatif représentant La Mondiale de l'association sommitale AG2R La Mondiale Réunion ainsi qu'administrateur représentant La Mondiale de l'Association Agire. Jean-François Dutilleul est par ailleurs membre du Conseil d'administration de l'Orchestre national de Lille, d'Alliances, de Lille 3000, du Fresnoy, mais également membre du Conseil supérieur de l'Université catholique de Lille.

IPG CONTACTS SERVICES
Stéphane Fagge est le nouveau directeur des systèmes d'information

Stéphane Fagge, 43 ans, est titulaire d'un master en management des systèmes d'information (Essec). Il a passé quinze ans dans les directions informatiques du secteur de la relation client. Il a été « channel sales manager » pour Voxco, puis directeur des systèmes d'information chez Intelcia.

MACSF
Gérard Vaquin est élu président de MACSF Prévoyance.

Gérard Vaquin, 65 ans, chirurgien orthopédiste et traumatologue, a travaillé pendant trente ans dans le secteur privé et hospitalier. Il était notamment membre du conseil médical depuis 2008 et administrateur au sein des principales instances depuis 2013.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

SEMPARISEINE
Ariane Bouleau-Saïde prend la direction générale de SemPariSeine

Ariane Bouleau-Saïde, 44 ans, ingénieure des travaux publics de l'Etat, est diplômée de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat. Elle est architecte. Elle a travaillé pendant plusieurs années à la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, notamment comme directrice de l'urbanisme et du développement économique. Elle est ensuite nommée responsable de l'urbanisme de la Semea 15 en 2002. Elle devient en 2004 directrice de l'aménagement de la SemPariSeine. Entre 2013 et mai dernier, elle fut directrice territoriale, puis elle a travaillé comme directrice générale adjointe de l'Agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP), devenue depuis Grand Paris Aménagement.

Retrouvez chaque lundi les personnalités business de la semaine dans notre cahier « Les Echos Business »

ILS SONT NÉS UN 18 AOÛT

- Hugues Aufray**, chanteur, 88 ans.
- Carole Bouquet**, comédienne, 60 ans.
- Just Fontaine**, ancien footballeur, 84 ans.
- Daniela Lumbroso**, journaliste, 56 ans.
- Mika**, chanteur, 34 ans.
- Luc Montagnier**, prix Nobel de médecine, 85 ans.
- Roman Polanski**, réalisateur, 84 ans.
- Laurent Théry**, ancien préfet hors cadre et urbaniste, 68 ans.

Envoyez vos nominations à carnetdesechos@nominat.fr

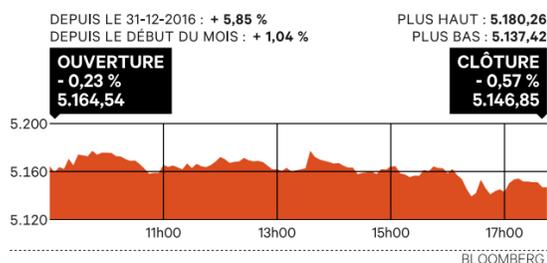
LA DATA QUI CITE SES SOURCES

/ Une full DMP 100% publishers
/ First party centric, traçable et transparente

27 M DE PROFILS DATA

LesEchos | LeParisien | TEAM MED/A imagine

LA SÉANCE DU 17 AOÛT 2017



La Bourse de Paris : de retour dans le rouge

Après avoir passé trois jours consécutifs dans le vert cette semaine, la Bourse de Paris a perdu du terrain lors de la séance de jeudi. L'indice du CAC 40 a reculé de 0,57 %, à 5.146,85 points, dans un volume d'échanges faible de 2,7 milliards d'euros.

La politique américaine a encore une fois mené la danse. Donald Trump a annoncé mercredi la dissolution de deux des instances l'entourant pour le conseiller en matière de politique économique. La politique du président américain inquiète les marchés financiers. En outre, les investisseurs ont dû digérer le compte rendu de la Banque centrale américaine (Fed) dévoilé mercredi dans la soirée. La réunion a été marquée par la prudence avant

un éventuel resserrement des taux d'intérêt. Les marchés ont aussi pris connaissance du rapport de la Banque centrale européenne (BCE) dévoilé dans la journée de jeudi. Qui a exprimé sa crainte de voir l'euro s'apprécier trop fortement par rapport au dollar.

Sur le front des valeurs, **Veolia** (+1,00 %) a terminé en tête du CAC 40. **Engie** (+0,85 %) et **Kering** (+0,83 %) ont suivi derrière. À l'inverse, le secteur de la banque a fermé la marche. **Société Générale** a perdu 2,32 %, **Crédit Agricole** 1,97 % et **BNP Paribas** 1,55 %. **AXA** a cédé 0,94 %. La filiale immobilière de l'assureur a annoncé le rachat d'un groupe de résidences étudiantes espagnoles, **EnCampus**, conjointement avec le groupe néerlandais **NN Group**.

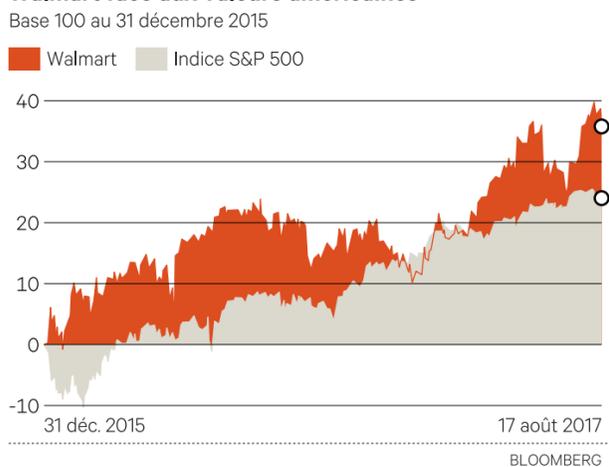
Enfin, **EDF** a grimpé de 2,69 %. L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) souhaite que l'entreprise examine des composants de ses centrales nucléaires provenant de l'usine **Areva** du Creusot d'ici à fin 2018.

Diète et régime

La résistance de Walmart laisse Wall Street sur sa faim.

C'est difficile de jouer au David contre Goliath, surtout quand il y en a deux. Ainsi, la publication de Walmart aurait-elle pu bénéficier de la déception laissée par celle d'Amazon à la fin du mois dernier. Le pionnier du commerce en ligne avait une fois de plus sacrifié son bénéfice net par action sur l'autel de ses dépenses d'avenir. En fait, non seulement la « guidance » annuelle du roi des hypers se retrouve en dessous des espérances de Wall Street, mais, pour ne rien arranger, le dynamisme supérieur aux attentes du cyberempereur chinois Alibaba lui fait une ombre supplémentaire. Même s'il est largement dépassé, et depuis longtemps, en capitalisation boursière – à cause de sa croissance plus lente –, le fleuron de l'Arkansas peut encore se consoler avec le flux de trésorerie tiré de ses opérations (11,4 milliards de dollars sur six mois, avant investissements), un indicateur très financier du haut duquel il domine Amazon (2,2 milliards) et Alibaba (5,3 milliards). Mais cette vache à lait maigrit (d'un quart en un an), là où les deux autres prennent de l'embonpoint. Ses actionnaires n'ont pourtant pas mauvaise conscience, si l'on en juge par leur diète modérée au premier semestre (-5,6 % pour les dividendes et rachats d'actions). Sans ces gâteries, le retard de son action (+14 % de rendement total depuis un an) deviendrait encore plus voyant (+27 % pour Amazon et +72 % pour Alibaba), ce qui n'améliorerait pas sa capacité d'attraction. Si les marges continuent de mincir pour tenir ce choc des titans, c'est un autre régime qui les rattrapera.

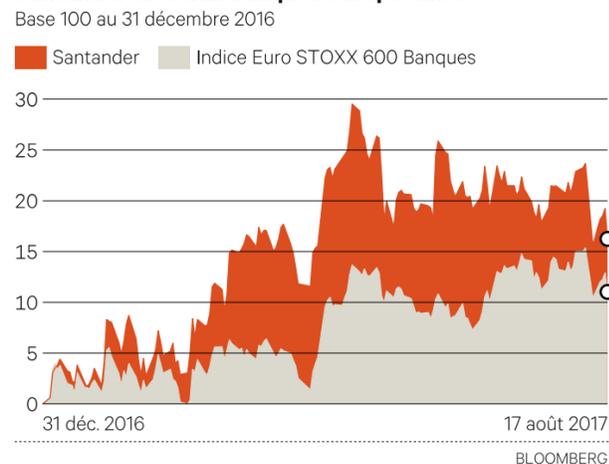
Walmart face aux valeurs américaines



Numéro un oblige

Santander essuie des plâtres juridiques avec Banco Popular, comme prévu.

Santander face aux banques européennes



C'est le revers de la médaille. Le leadership ne s'use que si l'on ne s'en sert pas. Le géant bancaire espagnol Santander en fait l'expérience. Piloté par la famille Botín, il s'est joué de tous les pièges qui ont fait vaciller la concurrence depuis le début du siècle. Il le doit à une diversification géographique supérieure à la moyenne allant de pair avec une concentration sur un métier de prédilection, la banque de détail. Il est ainsi resté leader de la zone euro par la capitalisation boursière, devant BNP Paribas, qui n'a jamais réussi à lui ravir définitivement la place après son rachat de Fortis. Ce conquistador basque ne serait toutefois pas resté en si confortable posture si la zone euro s'était enfoncée dans une crise de confiance pour cause de créances douteuses non soignée. Ou encore si un concurrent l'avait empêché de parachever son assise sur son marché national. Personne ne s'est donc étonné que Santander reprenne Banco Popular, mais tout le monde en a déduit qu'il lui faudrait essayer les plâtres des nouvelles règles du jeu bancaires sur le Vieux Continent et se préparer à un flot de contentieux, même si les régulateurs ont mené les opérations. À l'heure où des hedge funds s'en prennent à Bruxelles, la PDG, Patricia Botín, peut au moins se féliciter d'avoir déjà bouclé son émission d'actions de 7 milliards d'euros.

LES ENTREPRISES CITÉES

ADP 20	Fiat-Chrysler 12	NN Group 26
AG2R la mondiale 25	FNAM 16	Octavia Holding 13
AIGLE AZUR 25	France Galop 14	Oktal 18
AlMatter 17	Frank et Pignard 12	Oncor 20
Air Berlin 16	Generali 25	Ports de la grande Côte d'Azur 15
Areva 26	Globe Export 18	Prinvest 13
Arqana 14	Harrods Bank 19	Renault 18
AVS 18	HBO 17	Screwfix 15
B&Q 15	Illy 22	Sea Invest 13
Banco Popular 21	IPG contacts services 25	Sempariseine 25
BMW 12	Kering 26	Société Générale 26
BNP Paribas 26	Kingfisher 15	Sogclair 18
Boeing 13	Lufthansa 16	Sumitomo Metal Mining 15
Brico Dépôt 15	MACSF 25	Tandem Bank 19
Castorama 15	Maïke Automotive 12	Turner Sports 17
Crédit Agricole 26	Mitsui 15	Ubisoft 6
Ecurie des Monceaux 14	Monaco Marine 15	Veolia 26
EDF 26	Monzo 19	Vinci 20
Engie 26	N26 19	Waymo 12
Ericsson 17	Necotrans 13	

Les Echos

Les Echos est une publication du **Groupe Les Echos**
PRINCIPAL ASSOCIÉ UFIGAR (LVMH)
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL **Francis Morel**
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ **Christophe Victor**
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ **Bernard Villeneuve**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION & PRÉSIDENT DE LA SAS LES ECHOS **Francis Morel**
Edité par Les Echos, SAS au capital de 794.240 euros RCS 582 071 437
16, rue du 4-Septembre, 75112 Paris Cedex 02 Tél. : 01 49 53 65 65. Fax : 01 49 53 68 00
www.lesechos.fr

ÉDITRICE **Bérénice Lajouanie**
ÉDITRICE DÉLÉGUÉE **Capucine Marraud des Grottes**
DIRECTEUR DES DÉVELOPPEMENTS ÉDITORIAUX DU PÔLE LES ECHOS **Henri Gibier**

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION **Nicolas Barré**
DIRECTEURS DÉLÉGUÉS DE LA RÉDACTION **Dominique Seux** et **François Vidal**
RÉDACTEURS EN CHEF **David Barroux** (Entreprises)
Laura Berry (Enquêtes)
Daniel Fortin (Magazine, Opinions, Innovation)
Arnaud Le Gal (Les Echos Entrepreneurs et opérations spéciales)
Etienne Lefebvre (France et International)
Clémence Lemaître (Information digitale)
Guillaume Maujean (Finance-Marchés)
Pascal Pogam (Information et transformation digitale)
RÉDACTEUR EN CHEF TECHNIQUE **Didier Boileau**
DIRECTEUR DE CRÉATION **Fabien Laborde**
DIRECTRICE ARTISTIQUE ADJOINTE **Marion Brisson**

EDITORIALISTES **Cécile Cornudet**, **Jacques Hubert-Rodier**, **Eric Le Boucher**, **Jean-François Péresse**, **Jean-Marc Vittori**, **Sabine Delanglade**, **Laurent Fallo**, **Sylvie Ramadier** (Le Crible)
LES ECHOS BUSINESS
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ DE LA RÉDACTION **Laurent Guez**
RÉDACTRICE EN CHEF **Muriel Jasar**
LES ECHOS WEEK-END
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION **Henri Gibier**
RÉDACTEURS EN CHEF **Gilles Denis** et **Karl de Meyer**
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Cécile Texeraud**
SÉRIE LIMITÉE
RÉDACTRICE EN CHEF **Frédérique Dedet**
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Oisín Orlandi**

DIRECTEUR DE LA DIFFUSION ET DU MARKETING CLIENTS **Etienne Porteaux**
DIRECTEUR STRATÉGIE ET COMMUNICATION **Fabrice Février**
PUBLICITÉ **Les Echos Team Media** Tél. : 01 49 53 65 65. Fax : 01 49 53 68 22
PRÉSIDENTE **Corinne Mrejen**
DIRECTRICE GÉNÉRALE **Cécile Colomb**
DIRECTRICE PUBLICITÉ FINANCIÈRE **Florence Bordiau-Hardouin**
DIRECTEUR COMMERCIAL B to B **Nicolas Danard**
DIRECTRICE COMMERCIALE PÔLE LIFESTYLE **Anne-Valérie Oesterlé**

SERVICE ABONNEMENTS LES ECHOS 4, rue de Mouchy 60438 Noailles Cedex
Tél. : 01 70 37 61 36. Fax : 01 55 56 70 38 du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
IMPRESSION L'Imprimerie (Tremblay-en-France), Montpellier (Midi Libre).
TIRAGE DU 17 AOÛT 2017 : 87.125 exemplaires
Origine du papier : Belgique. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur du papier porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/37/002. Eutrophisation : P : 0,010kg/tonne de papier
Membre de OJD-Diffusion contrôlée CPPAP : 0421 c 83015. Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur (loi du 11 mars 1957)

EN VUE

Gary Cohn

Il y a peu, on prédisait un avenir radieux au conseiller économique de Donald Trump. Lex-numéro 2 de Goldman Sachs pouvait s'entretenir plusieurs fois par jour avec le président, qui a mis entre ses mains le sort de sa réforme fiscale, celle qui lui tient le plus à cœur, et sans doute au portefeuille, car elle doit se traduire par un allègement massif des taxes. Moyennant quoi, ce presque sexagénaire était devenu le favori pour la succession de la présidente de la Fed, Janet Yellen. Mais patatra, les scandaleux et meurtriers débordements de l'extrême droite à Charlottesville sont passés par là, et surtout la conférence de presse désastreuse de Donald Trump, renvoyant dos à dos les pro-nazis racistes, au discours antisémite, et l'extrême gauche intellectuelle, plus béate que dangereuse, bardée de bouquins plus que de mitraillottes. Insupportable pour un petit-fils d'immigrés juifs d'Europe de

l'Est, qui fut toute sa vie démocrate avant de rallier, à cause de son volontarisme pro-business, le golfeur démagogue de Mar-al-Lago. Elève difficile, du fait d'une sévère dyslexie, le jeune Gary, né à Cleveland, avait été poussé par son père à travailler pour US Steel, où il s'occupait des portes et fenêtres. Lors d'une visite au marché des métaux de New York, il réussit le temps d'un retour en taxi à l'aéroport à se faire engager par un courtier. Ce qui le mènera à la place d'adjoint de Lloyd Blankfein, l'actuel PDG de Goldman Sachs. Son chèque de départ s'est monté à près de 300 millions de dollars. A la Maison-Blanche, il n'en touche que 30.000 par mois. Et au train où ça va, c'est lui qui versera bientôt quelques millions de dollars pour avoir le droit de séchapper.

Lire nos informations
Page 4



ABONNEZ-VOUS MAINTENANT À L'OFFRE NUMÉRIQUE

Les Echos

BIENVENUE DANS LA NOUVELLE ECHOSNOMIE



50%
DE RÉDUCTION

abonnement.lesechos.fr/numerique